TABLE

DES

LIVRES & CHAPITRES

contenus dans le

TOME SECOND.

LIVRE QUATRIEME.

CHAP. I^{er}. *Madame Scarron Gouvernante des Enfants du Roi.* pag. 1
CH. II. *Madame Scarron à la Cour.* 11
CH. III. *Madame de Richelieu, Dame d'honneur.* 15
CH. IV. *Lauzun & Mademoiselle.* 19
CH. V. *Désordres de la Cour.* 31
CH. VI. *Disgrace & retour de Madame de Montespan.* 33
CH. VII. *Voyage de Madame Scarron à Anvers.* 40
CH. VIII. *La Duchesse de la Valliere, Carmélite.* 53
CH. IX. *Achat de Maintenon.* 61

LIVRE CINQUIEME.

CH. I[er]. *Retraite de Madame de Montespan.* pag. 68
CH. II. *Naiſſance des ſentiments du Roi pour Me. de Maintenon.* 84
CH. III. *Intrigues des dévots. Inquiétudes des Courtiſans.* 94
CH. IV. *Mariage propoſé.* 105
CH. V. *Retour de Me. de Monteſpan.* 109
CH. VI. *Voyage de Barege.* 114
CH. VII. *Madame de Maintenon demeure à la Cour.* 119
CH. VIII. *L'année 1675.* 126
CH. IX. *L'année 1677.* 138
CH. X. *Charles d'Aubigné.* 147
CH. XI. *Madame de Maintenon parle au Roi.* 157
CH. XII. *Imprudence & chûte de Madame de Monteſpan.* 162

LIVRE SIXIEME. An. 1680.

CH. I[er]. *Me. de Maintenon, Dame d'atour de Me. la Dauphine.* 164
CH. II. *La Chambre ardente.* 174
CH. III. *Mlle. de Fontanges.* 181
CH. IV. *Le Duc du Maine, Prince de Dombes.* 196
CH. V. *Converſions.* 206

CH. VI. *Conduite de Me. de Maintenon envers Me. de Montespan.* 215
CH. VII. *Conduite de Madame de Maintenon envers la Reine.* 221
CH. VIII. *Mort de la Reine.* 228
CH. IX. *Amour du Roi pour Madame de Maintenon.* 233
CH. X. *Colbert & Pelletier.* 244
CH. XI. *Refus de la Charge de Dame d'honneur.* 247

Fin de la Table.

DC
130
M2L2
1778
t. 2
LIBRARY
NOV 1 1965
UNIVERSITY OF TORONTO
1018408

MÉMOIRES

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE MADAME DE MAINTENON,

Et à celle du Siecle passé.

LIVRE QUATRIEME

CHAPITRE PREMIER.

Madame Scaron, Gouvernante des enfants du Roi.

(1) MADAME de Montespan n'avoit pas encore perdu tout le soin de sa gloire. Dans les commencements de sa passion, elle paroissoit si éloignée du crime,

(1) An 1669.

qu'elle disoit, en parlant avec mépris des fautes de la Valliere : » Si pareil malheur » m'arrivoit, je ne me montrerois de mes » jours, j'en mourrois de honte ". Ces sentiments s'effacerent. Cependant, soit prudence criminelle, soit résistance vertueuse, les premieres années se passerent sans apparence de fragilité. La Duchesse de la Valliere avoit le titre de maîtresse : Madame de Montespan en avoit les honneurs & les plaisirs.

Elle consentit enfin à devenir mere. Mais aussi attentive à cacher ses foiblesses qu'à montrer sa faveur, elle voulut que la naissance de ses enfants fut un mystere. Précaution qui eût pu leur être funeste. Personne ne s'apperçut de sa grossesse. Et, parmi ces modes dont elle étoit l'arbitre, & qui changeoient au gré de ses desirs toujours satisfaits & toujours applaudis, elle en imagina une, peu avantageuse aux tailles élégantes & irréprochables.

Il falloit pourtant élever ces enfants. On chercha une femme capable d'un grand secret, & capable de cette éducation. Madame de Montespan jetta les yeux sur Madame Scaron, comme sur une de ses créatures. On prétend que ce choix déplut à Louis. La favorite, sûre qu'elle n'en pou-

voit faire un meilleur, lui fit propoſer par Madame d'Hudicourt de ſe charger d'un enfant qui avoit pour pere un grand Roi. Ces paroles étoient dites ſi myſtérieuſement, l'état de Madame de Monteſpan étoit encore ſi indécis, les bruits de ſes amours avec Lauzun ſi récents, que Madame Scaron refuſa. Vivonne n'obtint pas plus que Madame d'Hudicourt, & Richelieu pas plus que Vivonne.

Ce refus ne plut point. Mais Madame Scaron étoit ſi néceſſaire & fut ſi ferme, qu'on fut obligé de lui envoyer Louvois. L'Abbé Gobelin jugea que, cacher les foibleſſes de Madame de Monteſpan, étoit plutôt un acte de charité qu'une déſertion de la vertu. Elle répondit donc au Miniſtre : » Si l'enfant eſt au Roi, je le veux » bien : mais en ce cas, il faut qu'il me » l'ordonne lui-même. Je ne me chargerois pas des enfants de Madame de » Monteſpan ".

Cette réponſe déplut encore. Cependant on la fit venir à la Cour, & le Roi lui commanda de ſe charger de l'enfant que Madame de Monteſpan lui remettroit (1). Cette place n'avoit rien d'aviliſſant.

(1) Mémoires Mſts. de Mlle. d'A...

Madame Colbert avoit élevé Mademoiselle de Blois. Et depuis, la Marquise de la Sabliere fut proposée pour être Gouvernante de Mesdemoiselles de Nantes & de Tours (1).

Madame Scaron, rassurée par sa réputation même, contre tout soupçon de complicité avec Madame de Montespan, embrassa avec joie l'état pénible qui la condamnoit à une vie retirée. Elle annonça dans ses sociétés le plan de réforme qu'elle s'étoit fait. Ses amis la raillerent. L'Abbé Têtu lui prédit qu'elle s'en dégoûteroit. Mesdames d'Albret & de Richelieu exigerent qu'elle se souvînt de leur amitié.

De peur d'être détournée de ses devoirs par des visites fréquentes, elle loua une maison au fond du fauxbourg St. Germain, où elle dit qu'elle vouloit vivre seule & inaccessible à tout le monde, hors à quelques amis. Et pour prévenir tous les soupçons, elle ajouta que l'éducation d'un enfant la garantiroit de l'ennui de la solitude. Et elle pria Madame d'Hudicourt de lui confier sa fille (2).

---

(1) Sévigné, lett. du 18 Octobre 1680.

(2) Depuis Comtesse de Montgon, Dame du Palais de Me. la Duchesse de Bourgogne.

Madame de Monteſpan accoucha dans une maiſon écartée, avec toutes les précautions du plus profond ſecret. Clément, accoucheur, arriva, les yeux bandés, & ſe douta ſi peu du pere de l'enfant, qu'il ſe fit verſer à boire par le Roi qui étoit préſent. Quand il fallut recevoir le dépôt qui lui devoit être confié, Madame Scarron prit un fiacre dans une rue détournée, entra chez Madame de Monteſpan avec un maſque ſur le viſage, prit l'enfant, le couvrit de ſon écharpe, & remit ſon maſque en ſortant, non ſans craindre beaucoup que le ſecret ne fût découvert.

Son extrême ſenſibilité rendit encore plus pénible un emploi, déja ſi fatigant par lui-même. Elle ne le remplit point en mercénaire, mais en Philoſophe, qui ſait combien la vie & le caractere des Grands peut être utile ou nuiſible aux hommes. Elle ſacrifioit à ſon devoir ces ſociétés dont elle faiſoit les délices, ſon ſommeil, ſa beauté, ſes plaiſirs : ſa gloire même en ſouffroit. Car lorſqu'elle voulut avoir Mademoiſelle Balbien auprès des Princes, pour être ſoulagée par elle, ſes parents la lui refuſerent, diſant : » Tout » cela ſent mauvais : ce ſont quelques » bâtards qu'elle aura eus de ſes amants.

La fécondité de Madame de Monteſpan

la menaçoit d'un long esclavage. Elle accoucha encore à Saint-Germain (1). On n'osa introduire dans le Château Madame Scaron. Lauzun reçut l'enfant : on n'eut pas le temps de l'emmaillotter : on l'entortilla dans des langes. Il le prit dans son manteau, traversa l'appartement de la Reine, toujours tremblant qu'il ne criât. Et il le porta dans le carrosse de Madame Scaron, qui l'attendoit au petit parc.

Madame de Montespan, voyant que chaque enfant étoit comme un nouveau lien, & que les tendresses du pere fixoient l'inconstance de l'amant, accoucha toutes les années. Madame Scaron, loin d'avoir le temps de respirer, n'en avoit pas même l'espérance. On connoissoit trop son activité, pour confier ces nouveaux fruits à d'autres soins. Au-lieu d'un seul, qu'on lui avoit promis, elle en eut trois. On lui donna une grande & belle maison près de Vaugirard, des géns & des chevaux, en un mot, tout ce qui ne plaît que deux jours.

Pour mieux cacher son secret, elle couroit toute la nuit dans les endroits différents où ces Princes étoient nourris : le

(1) 31 Mars 1670.

matin, elle alloit voir ſes amies, comme ſi elle avoit bien dormi, & l'après-dîné, elle recevoit du monde chez elle. Ces précautions n'empêchoient pas que la curioſité ne cherchât à découvrir le myſtere, & que la pénétration du Courtiſan ne le devinât. Dès qu'on prononçoit le nom de Madame de Monteſpan, ſon viſage étoit ému. Pour diminuer cette facilité à rougir, elle ſe faiſoit ſaigner, elle altéroit ſa ſanté, & ne rougiſſoit pas moins. (1)

Colbert, auſſi curieux que les autres, & plus intéreſſé à l'être, voulut ſavoir s'il étoit vrai qu'elle élevât des enfants : Madame de la Valliere ne régnoit plus que par habitude : Madame de Monteſpan jouoit tous les ſoirs avec la Reine. Il alla chez Madame Scaron ; & pour la ſurprendre, il entra ſans être annoncé. Elle careſſoit un de ces Princes. Sans ſe déconcerter, elle le déroba adroitement à ſa vue, le fit emporter comme un paquet de linge, & entretint le Miniſtre avec un ſang froid, dont il fut, ou parut être la dupe.

Elle s'attacha tendrement à ces enfants : à force de ſoins, elle acheta le droit de

---

(1) Mém. de Montpenſier, T. VI, p. 269.

les aimer plus que leur mere. Le premier mourut : elle en fut inconſolable. Le ſecond fut le Duc du Maine. On ſait combien elle ſouffrit pour lui dès ſes jeunes ans, & combien il lui fut cher juſqu'à la mort. Ses lettres à l'Abbé Gobelin diſent ce qu'elle eut de contradictions à eſſuyer de la part de Madame de Monteſpan, moins compatiſſante & moins tendre, qui la railloit de ſes inquiétudes & ne l'en remercioit pas. Le feu ayant pris à la maiſon où les Princes étoient cachés, Madame Scaron, allarmée du péril, lui dépêcha un exprès. La réponſe de la mere fut : » Je m'en réjouis ; car le feu » eſt ſigne de bonheur. ".

Dans les fréquents voyages qu'elle faiſoit à la Cour, elle voyoit Madame de Monteſpan avec des précautions infinies. Madame d'Hudicourt, leur amie commune, y avoit un appartement, où l'une & l'autre ſe rendoient; Madame de Monteſpan pour voir ſes enfants, Madame Scaron pour gémir de ce qu'elle les aimoit ſi peu. Elles s'oublioient quelquefois des heures entieres dans les plaiſirs d'une converſation vive & ſans gêne. Un jour le Roi ayant demandé Madame de Monteſpan : » Elle eſt, lui dit Madame d'Hudi» court, avec Madame Scaron; & l'une

» & l'autre parlent de choſes ſi ſavantes » & ſi ſublimes, que, n'y comprenant » rien, je les ai quittées ". Dès ce moment, le Roi conçut de l'averſion pour la Gouvernante.

Madame d'Hudicourt, de confidente de Madame de Monteſpan, eſſaya de devenir ſa rivale. (1) Elle plut ſi peu, qu'on lui pardonna ſes prétentions. On la revit ſans éclairciſſement. On étoit fait à ſon badinage. Elle ne frappoit point l'imagination. On n'avoit pas beſoin d'elle; mais on y étoit accoutumé : aujourd'hui dans la calêche ou dans la gondole du Roi, demain dans la ſociété la plus ennuyeuſe de Paris : on la logeoit à la Cour; & au premier beſoin de ſon appartement, on la renvoyoit : on eût dit qu'elle paſſoit tous les jours de la faveur à la diſgrace, & de la diſgrace à la faveur, & elle étoit toujours également éloignée de l'une & de l'autre.

Madame Scaron eut à lui pardonner des procédés entiérement contraires à l'honneur, à la reconnoiſſance, & à l'amitié. Elle la convainquit d'avoir inſpiré de la jalouſie contre elle à Madame d'Albret.

(1) Lett. de Sévigné, 1670.

Madame de Richelieu défendit ſa porte à Madame d'Hudicourt : le Maréchal d'Albret la ſurprit avec le Duc de Béthune, & publia ce qu'il avoit vu. Madame Scaron redoubla de ſoins pour la petite d'Hudicourt, qui n'étoit point coupable des fautes de ſa mere, & qui paſſoit tantôt pour la couſine, tantôt pour la ſœur des Princes.

Son objet, en ſe chargeant de cette éducation, étoit d'obtenir du Roi quelque grace qui la dédommageât de ces fatigues, en lui procurant une vie aiſée & indépendante. Cette eſpérance étoit fort éloignée. Madame de Monteſpan ne ſollicitoit point pour elle, ſoit qu'elle n'oſât la nommer au Roi, ſoit qu'elle craignît de perdre une perſonne ſi utile. Madame Scaron, appellée dans le monde par le plaiſir, retenue dans la ſolitude par ſa tendreſſe pour ſes nourriſſons, ſe dévoua courageuſement à toutes les peines de ſon état, avec deux mille francs de penſion pour prix de ſa liberté, & avec le chagrin de ſavoir qu'elle déplaiſoit au Roi.

L'averſion de ce Prince croiſſoit à chaque entretien où il ſurprenoit ſa maîtreſſe avec la Gouvernante. Il aimoit l'eſprit & n'en pouvoit ſouffrir l'étalage. Il regardoit Madame Scaron comme une pé-

dante dangereuse, & comme une femme gâtée par le commerce d'un Poëte. Il ne l'appelloit que la précieuse ou le bel-esprit. Quand il paroissoit, elle s'éloignoit promptement. Quand les enfants venoient à St. Germain, ils étoient présentés par la nourrice. Madame Scaron attendoit dans l'anti-chambre que le Roi fût sorti, & que la capricieuse favorite la rappellât, pour la consoler par quelques paroles obligeantes, ou pour l'affliger par des reproches injustes.

Cependant la nourrice fit valoir par un mot naïf les services de Madame Scaron aussi fortement qu'elle l'auroit pu faire elle-même. Le Roi lui ayant demandé à qui étoient les enfants qu'elle apportoit: » Je m'imagine, dit-elle, qu'ils sont bâ» tards de quelque Duc ou Président du » Parlement: pour la mere, aux agitations » où je vois notre Dame au moindre mal » qu'ils ont, ce ne peut être qu'elle. "

CHAPITRE II.

Madame Scaron à la Cour.

LE Roi voulut que ses enfants fussent élevés sous ses yeux. On leur don-

na un appartement à la Cour. Madame Scaron leur continua ses soins, toujours avec l'ordre du secret. La Duchesse de la Valliere n'étoit retenue que par les siens auprès du Roi; mais, quoique certaine de l'infidélité de son amant, elle ne l'étoit point des foiblesses de sa rivale. La Reine commençoit à ne plus attribuer aux coliques & aux migraines, les fréquentes absences de sa Dame du Palais. Mais elle étoit rassurée par Madame de Richelieu, qui l'assuroit qu'elle étoit toujours en tiers avec la Marquise de Montespan & le Roi.

Dès qu'on vit Madame Scaron à la Cour, on la soupçonna moins d'élever des Princes, que de servir les plaisirs du maître. C'étoit peu d'avoir sacrifié sa jeunesse, il fallut encore sacrifier sa réputation. Entraînée par les circonstances, encouragée par l'Abbé Gobelin, soutenue par l'espérance, elle se prêta sans murmures aux soupçons de l'état le plus équivoque. Madame de Montespan ne voyoit qu'elle. Madame d'Hudicourt n'osoit plus reparoître. Madame de Coulanges, dont l'esprit étoit une dignité à la Cour (1), avoit déplu pas son indiscrétion. Madame Scaron seu-

(1) Sévigné. Lettres.

le, tous les jours plus connue de Madame de Montespan, lui étoit tous les jours plus nécessaire & plus agréable. Ce fut alors que commença entre elles cette intimité, qui eut des suites trop singulieres, pour que l'une pût les prévoir, l'autre les souhaiter, aucun de leurs amis les imaginer.

Madame de Montespan la faisoit appeller tous les soirs, & l'entretenoit pendant qu'on la déshabilloit, & après qu'elle étoit couchée. Il lui falloit une conversation vive & légere, pour la désennuyer de celle du Roi, très-galant, mais un peu aride. Ces longs entretiens déplurent à Louis, qui avoit le foible de craindre les personnes d'esprit. Il voyoit déja dans sa maîtresse plus de suite & de réflexion. Il soupçonnoit la confidente de verser en elle cet esprit d'intrigue, & ce goût de savoir, qui lui déplaisoient également : » Quel délassement, lui disoit-il, trou» vez-vous à tant causer avec une pré» cieuse ! voulez-vous qu'elle vous rende » précieuse comme elle " ? Soit jalousie, soit humeur, il lui demanda comme un sacrifice, de ne plus parler les soirs à Madame Scaron. Dès qu'il fut sorti, Madame Scaron entra à son ordinaire. On ne lui dit mot. Elle ouvrit la conversation.

Point de réponſe. Elle continua. Même ſilence. » J'entends, dit elle : on vous a » défendu de cauſer avec moi. Je vais » tourner cette obéiſſance au profit de » mon ſommeil. " Madame de Monteſpan ne put s'empêcher de rire, lui avoua tout, & tint très-mal la promeſſe qu'elle avoit faite de ne plus l'entretenir.

Cette faveur ſecrete étoit achetée par bien des peines. Madame de Monteſpan faiſoit tomber ſur elle toutes les inégalités de ſon humeur. Elle avoit tous les caprices de ſon ſexe, & toutes les inquiétudes de ſa place. Tantôt elle étoit enchantée de Madame Scaron, & lui confioit tout avec amitié : tantôt elle la congédioit d'un air impérieux, & traitoit comme une femme à elle, une Dame qui prétendoit être aux enfants du Roi & non aux ſiens, & qui ſavoit le dire ou le faire ſentir.

Ces démêlés ne tranſpiroient point : le Roi les ignoroit : le raccommodement les ſuivoit de près, & chaque brouillerie augmentoit l'aſcendant de la Gouvernante. Son goût pour la ſociété la rappelloit ſouvent à Paris, & les maladies du Duc du Maine l'y retinrent quelques mois. Elle s'y délaſſoit des ennuis de la Cour, & rioit au milieu d'un monde choiſi, des

noirs chagrins ou des tristes joies des Dames de St. Germain, des rages continuelles de Lauzun, des déséspoirs de la Valliere, des horribles agitations du pays qu'elle connoissoit si bien (1).

CHAPITRE III.

Madame de Richelieu, Dame d'honneur.

MAdame de Montespan entroit dans toutes les affaires, & disposoit des plus belles charges de la Cour. En France, la Maîtresse d'un Roi est presque nécessairement un Ministre d'Etat. (2) [Le Prince est appellé aux affaires par les plaisirs. Cette autorité a toujours déplu aux peuples, mais l'abus seul en est fu-

(1) » Madame Scaron soupe ici tous les soirs; » sa compagnie est délicieuse. Elle a l'esprit ai- » mable & merveilleusement droit. C'est un plai- » sir de l'entendre raisonner : vous n'êtes jamais » oubliée : elle est habillée modestement & ma- » gnifiquement. Elle est aimable, belle, bonne & » négligée ". Lett. de Sévigné à Madame de Grignan, 13 Janvier, 26 Février, 16 Mars 1672, 1er. Décembre, 13 Décembre 1673, & ailleurs.

(1) Edit. de Hambourg, I, 261.

nesse. La Duchesse de Valentinois troubla le Royaume : Agnès Sorel le sauva. Sous Henri IV, Gabrielle consola par sa bienfaisance les malheureux des duretés de Sully. Sous Louis XIII, Mlle. de Hautefort n'employa l'amour qu'à réunir deux époux divisés par Richelieu. Sous Louis XIV, les Maîtresses ne servirent que les Courtisans, mais ne nuisirent qu'aux Ministres. Madame de Montespan avoit besoin d'une tête froide, qui modérât la vivacité de la sienne. Tous les jours, Madame Scaron consultée lui épargnoit des fautes, l'engageoit à des établissements utiles, la portoit à des choix heureux, & lui donnoit, à force de conseils, cette considération nécessaire, sur-tout à la maîtresse accusée par ses enfants.]

Madame de Montauzier mourut le 19 Novembre 1671. Sa charge de Dame d'honneur de la Reine fut briguée par celles même en qui l'ambition est un ridicule. L'une faisoit valoir les services de ses aïeux ; l'autre, une piété austere, telle qu'il la falloit à la Reine ; l'autre, une vertu commode & liante, telle que la vouloit le Roi : celle-ci comptoit sur la protection de Madame de la Valliere ; celle-là, sur le goût de Leurs Majestés : Madame de Créqui, sur le Comte de Lauzun ;

Madame de Richelieu, sur la connoissance de Madame de Montespan. Le Duc de Montauzier eut proposé volontiers Madame de Crussol sa fille : mais dans le dépit que lui donnoit la raison tirée de la jeunesse, il s'écrioit : » L'affreux pays, où » les Maîtresses & les Ministres ont seuls » du pouvoir " ! Le Roi sut ces paroles, manda Montauzier, lui reprocha son emportement avec douceur, & s'en vengea le lendemain, en désignant Madame de Crussol, Dame du Palais.

Cependant les Duchesses de Créqui & de Richelieu sollicitoient vivement la premiere place, & leurs prétentions respectives partagoient la Cour. Madame de Montespan étoit indignée que Lauzun eût des intérêts différents des siens. Lauzun la prioit d'abandonner une protégée, qui déplaisoit au Roi. Madame Scaron la conjuroit par tous les motifs d'honneur & d'amitié, de soutenir ce qu'elle avoit entrepris. Louis, partagé entre son favori & sa maîtresse, combattu par des raisons opposées & également fortes, leur ordonna de se réunir. Ni l'un ni l'autre ne voulut céder : Madame de Montespan, parce qu'elle étoit soutenue par Madame Scaron ; Lauzun, parce qu'il avoit promis à Mademoiselle de placer la Duchesse de Créqui. L'indécision

du Roi leur fit craindre que son choix ne tombât sur une autre. De-là une rupture ouverte entre la Marquise & le Comte. Le Comte obsédoit son maître toute la journée ; la Marquise détruisoit la nuit son ouvrage ; Lauzun, impétueux & hardi, se déchaînoit tout haut contre Madame de Montespan, attaquoit ses mœurs, & médisoit même de ses charmes. Elle s'en plaignit au Roi, qui la vengea en nommant (1) la Duchesse de Richelieu. (2) La fureur de Lauzun éclata plus violemment. Louis en fit des reproches à son favori, qui le pria de le reconcilier avec elle. Madame de Montespan & Lauzun se promirent un entier oubli du passé, & une amitié inaltérable pour l'avenir.

(1) 21 Novembre.

(2) » Si Madame Scaron y a contribué, elle » est digne d'envie : sa joie est la plus solide qu'on » puisse avoir en ce monde ". Lett. de Sévigné, 6 Décembre 1671.

CHAPITRE IV.

Lauzun & Mademoiselle.

CET homme eut une étrange destinée. Cadet de Gascogne, sans biens, sans véritable esprit, sans talents supérieurs, après avoir été le rival de son maître, il en devint le confident, fut sur le point d'en devenir l'allié, ne s'approcha du trône que pour tomber dans une longue & dure prison, d'où il sortit pour sauver un Roi, & pour vieillir, haï de son siecle, & méprisé du nôtre. Il plut aux femmes sans les aimer : il laissa échapper la plus grande fortune sans la regretter ; il fut malheureux sans être coupable ; il mourut oublié, malgré les plus célebres aventures.

Il comptoit par ses attaques le nombre de ses conquêtes. Toutes les femmes tomboient dans ses pieges, & toutes s'étonnoient de leur chûte. Les unes l'avoient par foiblesse, les autres par air : aucune n'en étoit jalouse, & peu lui étoient infidelles. A Venise, à Florence, il avoit eu le même succès qu'à Paris. La Reine de Portugal, qui avoit voulu l'épouser avant que de monter sur le trône, n'y

avoit pas renoncé, depuis qu'elle y étoit montée (1)

Il plut à Mademoiselle de Montpensier; & la petite-fille de Henri IV, qui avoit dédaigné tant de Princes, & refusé tant de Rois, soupira, à l'âge de quarante-quatre ans, pour un simple Gentilhomme. L'indécence d'un pareil aveu auroit sans doute retenu cette Princesse, si son cœur n'avoit brûlé de tous les feux de l'amour. Dans ce voyage de Flandres, (en 1671.) où Louis médita l'invasion de la Hollande au milieu des jeux & des plaisirs, Mademoiselle accompagna moins la Reine, qu'elle ne suivit Lauzun. Trois mois après le premier entretien, elle lui déclara sa passion par un billet qu'elle lui remit au milieu du Louvre, à la face de ses Dieux domestiques. Il y lut ces mots: » C'est Mr. » le Comte de Lauzun que j'aime & que » je veux épouser." Lauzun n'osoit en croire ses yeux. Le lendemain, Mademoiselle le lui répéta mille fois. Il feignit d'en douter encore. Mademoiselle le persuada par ses larmes. Il la conjura de penser à sa gloire. Elle répondit: » L'homme le plus » aimable est pour moi l'homme le plus

(1) Mém. de Montpensier, T. VI, p. 53.

» grand. » Il se jetta à ses pieds, & la laissa maîtresse de sa destinée.

Les deux amants songerent à obtenir le consentement du Roi. Mademoiselle écrivit vingt letres, les déchira toutes, & n'osa parler elle-même. Lauzun craignit des oppositions de la part de Madame de Montespan. Pour l'intéresser à son sort, il lui promit de conclure le mariage de Mademoiselle de Thianges, sa niece, avec le Duc de Nevers, & il réussit. Le Roi, instruit des assiduités de Lauzun chez Mademoiselle, lui en fit plusieurs fois la guerre. Le favori répondit avec tant de soumission, que Madame de Montespan pria le Roi de ne pas s'opposer à sa fortune. La mort d'Henriette d'Angleterre avoit donné lieu de jetter des propositions entre Monsieur & Mademoiselle. Le Prince aimoit assez peu les femmes pour en épouser une vieille. Mademoiselle aimoit trop Lauzun pour ne pas le préférer au plus grand Monarque du monde.

Madame Scaron conseilla fortement à Madame de Montespan de rompre un si ridicule mariage. On lui objecta la parole qu'on avoit donnée. Elle représenta que la réflexion devoit réparer la saillie, & qu'il falloit plutôt penser à la gloire du Roi, qu'à la reconnoissance qui par-

loit pour Lauzun ; déja aſſez puiſſant, ſans ajouter à ſon crédit la conſidération inſéparable d'une ſi grande alliance. Cet avis eut épargné au Roi de fauſſes démarches ; à Mademoiſelle bien des ridicules & des chagrins ; à Lauzun, de longs malheurs ; à la Maiſon Royale, d'indignes craintes ; à la Nobleſſe même, un grand affront.

Lauzun dépêcha un Gentilhomme au Duc de Lorraine, dépouillé de ſes Etats, pour lui offrir cinq cents mille livres de rente, s'il vouloit lui céder ſes droits. Le Duc reçut cette propoſition en homme qui avoit peu d'eſpérance de rentrer dans ſon pays, & à qui ſes profuſions & ſes malheurs avoient ôté juſqu'à la reſſource des uſuriers.

Mademoiſelle, condamnée par ſon rang & par ſon amour à demander un époux, écrivit une longue lettre au Roi, pleine de paſſion & de reſpect. Le Roi lui répondit, par un billet, de ne rien précipiter dans une affaire ſi importante, & enfin, accorda ſon conſentement, à condition que les parents de Lauzun lui demanderoient cette grace, & que Mademoiſelle de Montpenſier viendroit elle-même le prier de lui donner ce Gentilhomme en mariage. La Princeſſe courut chez le Roi, le conjura de faire le bon-

heur de sa vie, l'assura qu'un refus lui donneroit la mort. Un moment après, les Ducs de Créqui & de Montauzier, le Maréchal d'Albret & le Marquis de Guitry, entrerent, & dirent que les Ducs & Pairs étoient égaux aux Princes étrangers; que Lauzun étoit capable de ce titre, & qu'après avoir consenti au mariage de la sœur de Mademoiselle de Montpensier avec le Duc de Guise, le Roi ne pourroit refuser son consentement à celui-ci, sans mortifier la haute Noblesse du Royaume; que ce n'étoit pas la premiere fois que le sang des Gentilshommes s'étoit mêlé au sang des Dieux. Le Roi étonné de l'emportement de sa cousine, haussa les épaules, & dit: » Elle a quarante-cinq ans, qu'elle » fasse ce qu'elle voudra." Cependant il fut frappé des protestations qu'on lui fit, que l'espérance de s'allier au sang des Rois porteroit la Noblesse Françoise aux plus grandes choses. Le Cardinal de Richelieu avoit d'autres maximes: » Un Prince de » Sang, disoit-il, peut, sans s'avilir, épouser une Demoiselle; mais une Princesse » ne peut sans honte épouser un simple » Gentilhomme." (1) Une Reine de France en avoit pourtant épousé un.

(1) Vie de Madame de Longueville par Mr. de Villefore.

(1) Le mariage fut déclaré. Mademoiſelle & Lauzun reçurent les compliments de toute la France. La Princeſſe donna 22 millions à ſon amant. Le contrat fut dreſſé. Lauzun, au-lieu de conclure, s'amuſe à repréſenter un jour le Duc de Montpenſier. Trois jours après, la Reine, Monſieur, le Prince de Condé, repréſenterent au Roi l'injure que cette alliance faiſoit à la Famille Royale. Ils lui dirent qu'on répandoit dans le Public, que ce mariage étonnant étoit ſon ouvrage, & qu'on l'accuſoit de ſacrifier ſa Couſine à ſon favori. Le Roi manda Monſieur de Lauzun & Mademoiſelle de Montpenſier; & au-lieu de ſigner leur contrat, comme il l'avoit promis, il leur défendit de paſſer outre.

Lauzun reçut cet ordre avec tout le reſpect, toute la fermeté, tout le déſeſpoir que méritoit une ſi grande chûte: il parut digne de ſa fortune. Mademoiſelle éclata en pleurs, en cris, en plaintes. » A cet arrêt, Sire, s'écria-t-elle, que » deviendra M. de Lauzun? & que de- » viendrai-je?" & ſe jettant à ſes pieds, & ſe couvrant le viſage de ſon mouchoir pour

(1) 15, 16, 18 Déc. 1670.

pour cacher ses larmes & sa confusion : » Je fais, ajouta-t-elle, un personnage » qui devroit me couvrir de honte, si » je n'y étois autorisée par votre consen- » tement. C'est l'exemple même de Votre » Majesté, qui m'a appris à aimer M. de » Lauzun. Je le mettrai, dit le Roi, en » état de n'envier la fortune à personne : » mais, ma Cousine, promettez-moi de ne » rien faire sans mon aveu. Je ne pro- » mets rien, " répondit Mademoiselle en sortant brusquement. De retour chez elle, Madame de Nogent sœur de Lauzun, & attachée au service de la Princesse, releva leurs esprits abattus, en leur proposant d'achever un mariage auquel il ne manquoit que les cérémonies de l'Eglise. Un Prêtre leur donna la bénédiction nuptiale. Lauzun se flatta de fléchir le Roi, à force de victoires & de complaisances : Mademoiselle de Montpensier, à force de tristesse & de pleurs.

Le bruit couroit que ce mariage alloit se renouer, & que les bontés du Roi pour Lauzun l'emporteroient sur les raisons d'inégalité. La noblesse murmuroit de l'outrage qu'elle croyoit avoir reçu. Louis écrivit à tous ses Ministres dans les Cours étrangeres, & leur dit qu'il avoit déclaré au Duc de Créqui, au Marquis de Gui-

tri, & au Duc de Montauzier, qu'il ne consentiroit jamais que Mademoiselle épousât aucun Prince de ses sujets; mais qu'elle pouvoit choisir dans toute la Noblesse de France qui elle voudroit, hormis le seul Comte de Lauzun, & qu'il la meneroit lui-même à l'Eglise.

Deux mois après, pour consoler son favori, il lui envoya le bâton de Maréchal de France. Lauzun le refusa, & dit: » Je ne l'ai pas encore mérité. " Il continuoit à voir Mademoiselle, au mépris des conjectures qu'on faisoit sur ses assiduités. Dans cette foule d'ennemis, que lui avoient attirés ses prospérités & ses revers, il en avoit deux redoutables: le Tellier, qui ne lui avoit jamais pardonné d'avoir séduit Madame de Villequier, sa fille; & Louvois, qui aspiroit à se rendre maître des affaires de la guerre, & qui, environné de flatteurs, étoit, tous les jours, bravé par Lauzun, dévoré de la même ambition. Louvois, averti par ses espions de tout ce qui se passoit dans le Palais d'Orléans, jetta dans l'esprit du Roi des soupçons contre Lauzun, qui les accréditoit en prénant tous les airs de grandeur de l'époux de la plus haute des Princesses.

Le Comte de Guiche, exilé pour avoir

aimé Madame, fut rappellé; à condition qu'il se démettroit de sa charge de Colonel des Gardes. Lauzun n'osa la demander au Roi, qui ne mettoit plus dans son accueil qu'une amitié contrainte. Il recourut à Madame de Montespan, qu'il croyoit capable de pardonner, & la pria de demander cette charge pour lui. Madame de Montespan lui promit tout, & dit au Roi que Mr. de Lauzun en usoit plus mystérieusement avec son maître qu'avec sa maîtresse; qu'elle ne concevoit pas ses détours; qu'un Prince qui le combloit de tant de graces, avoit droit d'exiger plus de franchise. Louis, surpris de ce procédé défiguré par le pinceau de Madame de Montespan, entretint Lauzun de tous ceux qui prétendoient à la charge du Comte de Guiche, & lui demanda s'il n'y aspiroit pas lui-même. Lauzun répondit, qu'il n'en avoit pas eu seulement la pensée; qu'accablé des bienfaits de Sa Majesté, il savoit que mille autres en étoient plus dignes que lui. » Cette modestie » vous sied bien, reprit froidement le Roi: » mais, ajouta-t-il, si vous y prétendez, » que ne vous ouvrez-vous à votre ami?" Lauzun répliqua, qu'il n'y avoit jamais pensé. Le Roi lui lançant un regard à l'anéantir, lui dit qu'il s'étonnoit d'un

mensonge si impudent ; qu'il savoit tout ; qu'il n'étoit plus à ses yeux qu'un imposteur. Lauzun béguaya des excuses, & sortit, plein de rage & de désespoir. Je suis le plus malheureux des hommes, dit-il au Duc de Créqui ; & le meilleur de mes amis, est celui qui voudra m'étrangler. Il courut chez Madame de Montespan, lui reprocha sa perfidie, s'emporta jusqu'à la menace, & lui dit des paroles qu'un favori disgracié pouvoit seul prononcer.

La favorite balança long-temps, si elle se plaindroit au Roi. Elle avoit confié un secret important à Lauzun, & il falloit ou le perdre entiérement, ou se réconcilier avec lui. Le ressentiment l'emporta. Lauzun fut accusé. Indifférent, depuis qu'il avoit osé aimer Mademoiselle ; méprisable, depuis qu'il avoit menti, il devint odieux, dès qu'il eut outragé celle que le Roi aimoit. Louis eût plus aisément pardonné une offense faite à lui-même. Outré que tant de bienfaits fussent payés de tant d'ingratitude ; importuné par Louvois, qui représentoit que la sévérité seule pourroit réduire cet esprit altier, il le fit arrêter & conduire à Pignerol, où étoit depuis dix ans l'infortuné Fouquet.

Lauzun fit ce voyage dans un si grand

déſeſpoir, qu'on ne le quittoit pas un moment. On voulut le faire deſcendre du carroſſe dans un endroit dangereux: » Ces » malheurs-là, répondit-il, ne ſont pas » faits pour moi. Tout mon crime, dit- » il à l'Officier qui le conduiſoit, eſt d'a- » voir une trop grande amie, & une en- » nemie trop puiſſante." En entrant dans la priſon, il s'écria : *in ſæcula ſæculorum.*

On trouva dans ſes caſſettes des portraits de femmes ſans nombre ; une ſans tête ; une autre, les yeux crevés, une autre, la main écraſée ; les cheveux de toutes ſes maîtreſſes en ordre & étiquetés, & des billets, qui apprirent à Louis que les femmes les plus prudes de ſa Cour n'étoient par les moins fragiles. Perſonne ne les plaignit. Le Roi ne dit rien de ſon crime, & ce ſilence en déclaroit aſſez la nature.

Le lendemain, il envoya querir Marſillac, & lui dit : » Je vous donne le Gou- » vernement de Berry qu'avoit Lauzun." Marſillac répondit : » Sire, que Votre » Majeſté, qui ſait mieux que moi les » loix de l'honneur, ſe ſouvienne que » je n'étois pas ami de Lauzun, & qu'elle » juge ſi je dois accepter le don qu'elle » me fait. Vous êtes trop ſcrupuleux, » repartit le Roi : je vais vous faire hon-

» neur de vos beaux ſentimens." Et ſe tournant vers ſes Miniſtres, il leur conta les délicateſſes de Monſieur de Marſillac, & dit : » J'admire la différence : Lauzun » n'avoit pas daigné me remercier du Gou- » vernement de Berry ; & voilà un hom- » me pénétré de reconnoiſſance!"

Le chagrin altéra ſi rapidement la ſanté de Lauzun, qu'il tomba dans une létargie, que les Médecins regarderent comme l'avant-coureur du dernier ſommeil. Le Gouverneur de Pignerol dépêcha un courier pour donner avis de ſa mort : ſix heures après, un autre Courier apporta la nouvelle de ſa réſurrection. Le Roi ne témoigna ni chagrin ni joie. Mademoiſelle de Montpenſier, pénétrée de la plus amere douleur, parut à la Cour avec tous les dehors de l'indifférence, maudiſſant la nuit, l'inſtant où elle étoit née Princeſſe, & le jour faiſant ſentir à tous ceux qui l'environnoient, & par ſes hauteurs & par ſes caprices, combien elle l'étoit.

CHAPITRE V.

Désordres de la Cour.

L'Exemple de Louis fut contagieux. Sa Cour ne fut occupée que d'intrigues. Madame de Soiſſons, capable des crimes les plus hardis pour ſatisfaire ſon ambition, l'étoit des plus indécentes foibleſſes pour varier ſes plaiſirs. La Marquiſe de Coetquen enchaînoit & trompoit Turenne. Le Cardinal-Légat, épris de la Ducheſſe de Créqui, diſoit confidemment au Duc : » Je croirois mon plaiſir diminué » de moitié, ſi je penſois qu'on m'en» tendît. " Monſieur, plus occupé de ſa beauté que de ſa gloire, après avoir eu de la jalouſie de ſa premiere femme, excitoit celle de ſa ſeconde. Les filles de la Reine étoient trop ſouvent tentées pour ne pas ſuccomber ſouvent. Celles de Madame, chaſſées ſur l'ombre d'une galanterie, étoient tous les jours remplacées par d'autres, avec défenſe de plaire, & avec la figure la plus propre à déſobéir. Des Françoiſes d'une beauté célebre portoient dans les Cours étrangeres notre luxe

& nos passions. Mademoiselle de Keroualle (1) régnoit en Angleterre, avec autant d'empire qu'en pouvoit avoir la maîtresse d'un Roi sans cesse contredit par un Parlement. Mademoiselle de la Perousse gouvernoit l'Electrice de Baviere, quoiqu'elle fût aimée de l'Electeur. Mademoiselle de la Trimouille se consoloit en Danemarck de n'en avoir pu soumettre le Roi, par la gloire d'en avoir subjugué le frere (2) & le Grand-Chancelier (3).

Louvois même soupiroit. Madame du Fresnoy (4), femme d'un de ses Commis,

(1) Louise-Renée de Penacoët de Keroualle, créée, en 1662, Duchesse de Portsmouth, & en 1684, Duchesse d'Aubigny, pour elle & pour son fils, Charles de Lenox, Duc de Richmond. Elle fut présentée au Roi Charles II, par Henriette sa sœur. Elle eut à lutter contre Nell Gwin, Comédienne Angloise, mere du Duc de St. Albans.

(2) Le Prince Georges, depuis marié à la Reine Anne.

(3) Le Comte de Griffenfeld.

(4) » Madame du Fresnoy soupa chez nous : » c'est une Nymphe, une Divinité. Mais Madame » Scaron, Madame de la Fayette & moi, nous » la trouvâmes cent piques au-dessous de Madame de Grignan : non pas pour l'air ni pour le » teint ; mais ses yeux sont étranges, son nez n'est » pas comparable au vôtre, sa bouche n'est pas » finie. Elle est tellement recueillie dans sa beauté, qu'elle ne dit précisément que les choses qui » lui siéent bien. " Lett. de Sévigné, 27 Jan. 1672.

après avoir essayé ses charmes sur M. de Villeroi, sur le Duc de Caderousse, attaqua le Monarque & le Ministre, déplut à l'un, & asservit l'autre. Quelque indépendant que fût Louvois, il subit la loi générale, qui veut que la maîtresse d'un homme d'Etat soit son conseil. Pour obéir plus décemment, il créa pour elle une charge chez la Reine : il la fit Dame du lit : il reçut de sa main des placets. On rampa devant elle. Une femme décrépite s'étant présentée au dîné du Roi, Monsieur la répoussant, lui demanda ce qu'elle vouloit : » Hélas! Monsieur, dit-elle, je » voudrois bien prier le Roi de me faire » parler à Monseigneur de Louvois. Voilà, reprit Sa Majesté, Madame du Fresnoy, qui le peut encore mieux que nous » tous. "

CHAPITRE VI.

Disgrace & retour de Madame de Montespan.

(1) MAdame de Montespan, séparée de son mari, appuyée de sa fa-

(1) An. 1672.

mille, comptant ſur ſa fécondité, commençoit à régner avec empire. L'année précédente, elle n'avoit pas rougi d'accompagner le Roi en Flandre, & de ſe donner en ſpectacle à l'Univers. Juſqu'alors elle avoit paru ou incertaine de ſa place, ou jalouſe de ſa réputation. Elle crut enfin pouvoir braver la Reine, la Valliere, & la France. Soit qu'elle penſât qu'il ſuffiroit de mettre de la dignité dans ſa conduite pour s'en faire pardonner l'irrégularité, ſoit qu'elle craignît que le myſtere ne confirmât le Roi dans ces ſcrupules que la publicité du crime étouffe quelquefois, ſoit qu'elle fût ſéduite par le plaiſir d'imiter un amant aſſez jeune pour méconnoître la vraie grandeur, elle ſe prêta d'abord, & ſe livra enſuite à tout ce qui pouvoit conſoler une ambitieuſe de n'être pas placée ſur le trône. Les Seigneurs furent charmés de ce qu'elle leur rendoit le Roi, qu'un commerce ſecret avoit dérobé quelque temps à leurs adorations. Leurs hommages ne s'adreſſerent qu'à elle : la dépendance devint tous les jours plus étroite : tout eut un caractere de hauteur dans l'amant & dans la maîtreſſe, & un air de profonde ſoumiſſion dans le Courtiſan. Epoque d'un changement arrivé dans nos mœurs, qui devin-

rent plus douces, plus flexibles, mais qui perdirent en liberté ce qu'elles gagnerent en décence & en politesse.

Madame de Montespan tâchoit de concilier le vice impérieux avec l'humble piété. Elle s'étoit fait une morale trop relâchée pour une chrétienne, trop sévere pour une maîtresse. Ses belles mains ne dédaignoient pas de travailler pour les pauvres. Elle croyoit que des aumônes, l'assiduité au service divin, quelques pratiques extérieures rachetoient auprès de Dieu son scandaleux adultere. Elle approchoit de la table sacrée, à la faveur de quelques absolutions, surprises à des Prêtres mercenaires ou ignorants.

Un jour elle essaya d'en obtenir une d'un Curé de village, dont on lui avoit vanté la facilité. Mais cet homme de Dieu lui dit : » Quoi ! vous êtes cette Madame » de Montespan qui scandalise toute la » France ? Allez, Madame, renoncez à » vos coupables habitudes, & vous vien- » drez ensuite à ce tribunal redoutable ". Elle sortit furieuse, alla se plaindre au Roi, & lui demanda justice de la fermeté du Confesseur comme d'un outrage. Le Roi ne crut point que son autorité s'étendît jusqu'à juger de ce qui se passe dans les sacrements entre l'homme & Dieu.

Il consulta Bossuet dont il respectoit les lumieres, & Montausier dont il estimoit la vertueuse inflexibilité. Bossuet n'hésita pas à louer le Prêtre d'un courage qu'il n'eût peut-être pas eu lui-même. Montauzier dit brusquement, que Madame de Montespan devoit le remercier de lui avoir épargné un sacrilege, quoique Madame de Montauzier eût été généralement soupçonnée d'avoir resserré les liens que son mari vouloit rompre.

Le Roi, dont le cœur étoit fait pour cette vérité que l'oreille des Souverains entend si peu, leur promit, qu'à son retour de l'armée, il ne reverroit plus Madame de Montespan. Il permit même à Bossuet de lui écrire en toute liberté. On a deux lettres, ou il l'exhorte vivement, au nom de sa Religion & de sa gloire, d'être fidele à ses serments.

Au retour de la campagne, intrigues des Mortemar; agaceries de Madame de Montespan; exhortations pathétiques des dévots; indécision du Roi. On demandoit, si la maîtresse devoit être éloignée de la Cour? Cette question fut agitée comme un cas de conscience fort épineux. A Paris, on se réunit pour l'exil. A la Cour, on se partagea.

Les Casuistes rigides, les ennemis de

Madame de Montespan, dirent avec Bossuet, qu'il falloit couper cette liaison par un coup d'éclat. On prédisoit au Roi qu'il ne seroit pas maître de son cœur : on lui citoit la maxime du Sage, que, pour ne pas tomber dans le péril, il falloit le fuir : on lui représentoit que la publicité de la faute demandoit une réparation publique : on lui composoit de longs traités qu'il ne lisoit pas.

Ceux qui étoient plus politiques que vrais, opposoient à ce sentiment des raisons spécieuses. Il falloit ménager l'honneur non encore flétri d'une femme, dont le seul crime étoit de n'avoir pas résisté à la tentation la plus redoutable. Une réparation publique feroit un éclat ignominieux pour Madame de Montespan, édifieroit la Cour, scandaliseroit le Royaume. Il ne faut point apprendre aux peuples les foiblesses de leurs Princes. Les exemples de l'ancienne Eglise ne prouvoient rien : les circonstances avoient changé : c'étoit porter dans ce siecle pervers la perfection, la vigueur de cet âge heureux, dont on devoit bien plus admirer les vertus qu'on n'en pouvoit espérer le retour. Il suffisoit de renoncer à Madame de Montespan : quel mérite auroit le sacrifice, si elle étoit éloignée ? La voir en public, la voir tous

les jours, ſans la revoir en particulier, c'étoit une épreuve digne de la grande ame de Sa Majeſté.

Louis fut de ce ſentiment : c'étoit celui de ſon cœur. Hé! diſoient les gens déſintéreſſés, qu'importe que Madame de Monteſpan ſoit chaſſée? S'il l'exile, ſes paſſions ne lui feront-elles pas bientôt une autre Madame de Monteſpan? Il faut à nos maîtres une femme qui leur diſe des vérités qu'ils ne voudroient pas entendre de la bouche d'un homme, & qu'un homme même n'oſeroit leur dire.

Déja pluſieurs Dames faiſoient des avances, les unes avec artifice, les autres avec effronterie. Madame de Chevreuſe, dont la perſonne étoit le tombeau des plaiſirs après en avoir été le temple, préſentoit Madame de Luynes : mais peu ou point d'eſprit. Madame de la Ferté ſe préſentoit elle-même; mais beaucoup d'eſprit & peu de beauté. Un Courtiſan dit au Roi, que s'il avoit des deſſeins ſur Madame de Grancey (1), il le ſupplioit de ſe ſervir de lui, & qu'il y employeroit toute l'au-

(1) Louiſe-Eliſabeth Rouxel de Grancey, Dame d'Atours de Marie-Louiſe d'Orléans, Reine d'Eſpagne.

torité d'un oncle, & tout le zele d'un ancien ſerviteur. » Monſieur, lui répondit » le Roi en ſouriant, nous ſommes trop » vieux, vous & moi, vous, pour ſé» duire une fille de quinze ans, & moi » pour l'aimer. "

Tandis qu'on délibéroit des moyens d'éloigner Madame de Monteſpan des aſſemblées, elle y parut. Elle y parut avec tous les charmes qu'une longue abſence lui avoit prêtés. Le Roi la fuyoit; elle l'évitoit ſans affectation : cependant ils ſe rencontroient toujours. Ils s'éloignoient & ſe retrouvoient ſans ceſſe. Inſenſiblement ils ſe rapprocherent & rougirent; leurs yeux ſe parlerent; leurs cœurs s'attendrirent : la même honte les ſéparoit; le même ſentiment les réunit. Un moment d'entretien à l'embrazure d'une fenêtre, détruiſit tout l'ouvrage de Boſſuet. Eh! quels Caſuiſtes tiendront contre l'éloquence de deux beaux yeux ?

CHAPITRE VII.

(1) *Voyage de Madame Scaron à Anvers.*

CEpendant le Duc du Maine grandiſſoit, boîtoit, & étoit charmant. Il étoit né très-bien fait; mais à trois ans, quand les groſſes dents percerent, il eut de ſi violentes convulſions, qu'une de ſes jambes ſe retira.

Après avoir inutilement épuiſé tous les remedes de la Faculté de Paris, le premier Médecin d'Aquin jugea qu'il falloit l'envoyer à Anvers, pour le montrer à un Médecin dont on vantoit le ſavoir. Comme on ne vouloit point que l'enfant fût connu, pour éviter la dépenſe ou l'embarras, Madame Scaron fit ce voyage ſous le nom d'une femme de condition de Poitou, nommée la Marquiſe de Surgeres. Le Prince paſſoit pour ſon fils. La nombreuſe ſuite du Duc du Maine, diſoit aſſez que ce n'étoit pas un enfant ordinaire. Madame Scaron trahiſſoit l'incognito qui lui étoit preſcrit, par ſon empreſſe-

(1) An. 1674.

ment à soulager les malheureux qui s'offroient à sa pitié, & par son attention à enseigner au Prince combien il est doux de donner. Munie d'une permission de l'Evêque, elle se faisoit ouvrir les tabernacles des Eglises qui étoient sur la route, & elle donnoit des ciboires d'argent par-tout où il n'y en avoit pas.

Les remedes de l'empyrique furent violents. Madame Scaron ne put soutenir la vue de l'appareil. Ce qui fit dire à quelqu'un qui étoit présent : » Nous ne voyons » pas le pere de cet enfant ; mais, à coup » sûr, voilà la mere. ". Le petit Duc, déja honteux d'aller faire voir ses infirmités à l'étranger, dit au Médecin : » Au moins, » Monsieur, je ne suis pas né comme ce- » la ; voyez ma mere, & papa n'est rien » moins que boîteux. " Le charlatan força la nature ; il allongea la jambe, & ne la fortifia point, & renvoya le Duc à Paris, avec parole qu'il ne boîteroit plus, & de grandes dispositions à boîter davantage. (1)

(1) Madame de Maintenon, avant qu'il fût reconnu, l'avoit mené à Anvers pour le faire voir à un homme que l'on disoit qui redressoit les boîteux : il en revint plus boîteux qu'il n'y étoit allé. *Mém. de Mlle. de Montpensier*, *T. VI.*

Le Roi la récompensa de ses soins. Jettant les yeux sur l'état des pensions, il vit deux mille francs pour Madame Scaron, les raya, & mit deux mille écus. Ce bienfait, en lui assurant une vie agréable à la Ville, l'attachoit à la Cour, & lui annonçoit de nouvelles graces & de nouvelles chaînes. Cependant, plus occupée que jamais de ses anciens amis, elle leur donnoit le peu de loisir qu'elle avoit, avec un plaisir qui faisoit regretter qu'elle n'en eût pas davantage (1)

Le Roi n'eut point pour la Marquise de Surgeres la répugnance qu'il avoit eue pour Madame Scaron. On la lui avoit dépeinte comme une bisarre, comme une glorieuse qu'il falloit ménager. Il la vit pleine de modestie & de douceur. Il l'admit à ses parties secretes, à la priere de Madame de Montespan, qui, sur ce premier goût, prédit au Roi que Madame Scaron, mieux connue, lui en inspireroit un plus vif.

Le Duc du Maine, dont la naissance

---

(1) Lett. de Me. de Coulanges à Me. de Sévigné : » Il y a, dit-elle, chez une de ses amies » un homme qui la trouve si aimable & de si » bonne compagnie, qu'il souffre impatiemment » son absence. »

n'étoit presque plus un secret, contribua beaucoup à l'établir dans son esprit par une réponse faite à propos. Louis, qui, comme tous les Bourbons, étoit un pere fort tendre, ne dédaignoit pas de jouer avec son fils : satisfait de son esprit, il ne put s'empêcher de lui dire qu'il étoit bien raisonnable. » Comment ne le serois-je » pas, répondit l'enfant ? je suis élevé » par la raison même. " Cette réponse valut à la Gouvernante cent mille francs.

Cependant le Roi ne goûtoit pas encore son caractere. Il la toléroit à ses soupers particuliers, plutôt qu'il ne l'invitoit. Le mot de Madame d'Hudicourt avoit fait une impression qui duroit encore. Il la regardoit comme une femme qui vouloit obscurcir tout ce qu'il y avoit de lumiere dans les autres. Étonné de voir tant de bons sens sans soupçon de savoir, il croyoit peut-être qu'elle se contraignoit devant lui ; & peut-être étoit-il lui-même contraint.

Le Duc du Maine & le Comte de Vexin (1) furent légitimés. L'un eut la char-

(1) Louis César de Bourbon, Comte de Vexin, né le 20 Juin 1671, légitimé, & nommé à l'Abbaye de St. Germain-des-Prés, mort le 10 Janvier 1683.

ge de Colonel-Général des Suisses, & l'autre, l'Abbaye de St. Germain des-Prés. Ils parurent enfin (1) à un bal que donna Madame de la Valliere. Ce fut un spectable bien doux pour Louis, que de voir rassemblés un Dauphin, qui donnoit de grandes espérances; Mademoiselle de Blois, qui avoit toutes les graces; le Comte de Vermandois, qui sentoit déja ce qu'il étoit; le Duc du Maine, dont la vivacité annonçoit qu'il ne boîteroit pas dans la carriere de la gloire; le Comte de Vexin, auquel un Astrologue Italien avoit promis le sceptre de Pologne.

L'éducation du Duc du Maine fut entiérement confiée à Madame Scaron; elle eut le choix des maîtres & des précepteurs. Elle donna une partie de son autorité à M. Le Ragois, neveu de l'Abbé Gobelin, savant, vrai, laborieux, d'un esprit orné en un mot tel qu'il le falloit à un Prince qui devoit mériter son rang & son état. Quand l'âge & la santé eurent rendu le Duc plus capable d'instruc-

(1) 1er. Janvier 1674. Lett. de Sévigné. » On » ne voit point encore ces petits Princes : l'aîné » a été trois jours avec pere & mere. Il est joli, » mais personne ne l'a vu. On voit un peu Ma- » dame Scaron. "

tion, elle lui donna Chevreau, le même qui fit une *Histoire du Monde*, & qui convertit en trois semaines la Princesse Palatine, destinée à Monsieur.

Elle se réserva le soin de lui former un cœur droit & bienfaisant. Elle y réussit. Le Prince avoit d'heureuses inclinations, l'esprit ouvert, de la docilité, & un attachement extrême pour sa Gouvernante. Il en étoit mille fois plus aimé que de sa mere, & il l'aimoit mille fois plus. Cette inclination réciproque préparoit la fortune du Prince, qui la dut à une femme qui lui avoit cent fois dit : » Quand vous » serez grand, vous ne vous souviendrez » plus de moi. (1) "

Madame de Montespan entroit quelquefois dans le détail de l'éducation de ses enfants, faisoit des changements, contredisoit le plan établi, & sur-tout diminuoit la dépense. Car elle avoit toute l'avarice des gens obligés par état à des profusions, qu'ils ne font pas par goût. La Gouvernante souffroit impatiemment qu'on fît des innovations inutiles, se plaignoit qu'on tuoit ces enfants à sa vue,

(1) Mém. manuscrits de Mad. de Bouju, actuellement Religieuse aux Ursulines de Mantes.

qu'ils manquoient du néceſſaire, qu'on les élevoit en bourgeois, & menaçoit de les abandonner à la conduite de leur mere. Ces démêlés commençoient par un combat de ſentiments pour les Princes, & finiſſoient par des reproches amers de la part de Me. de Monteſpan, & par des plans & des projets de quitter la Cour, de la part de Madame Scaron. La mere prétendoit qu'on ne lui pouvoit conteſter le droit de nourrir ſes enfants à ſon gré; la gouvernante répondoit: » Ils ſont au Roi; & depuis qu'il les a légitimés, à la France."

Madame de Monteſpan ſe vengeoit de ces contradictions, en excluant Madame Scaron des parties où elle l'avoit initiée. Celle-ci, encore plus bleſſée de ces marques de reſſentiment, que du reſſentiment même, refuſoit d'y revenir, quand elle y étoit rappellée. Il lui ſembloit honteux d'être le jouet d'une femme dont elle n'étoit pas la complaiſante. Madame de Monteſpan, irritée par ſes refus, la mettoit mal avec le Roi. Madame Scaron, née ſenſible & impétueuſe, s'échappoit quelquefois avec d'autant plus de violence qu'elle s'étoit contenue avec plus d'efforts. La maîtreſſe s'en plaignoit au Roi: la Gouvernante, à l'Abbé Gobelin, qui la forçoit à reſter à la Cour, dans l'eſpérance d'un bon

bénéfice pour lui, & d'une grosse pension pour elle.

Ces deux femmes, réconciliées aussi vîte que brouillées, ne pouvoient ni vivre ensemble, ni se séparer. L'une vouloit que l'autre la traîtât, sinon comme son égale, du moins comme son amie. L'autre, tantôt oublioit sa dignité dans des épanchements de cœur, tantôt faisoit sentir l'extrême distance qu'il y avoit entre celle qui faisoit des Princes, & celle qui les élevoit.

Le Roi excédé de ces divisions continuelles, dit enfin à Madame de Montespan : » Si elle vous déplait, que ne la chassez-vous ? n'êtes-vous pas la maîtresse ? " (1) Madame de Montespan jugea qu'il étoit plus facile d'appaiser Madame Scaron, que de la remplacer. Mais elle lui fit entendre que le Roi l'avoit laissée maîtresse de sa vengeance. Madame Scaron, profondément blessée d'un mot qui la soumettoit à la tyrannie d'une autre, déclara nettement qu'elle vouloit se retirer. Ses amis la conjurerent de ne pas fuir la fortune qui la cherchoit. Madame de Montespan, allarmée de cette résolution, engagea l'hô-

(1) Mém. du Marquis de la Fare. Msts. de Mlle. d'Aumale.

tel d'Albret & l'hôtel de Richelieu à la retenir, par les motifs les plus pressants. Tout fut inutile. Le Roi l'avoit offensée : il fallut que le Roi l'appaisât. Elle se rendit à ses instances, & promit de faire avec le Duc du Maine le voyage de Barege. L'estime des autres pour nous, commence par celle qu'ils nous voyent pour nous-mêmes. Le Roi respecta une femme qui ne reconnoissoit d'autre maître que lui. Il ne redouta plus la conversation du bel-esprit. Il la délivra du joug que lui imposoit Madame de Montespan. Il voulut qu'elle ne rendît compte qu'à lui de l'éducation des Princes. Et dans ces entretiens, il la trouva si aimable, qu'il revint entiérement de ses préventions.

Voilà comment Madame Scaron plut insensiblement. Quelques-uns veulent que Louis ait pris du goût pour elle brusquement, & comme par hasard. C'est une historiette qu'on trouve par-tout, & qui ne reparoît ici que pour être réfutée.

Le Roi, dit-on, ayant fait un jour à Madame de Montespan une de ces tendres questions, qui supposent qu'un Prince peut être aimé pour lui-même, & n'est jamais sûr de l'être, la favorite lui répondit ce que toutes les femmes répondent à leurs amants. Le Roi la quitta, en lui disant un

un peu féchement, qu'elle pouvoit confondre des fentiments d'ambition avec des fentiments d'amour. Madame de Montefpan, allarmée de ce doute prononcé, ne voulut point que Louis dormît fur une idée fi funefte. Elle lui écrivit pour l'en défabufer. Mais peu fatisfaite de fa lettre, elle eut recours à Madame Scaron, qui fur le champ lui en fit une charmante, que Madame de Montefpan copia. Le Roi en fut ravi, & la loua fi fort, que honteufe de recevoir des éloges qui appartenoient à une autre, Madame de Montefpan avoua qu'elle s'étoit parée de l'efprit de Madame Scaron. Louis fut piqué que fa maîtreffe eût eu befoin d'une main étrangere, pour l'affurer qu'elle l'aimoit pour lui-même. Il voulut voir celle qui écrivoit fi bien. La converfation aifée & brillante de Madame Scaron, foutint l'idée que fa lettre avoit donnée de fon efprit, & la répugnance du Roi ceffa. (1) Conte

(1) Voyez les Lettres de Madame du Noyer, méprifées & copiées par tous les Hiftoriens. Gayot de Pitaval, Auteur de la *Bibliotheque des Gens de Cour*, y rapporte la prétendue Lettre de Madame Scaron pour Madame de Montefpan. Il ne dit point d'où il l'a eue. Le ftyle de cette piece prouve affez qu'elle eft de lui.

imaginé par quelqu'un, qui ne connoiſſoit ni Madame Scaron, ni Madame de Monteſpan.

Celle-ci n'avoit (pas) beſoin d'emprunter la plume de perſonne. Elle écrivoit comme Sévigné. Et ſi elle n'avoit pas le ſtyle de ſa famille, l'amour lui eût donné le ſien. D'un autre côté, Madame Scaron déſapprouvoit trop décidément tout ce qui avoit l'air de galanterie, pour ſe prêter à une pareille complaiſance. Quoiqu'avec de l'eſprit, on ait le ton de toutes les paſſions comme de tous les états, la piété dont elle faiſoit profeſſion, ne lui auroit pas permis celui d'une pareille lettre. Déja elle ſouffroit aſſez de la néceſſité où elle étoit, de contraindre le mépris qu'elle avoit pour Madame de Monteſpan ; il lui ſembloit qu'être invitée à ſes fêtes, c'étoit être aſſociée à ſes foibleſſes, quoique ſon directeur eût décidé qu'on pouvoit, ſans offenſer Dieu, vivre avec ceux qui l'offenſoient.

Sa réputation étoit ſi bien établie, que le Roi s'amuſant à la campagne à renverſer les fauteuils des Dames, paſſa droit devant Madame Scaron, & dit : « Pour » celle-là, je n'oſerois !"

Elle preſſoit ſouvent Madame de Monteſpan de renoncer au Roi. Celle-ci pro-

mettoit tout, avoit des rigueurs pendant un mois, & sembloit ne s'être privée du péché que pour y revenir avec plus de goût. Quelquefois elle accabloit Madame Scaron de tous ses caprices, pour la punir d'une vertu qui lui sembloit un reproche tacite de ses fautes. Elle eût pardonné à une vieille dévote des conseils & des exemples, qui devenoient des insultes dans une femme qui n'avoit que cinq ans plus qu'elle, autant de graces, moins de beauté, mais plus d'esprit.

Elle lui cachoit tous ses plaisirs avec autant de soin, que Madame Scaron cachoit les progrès qu'elle faisoit dans la piété. Elle redoutoit même ses regards; & la priant de la venir trouver dans une de ses couches: » Je veux vous voir, lui » écrivoit-elle, quoique j'appréhende vo- » tre présence. Au nom de Dieu! que » vos grands yeux noirs ne tombent pas » sur moi dans l'état où je suis."

Pour modérer une sévérité importune, elle entroit dans les bonnes œuvres qu'on lui proposoit; elle protégeoit la Communauté de St. Joseph: mais elle mettoit tant d'avarice dans ses libéralités, qu'on voyoit qu'elle craignoit plutôt Madame Scaron, qu'elle n'aimoit les pauvres. Elle fonda dans une Eglise une lampe d'or, si légere,

que Madame Scaron rougit de la présenter, & qu'il fallut la remplir de sable, pour que l'air ne l'agitât pas.

Etant allées un jour ensemble à l'Eglise, Madame de Montespan entra dans un confessionnal. Madame Scaron la crut convertie. Elle n'en douta plus, quand elle vit la pénitente entendre la Messe avec recueillement, & recevoir le pain sacré avec ferveur. Au sortir de l'Eglise, elle lui témoigna sa joie d'un si sincere retour à Dieu. Madame de Montespan dit gaiement à son cocher, de la mener à Versailles. » Quoi? s'écria Madame Scaron, » vous venez de recevoir votre Créateur, » & vous allez sans frémir vous jetter » das les bras d'un homme? Ah! Madame, craignez du moins le Diable, si » vous n'aimez Dieu. " Madame de Montespan gémit, & ne changea pas. Elle cherchoit à s'abuser par de fausses vertus. Elle se piquoit d'une extrême régularité dans ses exercices. Les jours de jeûne, elle faisoit peser devant elle le pain de sa collation. Madame Scaron rioit de cette délicatesse. » Eh! quoi? dit Madame de » Montespan, parce qu'on fait un péché, » croyez-vous qu'on les fasse tous?" Le pere Feuillet (1) lui auroit repliqué: » Ma-

(1) Confesseur de Madame.

» dame, mangez un bœuf; & ſoyez Chré-
» tienne. "

CHAPITRE VIII.

La Ducheſſe de la Valliere, Carmélite.

MAdame de la Valliere n'eſpéroit plus de ramener un cœur qui avoit eu le temps de l'oublier. Elle ſongeoit à réparer des péchés, qu'heureuſement pour ſon ſalut elle ne pouvoit plus commettre. Tous les jours elle maudiſſoit la Cour, & n'avoit pas la force d'en ſortir. Le deſir de voir ſes enfants établis ou prêts à l'être, le charme de contempler encore le Prince à qui elle avoit tout ſacrifié, peut-être un reſte d'eſpérance, la retenoient. Lauzun avoit voulu l'épouſer; elle l'avoit éloigné avec indignation. Le Duc de Longueville en étoit amoureux; elle lui défendit d'eſpérer (1). Elle crut que Dieu ſeul pouvoit remplir la place que le Roi avoit occupée dans ſon cœur. Tout en elle devoit être admirable. Nulle femme n'avoit aimé avec plus de délicateſſe : nulle ne

(1) Mém. de Montpenſier.

s'en punit avec plus de sévérité. Elle étoit destinée à être le modele des maîtresses des Rois.

Un saint Religieux ayant reçu d'elle une somme considérable pour un établissement utile : » Madame, lui dit-il, vous êtes » trop bienfaisante pour que Dieu n'ait pas » pitié de vous : vous avez scandalisé le » monde, vous l'édifierez un jour. " Quoique ces paroles réveillassent ses remords, elles lui donnerent de la joie. Et Dieu, qui d'abord n'avoit paru la regarder que de loin, ajouta ces graces impérieuses qui triomphent du vice, à ces premiers mouvements auxquels elle avoit obéi.

Elle partit secretement de Saint-Germain, & s'enferma dans le Couvent de Chaillot, d'où elle écrivit au Roi une lettre, telle que l'avoient pu dicter la passion, le désespoir & la pitié. Le Maréchal de Belle-fonds eut ordre de la ramener. Elle le pria de dire au Roi, qu'après avoir perdu son cœur, elle auroit quitté la Cour, si elle avoit pu obtenir d'elle de ne le plus voir ; que cette foiblesse avoit eu tant d'empire sur elle, qu'à peine en pouvoit-elle faire un sacrifice à Dieu ; qu'elle vouloit pourtant que le reste de la passion qu'elle avoit eue pour lui, servît à sa pénitence, & qu'après lui

avoir donné toute ſa jeuneſſe, ce n'étoit pas trop du reſte de ſa vie pour le ſoin de ſon ſalut.

Le Roi fut attendri, & envoya M. Colbert à Chaillot la prier inſtamment de revenir à Verſailles. Elle obéit. Madame de Monteſpan fut au-devant d'elle, les bras ouverts, les larmes aux yeux. La Ducheſſe embraſſa tendrement ſa rivale, & la conjura de permettre au Roi de ſe ſauver. Le Prince cauſa une heure avec elle, approuva ſes réſolutions, la pria d'en remettre l'exécution à un autre temps, & ſortit de ſon cabinet, les yeux encore humides de pleurs. Madame de la Valliere lui déclara, qu'elle vouloit abſolument ſe retirer du monde. » Je connois mon cœur, diſoit-elle : je m'en défie : il faut le mettre dans l'eſclavage. C'eſt le meilleur » uſage qu'il puiſſe faire de ſa liberté ". Le Roi lui repréſenta les ſuites d'un engagement perpétuel, la délicateſſe de ſa ſanté, la facilité de faire plus de bien dans le monde que dans la retraite. » J'ai pris » trop tard, répondit-elle, mon parti pour » ma gloire : je me flatte de le prendre encore à temps pour mon ſalut ". Il voulut du moins l'engager à choiſir un Ordre peu auſtere, & où elle pourroit exercer ſes vertus dans le gouvernement d'une

maison. Elle répliqua en gémissant : » Quand » on s'est perdu soi-même, peut-on con- » duire les autres ?

Les Courtisans imaginoient que les voyages à Chaillot n'étoient qu'un jeu conseillé, ou par une coquetterie raffinée pour regagner le cœur du Roi, ou par une vengeance cruelle pour le détacher du moins de Madame de Montespan. Mais les sentiments de piété étoient devenus en elle aussi profonds, qu'ils avoient d'abord été superficiels. (Depuis long-temps) sa retraite étoit résolue. A une chasse du Roi, elle s'en ouvrit à Madame Scaron, comme à la personne la plus propre à juger sainement d'un projet encore plus souvent l'ouvrage du désespoir que du répentir.

Madame Scaron fut effrayée du seul mot de Carmélite. » C'est un dessein, reprit » la Duchesse, que je médite depuis long- » temps ; & pour me préparer aux austé- » rités de l'état que je vais embrasser, je » porte une haire & un cilice. On ne peut » trop expier le crime d'avoir trop aimé ". Madame Scaron la pria de s'interroger encore, lui remontra les conséquences d'un premier pas. » Comment, lui dit- » elle, soutiendrez-vous la vie d'une Car- » mélite, vous, accoutumée dès l'enfance » à la mollesse & aux plaisirs ? Ah, Ma-

» dame, lui répondit la Ducheſſe, en mon-
» trant le Roi & Madame de Monteſpan,
» quand j'y trouverai des peines, je n'au-
» rai qu'à me rappeller toutes celles que
» ces deux perſonnes m'ont fait ſouffrir ".

Elle exécuta ce deſſein avec la magnanimité d'un héros. Toute la Cour voulut être témoin du ſacrifice. La Reine y aſſiſta. La victime ne parut jamais plus aimable qu'au moment qu'elle fut immolée. Sa beauté ſurprit tout le monde : le ſermon de M. Boſſuet ne ſurprit perſonne. Les Courtiſans fondoient en larmes. Madame de la Valliere prononça les vœux qui la lioient à jamais, avec les mêmes graces, le même empreſſement, la même liberté d'eſprit qu'elle avoit mille fois juré à Louis un amour éternel.

Depuis, nul regret pour le monde. Pas un ſoupir pour le Prince qu'elle avoit adoré. Elle ne s'occupa que de ſes péchés & de Dieu. Elle paraphraſa ce beau cantique, où David déplora des égarements mille fois plus criminels. Tous les ſentiments d'amour, de foi, de contrition de ce Roi pécheur étoient au-deſſous de ceux que lui inſpiroit le ſouvenir amer de foibleſſes, plus pardonnables que celles de Bethſabé. Elle paſſa trente-cinq ans dans ces auſtérités, ſous le nom de ſœur Louiſe

de la Miséricorde : plus grande, aux yeux du Chrétien & du Roi même, sous le cilice, dans l'humiliation, aux pieds des autels, que lorsqu'assise à côté du trône elle voyoit un peuple de flatteurs mendier en tremblant un de ses regards. Ses plaisirs avoient fait ses inquiétudes : ses souffrances firent sa joie (1).

La tendresse maternelle troubla sa retraite. Le Comte de Vermandois, adoré de son pere, corrompu par ses menins, entraîné par la force des premieres passions, s'étoit cru tout permis. A tous les airs d'un fils de Roi, il joignoit la conduite la plus dissolue. Surpris dans des dé-

(1) Elle entra dans le noviciat le 2 Juin 1674, fit profession le 4 Juin 1675, & mourut le 6 Juin 1710, âgée de 65 ans. Elle fit donation de tous ses biens à Marie-Anne de Bourbon, sa fille, née à Vincennes le 2 Octobre 1666, légitimée en 1667, mariée le 16 Janvier 1680 à Louis-Armand, Prince de Conti, mort sans enfants en 1685, morte en 1739. Madame la Princesse de Conti donna le Duché de Vaujour au Marquis de la Valliere son oncle. Mlle. de la Valliere avoit eu trois fils, l'un mort le 15 Juillet 1666, sans avoir été légitimé, & enterré à St Eustache ; l'autre mort, dit Mlle. de Montpensier, de la peur que sa mere avoit eu d'un coup de tonnerre ; le troisieme, Comte de Vermandois, Amiral de France.

bauches honteuſes, il avoit eu ordre de ne ſe plus préſenter devant ſon pere. Ses domeſtiques avoient été chaſſés. Condamné à vivre dans ſon appartement ſans voir perſonne, il n'en ſortoit que pour aller à l'Académie ou à la Meſſe. Sœur Louiſe de la Miſéricorde ne put apprendre ces déréglements, ſans être pénétrée de douleur. Le Prince fut fort prêché, fit une confeſſion générale, parut fort dévot, & n'en devint pas meilleur. Le Roi lui pardonna tout. Le Comte de Vermandois le ſuivit au ſiege de Courtrai (1). Il donna de grandes preuves de courage, ſe fit aimer du ſoldat par ſes profuſions, excita la jalouſie de M. le Dauphin, & eut des démêlés avec lui. Ce ſont, dit Mademoiſelle de Montpenſier, de ces hiſtoires que l'on ne ſait point, & que l'on ne voudroit pas ſavoir (2). Le bruit ſe répandit au camp, que M. de Vermandois étoit mort (18 Nov.) pendant la nuit : les uns diſoient d'une fievre maligne, les autres de la petite-vérole, quelques-uns pour avoir trop bu d'eau-de-vie. Le Comte de Vermandois fut tranſporté à Arras, (26 Nov.)

(1) An 1683.
(2) Mém. de Montpenſier.

& enterré ſans pompe dans l'Egliſe Cathédrale. Cependant, à la pointe du jour, on vit ſortir du camp une litiere bien fermée, où l'on dit qu'étoit la caiſſe militaire. Cette litiere prit un chemin détourné, & l'on crut qu'elle portoit un priſonnier important. Madame de la Valliere apprit par M. Boſſuet la mort de ſon fils : » Faut-» il, dit-elle, que je pleure la mort d'un » fils dont je n'ai pas encore achevé de » pleurer la naiſſance ? " On parla diverſement de ſon eſprit & de ſa conduite (1). Mais il paroît par tous les Mémoires du temps, que perſonne ne douta de ſa mort.

L'Auteur des *Mémoires ſecrets de Perſe*, Livre rempli de faux & de vrai, aſſura, il y a environ quinze ans (2), que M. de Vermandois avoit été conduit ſecretement à la Baſtille, couvert d'un maſque de fer. Depuis Mr. de Voltaire a conté le même fait qu'il donne pour nouveau, mais avec des circonſtances un peu différentes de celles du premier Auteur, & qui éloignent tout ſoupçon, que ce priſonnier ait été le Comte de Vermandois. Les recherches que j'ai faites ſur cet événement ſingulier,

(1) Mém. de Montpenſier.

(2) Ceci eſt écrit en 1755.

m'ont appris qu'en effet il y a eu à la Baſtille un priſonnier d'Etat, maſqué de fer, d'une taille avantageuſe, & d'environ cinquante ans : qu'avant d'être transféré dans ce Château, il avoit été à Pignerol, & aux Iſles de Ste. Marguerite : qu'il mourut dans le mois de Septembre 1703, & fut enterré à St. Paul, & qu'un caveau de l'Egliſe de Courtrai ayant été ouvert, il y a quelques années, on y trouva un cercueil rempli de ſable (1). Il eſt bien étonnant qu'un fait, que tant de gens ont ſu, & que tant d'autres ont dû ſoupçonner, ſoit encore aujourd'hui non-ſeulement un ſecret, mais preſque un problême !

CHAPITRE XV.

Achat de Maintenon.

MAdame Scaron ſe voyoit tous les jours plus goûtée du Roi, & plus haïe de Madame de Monteſpan. Mais ſes

(1) Remarquez que preſque tous les Hiſtoriens diſent, que le corps du Comte de Vermandois fut porté à Arras;

plaiſirs étoient des moments, & ſes peines étoient des ſiecles. Madame de Monteſpan s'enfermoit avec elle, pour exhaler ſans gêne toutes les vapeurs de ſa bile. Si Madame Scaron prétextoit quelque indiſpoſition ou quelque affaire, on rejettoit ſes excuſes. On ne lui permettoit pas même d'être dévote ou malade.

Aſſujettie à des chagrins continuels, que l'amour-propre augmentoit ſans doute, n'ayant que l'Abbé Gobelin à qui elle pût les confier, n'en recevant que des conſolations preſque auſſi triſtes que ſes maux, mille fois tentée de parler au Roi, trop reconnoiſſante pour parler contre ſon amie, elle projettoit tantôt d'acheter une terre, tantôt de ſe jetter dans un Couvent. Mais aujourd'hui ſon âge & la modicité de ſa fortune, demain un mot du Roi, ou une confidence de ſa favorite, toujours quelque réflexion ou quelque incident, venoit déranger ſes projets. Combattue par des goûts ſans ceſſe oppoſés, dans le tumulte du monde elle ſoupiroit après la retraite, &, dans le ſilence de la ſolitude, après les plaiſirs de la Cour. Ce fonds d'ennui qui la ſuivoit par-tout, ce penchant a dédaigner tout ce qu'elle avoit, & à ſe paſſionner pour tout ce qu'elle n'avoit pas, ces inquiétudes, ces impatien,

ces que perſonne ne remarquoit, mais où elle ſe ſurprenoit ſi ſouvent elle-même, la convainquoient de plus en plus, que Dieu ſeul pouvoit remplir le vuide du cœur de l'homme. Incapable de bonheur, elle ne l'étoit pas de plaire. Une joie ſouvent forcée, mais qui paroiſſoit toujours naturelle, lui faiſoit un caractere aimable, aux dépens de ſon tempérament ſans ceſſe rebelle & ſans ceſſe vaincu. Le malheur d'être la femme de la Cour la plus ennuyée, étoit compenſé par la gloire d'en être la plus amuſante.

Ses ſoins pour le Duc du Maine redoubloient, à meſure qu'elle approchoit du terme où il devoit ſortir de ſes mains. Le Roi, étant entré chez ſon fils, la trouva ſeul avec le Duc, qui avoit la fievre, & qu'elle ſoutenoit d'une main; Mademoiſelle de Nantes, qu'elle berçoit de l'autre; & le Comte de Vexin, qui dormoit ſur ſes genoux. Les femmes de ſervice avoient ſuccombé ſous la fatigue. Madame Scaron avoit paſſé trois nuits auprès de ces enfants malades, & elle croyoit n'avoir encore rien fait. Le Roi lui envoya cent mille francs.

Ce nouveau bienfait ne l'attacha pas à la Cour. Elle perſiſta dans la réſolution d'en ſortir. Mais d'un côté, elle craignoit que

le Roi ne l'accusât d'un zele mercénaire ou perfide ; & de l'autre, elle craignoit de se brouiller avec Madame de Montespan, que le public regarderoit comme la premiere source des présents du Roi. Cependant la favorite n'y avoit aucune part ; & Madame Scaron avoit du moins le plaisir de se dire, que Madame de Montespan n'étoit ni sa maîtresse, ni sa bienfaictrice.

Quoiqu'elle tînt au Roi par un goût direct, ses chaînes, pour être volontaires, ne lui parurent pas moins pesantes. Elle chercha un asyle contre l'esclavage, & elle n'y trouva qu'un esclavage plus grand. Elle avoit résolu d'acheter une terre, soit pour y vivre en liberté, soit pour en prendre le nom : car celui de Surgeres, dont elle avoit essayé, avoit augmenté son aversion pour celui qu'elle portoit. Elle étoit entrée en marché pour le fief d'Aubigné en Anjou, le premier domaine & le berceau de ses aïeux. On lui proposa Maintenon, terre belle & noble : un grand Château, de beaux dehors au bout d'un fort grand bourg, à quatorze lieues de Paris, à dix de Versailles. La situation la tenta. Le marché fut conclu à deux cents cinquante mille livres (1). Maintenon n'en

(1) 27 Décembre, 1674.

produisoit que neuf ou dix mille. Mais elle y porta cet esprit d'ordre & d'économie, qu'elle tenoit de sa premiere indigence. Elle débaucha des ouvriers Flamands, pour y établir des fabriques de dentelles. Elle y appella des Normands qui travaillerent en toilerie : de sorte qu'elle porta le revenu de sa terre à quinze ou seize mille livres. Elle dit en y entrant : » Voilà où je mourrai ". C'est le seul bien-fonds qu'elle ait possédé, dans une faveur qui auroit pu lui en donner d'immenses.

Cette Châtellenie (1) appartenoit à la Maison d'Angennes. La Marquise de Maintenon, pressée par ses créanciers, partit pour la Martinique, y fit des établissements, & finit ses jours dans l'habitation même d'où Madame Scaron étoit sortie pour venir lui acheter sa terre.

Les moments que Madame de Montespan ou le Roi laissoient à Madame Scaron, étoient employés à reconnoître Maintenon. Elle l'embellissoit, elle établissoit

(1) Elle fut érigée en Marquisat-Pairie en 1688. Elle appartient aujourd'hui à la Maison de Noailles, & produit, moyennant les acquisitions qu'on y a faites, plus de 50000 liv. de rente. Elle est substituée à la Maison de St. Cyr.

des écoles, & ſur-tout des manufactures, pour n'avoir point d'hôpital. Elle regardoit tous ſes vaſſaux comme ſes enfants, & ſe relâchoit ſouvent de ces droits onéreux dont la force & le temps ont conſacré l'injuſtice. Auſſi ſon fermier lui écrivoit-il : » Il faut avouer, Madame, que » pour une femme d'eſprit, vous êtes » bien bête! "

Sa paſſion pour ſa terre étoit ſouvent contrariée. Elle y faiſoit travailler; & elle ne pouvoit obtenir un ſeul jour pour y aller donner des ordres. Le Roi, épris des charmes de ſa converſation, s'enfermoit ſouvent avec elle & Madame de Monteſpan. Quelquefois il la prenoit pour arbitre des différends qu'il avoit avec ſa maîtreſſe. » Vous avez tort, lui dit-elle » un jour avec franchiſe; mais il ne tient » qu'à Votre Majeſté d'avoir toujours » raiſon. " Madame de Monteſpan jettoit ſur elle des regards pleins d'étonnement & de courroux. » Apparemment, Mada-» me, ajouta Madame Scaron, ſi le Roi » veut ſe ſauver, vous ne l'en empêche-» rez pas. "

Le Roi la vit ſi ſatisfaite de l'acquiſition de ſa terre, qu'il la nomma publiquement (1) Madame de Maintenon. Quelques-

(1) Le 4 Février, 1675.

uns crurent que ce changement de nom avoit été concerté entre elle & le Roi. Ses amis lui reprocherent de méprifer le nom de fon mari. Ses envieux publioient qu'elle n'étoit occupé que de frivolités & de grandeurs. Madame de Sévigné s'écrioit : » Il faut donc qu'elle foit bien » changée ! (1) On l'appella tout bas Madame de *Maintenon*. Elle feignit d'ignorer tout ce que difoit le Public, s'envelop-pa dans fon innocence, & ne figna plus que Madame de Maintenon. Jufqu'alors, elle avoit figné d'Aubigny.

Ce changement de nom lui fut plus utile qu'elle ne le prévît elle-même. Comment eût-elle pu s'élever au rang où elle monta, avec ce nom de Scaron, qui préfentoit toujours au Roi une idée baffe & burlefque ? Le Roi le plus décent eût-il pu fe réfoudre à expofer à la vénération de fes fujets, une femme dont le nom feul étoit prefque un ridicule ? Tout le férieux de la veuve ne pouvoit effacer l'impreffion que donnoit le fouvenir du mari. Il falloit que Madame de Maintenon fît oublier Madame Scaron.

(1) Lett. de Sévigné, 1675.

LIVRE CINQUIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Retraite de Madame de Montespan.

LE Carême produisit à la Cour une révolution. Le Roi voulut le passer à l'ancien Château de Versailles, pour entendre avec plus de régularité tous les sermons, dont il ne se soucioit pourtant pas encore de profiter. Il donna ordre à l'Archevêque de Paris, de lui envoyer, pour les offices de la Semaine Sainte, quelques Prêtres de la Congrégation de la Mission, afin d'essayer d'un corps auquel il projettoit de donner le soin de la Paroisse de Versailles.

Ces Missionnaires remplirent leur devoir, en hommes qui n'avoient pas encore été à la Cour. Les Prédicateurs allarmerent toutes les consciences, & les Confesseurs rigides ne les rassurerent pas. Madame de Montespan fut déchirée de remords; & Louis parut chez la Reine avec les yeux

d'un homme qui avoit pleuré, & qui n'étoit pas fâché qu'on le fût.

Madame d'Hudicourt étoit revenue à Verſailles, pour être à portée de l'effet que produiroit le ſermon ſur le pardon des injures. La favorite l'y toléroit, Madame de Maintenon l'avoit embraſſée, toute la Cour étoit ſurpriſe de cette apparition. (1) Soit par un mouvement de la grace, ſoit pour être à la mode, Madame d'Hudicourt donna dans la dévotion, & réforma ſa conduite, ſa parure, ſes propos. Madame de Monteſpan lui permit ſes premieres familiarités, pour oppoſer une dévote traitable à l'inflexible Madame de Maintenon. Elle trembloit toujours que le Roi ne lui échappât par ſcrupule, & tâchoit de le raſſurer contre le pouvoir de ſes charmes & les jugements du Pu-

---

(1) Mém. de Mademoiſelle de Montpenſier, T. VI, p. 267.

Chacun diſoit à la Cour :
Que Madame d'Hudicour
Eſt une belle femme !
Quoi ? La voilà de retour ?
Tredame, tredame, tredame.

COULANGES.

blic, en admettant à sa société une ancienne amie, dont la piété fervente persuaderoit sans doute à la Cour, qu'on parloit uniquement de Dieu dans ces rendez-vous, consacrés avant le Carême à l'offenser. Artifice inutile, quoique Madame d'Hudicourt s'y fût prêtée avec toute la complaisance d'une hypocrite. Madame de Montespan vouloit empêcher la grace d'agir sur Louis; la grace agit sur elle-même. Elle craignoit d'être quittée, & elle quitta la premiere.

Parmi ses femmes de chambre, celle dont la complaisance & la discrétion étoient si éprouvées, qu'on se livroit en sa présence à toute la liberté du tête-à-tête, fut effrayée des jugements de Dieu, & se crut coupable de toutes les impudicités dont elle avoit été le ministre ou le témoin. Elle va chez Madame de Maintenon, dont elle avoit toujours méprisé les conseils, déclame contre Madame de Montespan, contre elle-même, avec toute la rage du désespoir, s'accuse de la perte du Roi qui se damne, & de tous les malheurs dont le courroux du Ciel menace le Royaume, s'écrie mille fois qu'il n'y a plus de pardon ni de salut pour elle, que son unique ressource est de se pendre ou de se noyer, & lui fait un détail

impur des raffinements de lubricité de Madame de Montespan, soit pour varier ses plaisirs, soit pour ranimer son amant.

Madame de Maintenon, après avoir enfin interrompu cette obscene confidence, tâcha de calmer les agitations de cette fille. Mais en vain elle l'assura que Dieu étoit encore plus miséricordieux qu'elle n'avoit été complaisante : la femme de chambre, d'autant plus tourmentée par ses remords, qu'elle ne les avoit jamais redoutés, crioit toujours qu'elle voyoit l'enfer s'ouvrir sous ses pas : » C'est moi » seule qui suis cause de tout ; mais vous, » Madame, qui êtes si sainte, vous se» riez mieux de tordre le col à ces bâ» tards, que de les élever."

Madame de Maintenon obtint de cette folle, qu'avant de se pendre, elle verroit M. Lécuyer, Missionnaire, qui attiroit à Dieu les pécheurs, en représentant plein de bonté cet Etre suprême, qu'on se plaît trop à peindre armé de la foudre. Ce saint Prêtre guérit la tête de cette femme égarée ; & après l'avoir conduite du désespoir au repentir, du repentir à l'espérance, il la renvoya du Confessionnal, baignée de larmes, se frappant la poitrine, & donnant toutes les marques d'une

pénitence ſincere. Elle entra chez ſa maîtreſſe, lui demanda ſon congé, lui rendit avec un reſte de fureur tous les préſents qu'elle avoit reçus d'elle & du Roi, rejetta ſes promeſſes avec indignation, lui dit qu'elle vouloit ſe ſauver, la conjura de ſe ſauver elle-même, & lui parla avec cette ſupériorité, qu'une ame, ſûre d'être bien avec ſon Dieu, a ſur une femme qui n'eſt bien qu'avec ſon Roi.

Tourmentée par ſes propres réflexions, épouvantée de l'arrêt qui punit par une éternité de ſupplices quelques inſtants de plaiſirs, entraînée par l'exemple qui fait tant de converſions, laſſe de jouer le perſonnage de Maîtreſſe, ſi humiliant pendant la quinzaine de Pâques; Madame de Monteſpan ſe trouvoit dans cet état, où le cœur eſt prêt à ſe livrer au premier ſentiment qui l'attaque avec force. Elle voulut que ce Confeſſeur ſi pathétique & ſi terrible achevât de fixer ſes incertitudes, ou en augmentant ſon effroi, ou en lui promettant un pardon facile. Elle ordonna donc à Monſieur Lécuyer de l'attendre le lendemain à ſon confeſſionnal. Le Miſſionnaire, ſurpris de cet ordre, ſe promit bien d'apprendre à cette impérieuſe pénitente à reſpecter les Miniſtres du Seigneur.

Le

Le Mercredi faint, à l'entrée de la nuit, Madame de Montefpan fe rendit à l'Eglife, fans bruit, fans domeftique, dans le carroffe de Madame de Maintenon. Précautions prifes pour prévenir le fcandale qu'auroit donné cet acte de Religion, qu'on eût regardé, s'il avoit été public, comme l'avant-coureur d'un facrilege, ou comme un jeu de l'hypocrifie. Voilà où en eft le vice : en lui, le bien même devient un mal.

Madame de Montefpan fortit de l'Eglife, fondant en pleurs. Elle envoya querir Mr. Boffuet, alors Précepteur de Mr. le Dauphin, & Evêque de Condom. Elle lui dit tout ce qui s'étoit paffé, & avoua que le Miffionnaire lui avoit infpiré une extrême horreur de fon état, & l'avoit fi fort ébranlée par la menace des vengeances céleftes, qu'elle avoit réfolu de partir de la Cour, & d'employer la moitié de fa vie à faire pénitence de l'autre moitié. Elle le pria d'en porter la nouvelle au Roi. M. Boffuet approuva fon deffein, en releva la gloire devant les hommes, le mérite devant Dieu, & promit d'engager le Roi à ne s'y point oppofer. Ayant trouvé fur fes pas Madame de Maintenon, il lui apprit les miracles de Mr. Lécuyer. » Mais, lui dit-elle,

» vous, Monſeigneur, qui connoiſſez le
» cœur humain, penſez-vous que cette
» vapeur de dévotion dure long-temps?
» Je ne ſais, lui répond l'Evêque; mais
» c'eſt toujours quelques ſemaines de ga-
» gnées, & quelques péchés de moins.
» Ah! Monſeigneur, répliqua-t-elle, ce
» n'eſt point le corps qui offenſe Dieu,
» c'eſt le deſir."

Dès qu'elle entra, Madame de Monteſpan courut à elle, & lui dit en l'embraſſant: » Enfin, vous ſerez contente de
» moi; je pars d'ici, & dès demain, &
» ſans dire adieu, & ſans en recevoir,
» & preſque ſans regret."

Une dévote ordinaire auroit feint d'approuver ce projet, & en auroit éludé l'exécution, auroit inceſſamment grondé la maîtreſſe par vanité, & favoriſé ſes amours par intérêt. Mais Madame de Maintenon, dont la fortune étoit encore liée à celle de Madame de Monteſpan, témoigna par des conſeils toujours fermes, que ſon averſion pour la Cour étoit ſincere, ſon attachement pour le Roi déſintéreſſé, & ſon indifférence extrême pour cette faveur qu'elle avoit acquiſe par ces vertus qui la font perdre aux autres.

Elle affermit Madame de Monteſpan

dans ſa réſolution, & paſſa la nuit auprès d'elle, ſoit pour la détacher par des principes de Religion, ſoit pour la déterminer par des motifs d'honneur. Madame de Monteſpan pleuroit; Madame de Maintenon, à qui ces larmes étoient ſuſpectes, jettoit les yeux ſur elle, & l'en faiſoit rougir. Elle lui promettoit de ne la point quitter, & l'excitoit à demander à Dieu la force d'accomplir ce ſacrifice, tantôt aiſé & petit, tantôt grand & pénible, ſuivant les divers mouvements du cœur incertain qu'elle vouloit aſſujettir.

Ceux qui la connoiſſoient, ne pouvoient la ſoupçonner, ni d'uſer d'artifices, ni de regretter ſon crédit, ni de ſe prêter aux circonſtances avec un courage apparent. Ses amis s'étoient ſouvent plaints de n'avoir pu perſuader à cette antique pruderie, que ces commerces étoient indifférents à la gloire des Princes, utiles aux peuples, pardonnables aux femmes. Madame de Monteſpan l'avoit accuſée de s'être miſe des parties ſecretes, moins pour les égayer par ſa converſation, que pour en dégoûter par le charme des plaiſirs honnêtes, ou pour en contraindre la liberté par la préſence d'une vertu, toujours ſévere, jamais triſte. L'Abbé Gobelin ſavoit combien elle avoit gémi des

complaiſances les plus innocentes, & que vingt Prêtres étoient payés par elle pour ſe ſouvenir tous les jours, à l'autel, du Roi & de Madame de Monteſpan. En ce temps-là, les gens de bien formoient des ligues de piété contre les maîtreſſes. Ils s'attribuoient la converſion de la Valliere, & aſpiroient à triompher auſſi de Madame de Monteſpan, qui y avoit eu plus de part qu'eux, & dont l'éternelle enfance ſe joua long-temps de leurs projets. Les vierges du Seigneur lui offroient leur chaſteté, pour en obtenir l'exil de la femme adultere. De préſomptueuſes dévotes, occupées de tous les péchés, hormis des leurs, ſe puniſſoient, par des haires & des cilices, de fautes qu'elles n'avoient pas commiſes, avec toute la ſévérité de l'orgueil, qui expie les crimes d'autrui. Quelques-unes faiſoient de longs pélerinages; d'autres, d'abondantes aumônes. De tous côtés, on prioit, on jeûnoit, on ſe donnoit la diſcipline, on s'impoſoit des pénitences, non pour que le Roi de France laiſſât en paix ſes voiſins, diminuât les impôts, ſe ſoumît aux Loix, rendît aux remontrances des Parlements le droit (1)

(1) Il leur avoit été ôté par les édits de 1667 & 1669.

d'effet suspensif, mais pour qu'il cessât d'aimer une femme. Et comme si les vœux du nouveau monde étoient plus agréables à Dieu que ceux de l'ancien, on faisoit offrir à Quebec le sacrifice propitiatoire (1) pour des péchés faits à Paris. Les autres peuples attaquent les maîtresses de leurs Princes par des revoltes & des malédictions; le François seul, par des épigrammes & des prieres. Aussi nos Rois n'ont-ils jamais appris nos murmures, sans se souvenir de notre amour.

Monsieur Bossuet alla chez le Roi, & lui dit, que Madame de Montespan, qui s'étoit si souvent plainte de la sévérité des Confesseurs, se plaindroit bientôt de leur indulgence; qu'elle venoit de décider elle-même, (ce que les Casuistes avoient eu la lâcheté de mettre en question,) que son premier devoir étoit de se retirer de la Cour; qu'elle le conjuroit d'y consentir, de l'oublier même, & surtout, de ne plus tenter un cœur, que la grace avoit touché, mais n'avoit pas encore vaincu.

Bossuet avoit acquis beaucoup d'empire sur Louis, tant par le succès avec lequel

(1) Mém. Mst. d'Hébert.

il élevoit ſon fils, que par ſon zele pour la converſion des hérétiques. C'étoit un de ces hommes rares, dont la préſence ne diminue point la réputation; il avoit toujours l'air & le ton d'un Ambaſſadeur du Dieu vivant. Le Roi, affligé de la bruſque retraite de Madame de Monteſpan, laiſſa couler quelques larmes. L'Evêque feignit de prendre ce mouvement de foibleſſe, pour le moment du retour de ſa grande ame. Il lui repréſenta que ſa conduite irréguliere détruiſoit les bonnes mœurs, & ruinoit la Religion. » Hé! Sire, ajouta-t-il, quel exemple pour Monſeigneur! » Quel effet peuvent produire toutes mes » leçons ſur un fils, qui voit ſon pere » vivant avec ſécurité dans un adultere » public, la Reine réduite aux égards » que la bienſéance ne peut lui refuſer, » Madame de Monteſpan adorée, la vertu » mépriſée par-tout, les Miniſtres de » vos paſſions, plus puiſſants que vos Mi» niſtres d'Etat? Le ſalut de votre peu» ple eſt entre vos mains. Vous êtes le » modele de la Cour, la Cour l'eſt de » la Capitale, la Capitale des Provinces. » Votre Majeſté, toujours ſûre d'être imi» tée, détruira le mal en s'en abſtenant. "

Le Roi goûta ces vérités, & dit, en ſoupirant, au Prélat, qu'il avoit bien des

désordres à réparer; qu'il laissoit Madame de Montespan maîtresse de sa conduite, & qu'il ne lui manquoit qu'un homme qui lui apprît aussi à faire son salut.

L'Evêque porte ces paroles à Madame de Montespan, qui, après avoir craint un refus, fut outrée d'un consentement si facilement accordé. Elle eût bien voulu demander au Prélat, si le Roi l'avoit donné sans effort, s'il avoit été attendri, s'il avoit paru espérer. Elle n'osoit manifester une curiosité criminelle. Forcée d'étouffer ses sentiments, elle les condamnoit, les chérissoit, pleuroit les péchés qu'elle avoit commis, & regrettoit ceux qu'elle avoit espéré de commettre. Le désespoir faisoit dans son cœur un mêlange de foiblesse & de piété : elle promettoit à Dieu de lui être fidelle, & murmuroit de ce que le Roi étoit ou insensible ou inconstant.

Madame de Maintenon & Mr. Bossuet se regardoient comme étonnés & honteux que le vice eût encore tant de charmes pour un cœur à qui la vertu avoit parlé. Ils exhortoient de concert Madame de Montespan à exécuter ce qu'elle avoit promis à Dieu; & persuadés qu'en certaines occasions, pourvu que le bien se fasse, peu importe comment il se fait,

ils lui montroient, tantôt les Anges ſe réjouiſſants de ſa converſion, tantôt les hommes applaudiſſants à ſa retraite. » Les vœux » de Madame de la Valliere ont été at» tribués à la jalouſie, au dépit : votre » fuite ne peut l'être qu'à la vertu. Le Roi » avoit quitté la Valliere, & c'eſt vous » qui quittez le Roi. Après le malheur de » l'avoir aſſervi, il ne vous reſte plus que » la gloire d'y renoncer ". Propos déciſifs pour une femme, aſſez jeune à trente-trois ans, pour être conſolée de tous ſes chagrins par un petit carroſſe de filigramme, attelé à ſix ſouris !

Le ſommeil diminua cette ferveur involontaire de piété. Madame de Monteſpan s'étoit couchée, convertie : elle ſe réveilla, mondaine. En vain la femme-de-chambre confeſſée la preſſoit de ſe lever. A peine étoit-il jour : elle étoit exceſſivement fatiguée : c'étoit une cruauté inouie de ne pas lui laiſſer un moment de repos : elle pouſſoit de longs ſoupirs, & ſe récrioit enſuite : » Ah ! mon Dieu, que je » vais vous aimer ! "

Madame de Maintenon, qui avoit prévu que le départ ſeroit auſſi lent, que la réſolution avoit été précipitée, avoit mis ordre à tout : les domeſtiques étoient avertis : les chevaux au carroſſe : nul prétexte

de délai. » Mon Dieu ! dit Madame de Montefpan en jettant un œil fixe fur ce lit qui lui rappelloit des péchés qu'elle vouloit & ne pouvoit haïr, » il faut donc » quitter ce pays-ci pour jamais ! Vous » lui faites bien de l'honneur de le regret- » ter, reprit Madame de Maintenon."

On s'habille, on gronde fes femmes, déja du ton aigre d'une dévote. On projette d'embellir Fontevrault. On trouve qu'il eft bien dur de ne pas voir achever le Château de Verfailles. On interrompt des actes de contrition, par des plaintes fecretes contre cette grace qui choifit fi mal fon temps ; on n'a jamais été fi aimable, on n'a jamais été fi aimée, & peut-être n'a-on jamais tant aimé. Encore fi l'on pouvoit fe flatter que le Roi fera fidele à fa premiere douleur. Mais quelle apparence, qu'à fon âge, un homme n'aime que Dieu ! On le voit voler à de nouvelles amours, chercher une femme qui lui accorde les premieres faveurs fans fcrupule, & les fuivantes fans remords, la combler de ces graces, de ces honneurs qu'on regrette encore plus que l'amant qui les difpenfe. En vain Madame de Maintenon dit : » Hé, que vous importe que » cette place foit remplie, pourvu qu'elle » ne le foit pas par vous ? On voit bien

» lui répondit-on, que vous n'avez ja-
» mais aimé un Roi, pas même un hom-
» me ".

Madame de Montespan part enfin. Madame de Maintenon, à sa priere, reste à la Cour, pour disposer tout ce qui est nécessaire au départ des Princes, que leur mere veut désormais élever elle-même.

Cependant, les Courtisans, à leur réveil, envoyent savoir des nouvelles de la maîtresse. Déja elle est à Paris; & sa porte est assiégée à Versailles, d'importuns, qui demandent comment elle a passé la nuit; de protecteurs, qui ont déja reçu la moitié de la somme promise pour le succès d'un placet; de curieux, qui, sur le premier bruit d'un événement, accourent pour en pénétrer le mystere. On leur dit tristement que Madame de Montespan est partie avec précipitation pour Paris. Toute cette foule, qui, un moment auparavant, avoit le même visage, prend soudain un visage différent. Les uns montrent ouvertement de la joie; les autres dissimulent la leur; ceux-ci affectent de la tristesse, dans l'espérance d'un raccommodement; ceux-là cachent leur affliction, honteux de plaindre une exilée; quelques-uns se regardent comme pour se demander s'ils doivent s'attrister ou se réjouir; la plupart

composent leur extérieur, & craignent encore que leur extérieur ne les trahisse ; tous sortent, incertains s'ils ont été assez prudents, ou tremblants de l'avoir trop été.

Dès que cette nouvelle fut répandue, on en parla diversement. Les favoris attribuerent la retraite de Madame de Montespan à un dépit amoureux, les dévots aux sermons du Carême, quelques-uns aux égards du Roi pour les préjugés, tout le peuple de la Cour à une disgrace entiere. On couroit chez Madame de Maintenon, pour en savoir la cause. On ne tiroit d'elle que des propos vagues, qui augmentoient l'incertitude & la curiosité. La Duchesse de Richelieu, à qui les péchés de son amie avoient été si utiles, étoit désolée qu'elle y renonçât. » Elle n'avoit, » disoit-elle, qu'à rester ici : nous l'aurions » bien convertie sans votre Paris, & sans » votre M. Lécuyer ". Cette Duchesse, gouvernée par son ambition, & par l'Abbé Gobelin, accordoit les conseils de l'une & de l'autre, en conjurant la favorite de cesser d'être foible, & en ménageant à Louis des rendez-vous, où il lui étoit impossible de ne l'être pas. Elle souhaitoit au Roi une maîtresse que le Roi ne possédât point.

Madame de Maintenon réprima ces sen-

timents honteux. » Il ne s'agit pas de ré-
» gner par Madame de Montefpan, il s'a-
» git d'empêcher que perfonne ne regne
» après elle. Laiffez-moi la convertir. Si
» vous me fâchez, je vous convertirai
» vous-même ". Madame de Richelieu cédoit avec étonnement à l'afcendant qu'on prenoit fur elle, fur elle accoutumée à régner fi impérieufement fur les efprits, qu'elle avoit époufé Richelieu, malgré Mazarin, Anne d'Autriche, & la Ducheffe d'Aiguillon, obtenu la charge de Dame d'honneur de la Reine, malgré la Reine même, & acquis l'eftime du Roi, malgré fes fautes paffées & fes facilités préfentes.

CHAPITRE II.

Naiffance des fentiments du Roi pour Madame de Maintenon.

CEt entretien duroit encore, lorfque le Roi demanda Madame de Maintenon. Il ne doutoit point qu'elle ne fût la dépofitaire des dernieres penfées de Madame de Montefpan. Madame de Maintenon lui parla de fa maîtreffe, de Dieu, de ce qu'il devoit à fes peuples, de ce

qu'il ſe devoit à lui-même, avec tout l'empire qu'exerce ſur les cœurs une vertu dont la fermeté eſt juſtifiée par le déſintéreſſement. En ſe déclarant contre l'amour, elle anéantiſſoit ſon propre crédit. Madame de Monteſpan tenoit à la Cour par des chaînes : Madame de Maintenon ne tenoit à ces chaînes que par un fil.

Mais ſoit que cette faveur ſubalterne lui fût odieuſe, à cauſe des ſoupçons de connivence auxquels ſa place l'aſſujettiſſoit, ſoit que l'état de ſa fortune, en lui promettant une vie agréable à Paris, rendît aiſé ſon renoncement à la Cour, ſoit qu'emportée par d'autres motifs, non moins généreux, mais plus purs, elle cédât aux impreſſions d'un enthouſiaſme de piété, elle ne quitta point le Roi, qu'il ne lui eût promis de ne plus rappeller Madame de Monteſpan. » Mais, diſoit » Louis affligé, elle m'aime, & je l'aime » encore. Eh! Sire, lui répondit-on, ſi » vous l'aimiez, voudriez-vous achever » ſa perte & ſon déshonneur? l'honneur » eſt d'un prix au-deſſus de tous vos tré» ſors, & le monde entier ne vaut pas » une ame ; ſi elle vous avoit jamais vé» ritablement aimé, vous auroit-elle ſé» duit? Quand l'amour n'eſt pas une ver» tu, il eſt le plus honteux des vices ".

Le Roi accoudé ſur une cheminée, l'écoutoit avec cette attention, qui invite à dire hardiment la vérité. Elle profite de ces heureux moments, & lui dit : » Il » m'eſt ſans doute permis de ſoutenir les » intérêts de mon amie ; mais il m'eſt dé- » fendu de donner des conſeils à mon Roi : » ſi cependant...... " Elle ſe tut, & tâcha de lire dans les yeux du Roi le pardon de cette hardieſſe & la permiſſion d'en haſarder une nouvelle. Le Roi l'aſſura qu'elle pouvoit tout dire, & qu'il ſavoit trop bien comme elle étoit pour lui, pour s'offenſer de ce qui viendroit d'elle. » Je vous dirois donc, Sire, » reprit-elle, ſi les bienfaits dont V. M. » m'a comblée, pouvoient m'autoriſer à » lui en témoigner ma reconnoiſſance par » le plus important avis, je vous dirois, » qu'aimer les femmes eſt une tache à la » gloire d'un Prince ; que ravir la fem- » me de ſon prochain, eſt une injuſtice pu- » nie par toutes les loix ; mais que ravir » la femme de ſon ſujet, eſt un crime » qui n'a pas de nom. Hé bien ! Mada- » me, répondit le Roi avec douceur, » cela même, à force d'être vrai, ceſſe » d'être offenſant : j'ai trop aimé en Sou- » verain ; j'ai pouſſé trop loin mon au- » torité : il y avoit de la lâcheté à m'en

» prévaloir, de l'injuſtice à en abuſer. Je
» le ſens, je le vois. Mais, ajouta-t-il, tou-
» tes ces choſes ſe ſont faites comme mal-
» gré moi. J'ai trop aimé : je n'ai plus
» été mon maître : j'ai trop fait ſentir que
» je l'étois des autres, & voilà ce que
» c'eſt que de ſe mettre dans un cas à ne
» pouvoir que faire faute ſur faute. » En
» vérité, Sire, reprit Madame de Main-
» tenon, vous vous accuſez avec tant
» de bonne foi, qu'il ſuffit de vous livrer
» à vos réflexions. Mais vous voilà libre
» déſormais. Laiſſez, je vous conjure,
» à Madame de Monteſpan les deux reſ-
» ſources qui lui reſtent : les larmes, qui
» peuvent ſeules la réconcilier avec Dieu;
» & une retraite volontaire, qui peut ſeule
» lui rendre l'eſtime des hommes. Au-
» lieu de diſputer au Seigneur un cœur
» qu'il vous envie & qu'il vous ravit,
» que Votre Majeſté ceſſe de donner
» l'exemple contagieux d'un libertinage,
» qui remplit notre ſexe de corruption
» & le vôtre de baſſeſſe. Il vient un temps,
» ajouta-t-elle, où de longs remords ſuc-
» cedent aux courts plaiſirs. Tournez,
» Sire, vos regards vers les grandes Car-
» mélites, & voyez comme on s'en pu-
» nit. "

On ne réſiſtoit point à Madame de

Maintenon. Quelquefois Madame de Montefpan, furprife dans une faute, la prioit de fe taire, pour fe dérober à la magie de fon éloquence; un moment après, elle la conjuroit de parler, pour fe dérober à la tyrannie d'un filence encore plus éloquent. Quelques-uns la peindroient volontiers en dévote outrée, en pédante précieufe, un voile fur la tête, une férule à la main, un mafque fur le vifage, les yeux tantôt baiffés, tantôt élevés au Ciel. Idée de Province. Louis, le plus délicat des hommes & le plus flatté des Rois, n'eût point aimé la vérité dans une bouche ridicule ou pigrièche. Habile à choifir les moments où elle pouvoit plaire, Madame de Maintenon favoit l'envelopper *dans des paroles de foie*, pour me fervir de celles de Parifatis (1). Le fon de voix le plus agréable, un ton affectueux, un front ouvert & riant, le gefte naturel de la plus belle main, des yeux de feu, les mouvements d'une taille libre, quoique fi majeftueufe & fi réguliere qu'elle effaçoit les plus belles de la Cour (2), tout en elle aidoit de concert à la perfua-

(1) Reine de Perfe.
(2) Mfts. de Madame de Bouju.

ſion. Une connoiſſance parfaite du cœur humain, fruit de l'étude qu'elle avoit faite du ſien, réprimoit les ſaillies de ſon extrême franchiſe, & l'avertiſſoit de l'inſtant où il falloit commencer, & de l'inſtant où il falloit finir. Mademoiſelle d'Armagnac, Me. la Marquiſe d'Havrincour, Me. de la Lande, Mlle. d'Aumale, quoiqu'elles ne l'ayent connue que dans un âge fort avancé, le diſent encore aujourd'hui : on croyoit voir les Graces, on croyoit entendre la Sageſſe.

Louis, ravi que la vertu employât, pour le ramener à Dieu, les mêmes charmes que le vice avoit employés pour l'en éloigner, prolongeoit un entretien, où il jouiſſoit de la préſence & des attraits d'une femme qui le dégoûtoit ſi agréablement de toutes les autres. Il lui ſembloit facile de jurer à celle qui commençoit à plaire, de renoncer à celle qui plaiſoit depuis ſi long-temps. Il imaginoit le péché aimable, délicieux à commettre avec la femme qui le peignoit ſi laid & ſi odieux. Tous ſes deſirs ſe portoient ſur celle qui vouloit les éteindre. Il avoit triomphé d'une vierge, & il s'étoit cru heureux ; il avoit aſſujetti une coquette, & il en étoit encore flatté : il lui reſtoit à conquérir une philoſophe qui ne daignoit pas mê-

me le braver, & c'étoit pour lui le bonheur ſuprême. Quand l'amour n'eſt qu'un penchant, on ſe le reproche comme une foibleſſe : quand il eſt une révolte de la paſſion irritée contre la main qui l'enchaîne, on s'en applaudit comme d'un ſentiment magnanime. Chriſtine dédaigne la gloire de régner ſur un Roi, quitte la belle Sparre (1) & le trône, penſe que Condé ſait trop bien ſe battre pour ſavoir aimer, & va chercher en Brabant le vainqueur de Rocroi. Louis ne voit plus dans Madame de Monteſpan qu'une femme, inſenſible comme ſa poupée, & comme elle docile à des mouvements étrangers ; & dans Madame de Maintenon, une Amazone dont il faut abattre l'orgueil. Un ſentiment nouveau lui dit, que pour les cœurs uſés par les plaiſirs, il en eſt encore un qui les vaut tous : celui d'humilier la pruderie, & d'adorer la vertu.

» Il faut donc, dit-il en ſoupirant, me » réſoudre à ne plus voir les deux per- » ſonnes qui me ſont les plus cheres." Il ajouta qu'il ſe flattoit du moins qu'elle reſteroit encore auprès de ſes enfants, & que l'Abbé Gobelin décideroit que leur

(1) Sa fille d'honneur.

mere commettroit plus de fautes en les élevant, qu'elle n'en avoit commis pour les faire.

Madame de Maintenon, gliſſant ſur les premieres paroles qu'elle pouvoit attribuer à l'habitude qu'avoit le Roi de ne dire aux Dames que des choſes agréables, répondit aux autres, que ſes dégoûts étoient fondés ſur deux raiſons; ſur ſon averſion pour ce pays d'iniquité, où le maître paroiſſoit le ſeul honnête-homme, & ſur ce mêlange de reſpect & de mépris, de haine & d'amitié, de confiance & d'ombrage, que Madame de Monteſpan avoit pour elle; que ſa retraite à Paris, lui fermoit la bouche ſur le premier article; mais que Madame de Monteſpan ſeule pouvoit décider du ſecond; qu'il falloit donc voir ſi la dévotion corrigeroit ſon caractere, & lui diroit qu'il eſt également honteux d'avoir de criminelles complaiſances pour ſes ſupérieurs, & des hauteurs, des caprices, des duretés envers ſes inférieures & ſes amies.

Forcé de diſſimuler, le Roi promit tout ce qu'on voulut. Mais ſans doute, il ſe promit à lui-même de prendre des meſures, pour que Madame de Monteſpan & Madame de Maintenon ne lui échappaſſent pas. Il avoit à punir, l'une de l'avoir

quitté, l'autre, de l'avoir forcé à y consentir. Madame de Montespan étoit une rebelle qu'il falloit réduire; Madame de Maintenon, une indépendante qu'il falloit soumettre. La premiere excitoit quelquefois sa pitié; la seconde, toujours son admiration; toutes les deux, ces desirs qu'il faisoit vœu de réprimer.

Ainsi la vertu avançoit cette fortune prodigieuse que l'indigence avoit commencée. Ainsi, Madame de Maintenon fut attachée à la Cour qu'elle haïssoit, par des démarches mêmes qui tendoient à l'en éloigner. Cette aversion pour la Cour, sera difficilement crue par ceux qui n'y sont pas. Mais avant de prononcer, qu'ils interrogent ceux qui y sont.

Le Roi, tous les jours plus épris, n'oublia rien pour lui en faire aimer le séjour. Il rendit des hommages empressés & assidus à son caractere vrai, assez nouveau pour plaire beaucoup, assez éprouvé pour plaire long-temps. Dès que l'estime lui eut ôté l'espérance de la séduire, l'idée même de la tenter, le plaisir de la voir, lui tint lieu de tous les plaisirs. Sa passion, nourrie dans le silence, n'éclata que par ce respect, si rare dans un amant, & si timide dans un Roi, jusqu'au moment que, libre du joug de l'hymen, il put

offrir à la fois ſon cœur & ſa main à celle dont il avoit d'abord ſouhaité, enſuite déſeſpéré de jouir, certain par ſa fermeté, qu'elle étoit ſupérieure à toutes les foibleſſes, & par ſa modeſtie, qu'elle l'étoit à toutes les grandeurs.

Quand Madame de Maintenon ſe rappelloit cette ſuite d'événemens qui l'avoient porté au rang duquel ils devoient l'exclure; quand elle voyoit la ſageſſe l'élever par des moyens que la prudence auroit proſcrits; quand elle ſe trouvoit enchaînée au trône, par les efforts mêmes qu'elle avoit faits pour ſe dégager de la Cour, elle s'écrioit ſans doute: l'heureuſe vertu ! Mais quand elle penſoit que le premier chaînon de ces événemens ſinguliers étoit la coupable fécondité de Madame de Monteſpan, qu'elle avoit ſi hautement condamnée, & qui lui avoit été ſi utile; moins prude, ne ſe feroit-elle pas dit en ſecret : Ah ! l'heureux péché !

CHAPITRE III.

Intrigues des Dévots. Inquiétudes des Courtisans.

LE Roi fixa les bruits incertains qui s'étoient répandus ſur la retraite de Madame de Monteſpan. Il ſe rendit à la Paroiſſe : il loua le zele des Miſſionnaires, nomma M. Lécuyer avec éloge, & en ſortant de l'Egliſe, leur dit : » J'ai de » grandes fautes à expier ; mais vous avez » un grand crédit auprès de Dieu ; priez » pour moi. " A ces mots, les dévots triompherent, les libertins pâlirent, les perſonnes raiſonnables prévirent que cette converſion ne dureroit pas. Tant de beauté encore d'un côté, & ſi peu de deſirs de l'autre, & uniquement pour l'amour de Dieu ! c'étoit un état forcé. (1)

Cependant Mr. de Condom reçut les compliments de toute la Cour, & ſe défendit foiblement d'être un ſecond Saint Ambroiſe. Conſulté par le Roi, qui vouloit communier, il ne lui permit que le

(1) Mſt. d'Hébert.

Sacrement de Pénitence. Les Prédicateurs voulurent partager ſa gloire, & tonnerent apoſtoliquement contre la fornication & l'adultere. Au ſortir d'un ſermon véhément contre l'amour de la gloire & des femmes, le Roi dit au Prince de Marſillac : » Que penſez-vous de ce que vous » venez d'entendre ? Mais, Sire, je penſe » que... répondit Marſillac en héſitant. » Pour moi, dit Louis, j'en ſuis fort ſa- » tisfait. Et moi enchanté, reprit le » Courtiſan. "

Les Jéſuites, dont le zele eſt ſi prudent, parlerent avec autant de liberté que s'il ne l'étoit point. Un d'eux, expliquant la parabole de Nathan, en oſa faire l'application au Roi, & s'échauffant contre lui, l'apoſtropha vingt fois de ces mots : *tu es ille vir.* Le Roi demanda ce que ſignifioient ces paroles. Perſonne n'oſoit les traduire : l'un diſoit qu'il ne les avoit pas entendues ; l'autre, qu'il avoit oublié le Latin : » On dit, Sire, que tu es cet homme-là, " répondit le Duc de Montauzier. Le Roi ne put ſe défendre d'un mouvement d'indignation. Les Courtiſans, qui peut-être n'étoient pas fâchés qu'on dît une vérité dure à leur maître, mais qui l'auroient été qu'on les crût capables de ne pas s'offenſer de toute vérité, tâ-

cherent d'entretenir le ressentiment du Roi contre cet Apôtre imprudent. Mais Louis, dont les oreilles étoient encore frappées des reproches de Madame de Maintenon, qui auroit sacrifié une Province à un trait de grandeur d'ame, leur répondit : » Il a fait son devoir ; faisons le nô- » tre. "

Madame de Montespan, arrivée à Paris, étonnée de s'y voir, effrayée du vuide qu'elle trouvoit autour d'elle, se demandoit, tantôt s'il étoit vrai qu'elle eût quitté le Roi, tantôt par quel enchantement elle avoit pu s'y résoudre. Impatiente d'entendre parler de lui, de savoir ce qu'il avoit dit de son départ, s'il la regrettoit, s'il l'aimoit encore, elle étoit sur le point d'aller s'en éclaircir elle-même. Elle ne voyoit point arriver Madame de Maintenon ; & craignant que le Roi ne l'eût retenue, son cœur se remplissoit déja du poison de la jalousie. Lasse de l'attendre, elle courut à la maison qu'elle avoit à Paris. Elle n'y trouva qu'une femme de charge. » Pressez, lui dit-elle, » Madame de Maintenon de se rendre » incessamment chez moi : vous me con- » noissez bien, ajouta-t-elle. Oui-dà, ré- » pondit la femme ; tout le monde sait » assez que vous avez acheté la charge

» de

» de la Valliere." (1) Madame de Montespan lui dit avec cette douceur, qui fait tout pardonner : » Vous m'insultez, ma » fille ; mais vous dites vrai, & j'ai mé» rité pis. "

A Versailles, Madame de Maintenon & Mr. Bossuet travailloient à séparer à jamais les deux amants. L'Evêque avoit jugé qu'il falloit interdire au Roi les Sacrements pour lui épargner un sacrilege ; & Madame de Maintenon crut qu'il falloit les ordonner à Madame de Montespan pour la garantir d'une rechûte, en la liant à ses devoirs par cet engagement sacré. Mais il n'étoit pas aisé qu'une femme, à peine échappée des bras d'un homme, *vît & goutât combien le Seigneur est bon.*

Madame de Montespan revit enfin Madame de Maintenon, qui lui dit mille choses de la part de la Reine, & pas un mot du Roi. L'estime consola-t-elle jamais de l'amour ? Madame de Montespan eût répondu volontiers : qu'elle me méprise, pourvu qu'il m'aime ! Madame de Maintenon n'oublia rien pour lui applanir le chemin du Ciel. Elle ne l'excéda point

(1) Madame la Marquise d' .... m'a dit qu'elle tenoit ce trait de Madame de Maintenon même.

d'auſtérités & de prieres ; elle n'en exigea que de bonnes œuvres ; elle eſpéroit que le plaiſir de faire du bien, la détromperoit des autres plaiſirs.

Madame de Monteſpan, aujourd'hui froide, demain fervente, allarmoit & raſſuroit tour-à-tour Madame de Maintenon. Incapable de ſe ſuffire à elle-même, elle n'avoit pas le loiſir de s'appercevoir qu'elle étoit ſeule, par l'affluence des dévots qui l'affermiſſoient à l'envi dans ſes ſentiments. Accoutumée à la flatterie, elle trouvoit encore cette pâture de l'amour-propre, dans les louanges que de ſaints Prêtres donnoient à ſon répentir. Elle ſe perſuadoit que l'ame d'une Marquiſe étoit d'un bien autre prix que celle d'une ſervante, & qu'en tenant rigueur au Roi, elle rendroit ſervice à Dieu. L'Abbé Gobelin l'enveloppoit dans un tourbillon d'exercices de piété & d'actes de bienfaiſance, qui ne permettoient pas à l'ennui de l'approcher. Les minucies de la dévotion rempliſſoient les moments donnés aux tracaſſeries de Cour ; & l'orgueil qu'inſpire l'idée d'une protection immédiate de la main divine, dédommageoit des ſacrifices qu'avoit à faire la vanité.

Madame de Maintenon s'appliquoit à prolonger l'illuſion, juſqu'à ce que le Roi

eût brisé ses chaînes, ou que l'habitude de la vertu en eût fait prendre le goût à Madame de Montespan. A sa persuasion, Bossuet engagea la Reine à la voir. Le Rendez-vous fut aux Carmélites de la rue du Bouloy; l'entrevue dura deux heures. Madame de Montespan, embrassant les genoux de la Reine, la pria de lui pardonner, & promit de réparer une vie scandaleuse par une vie exemplaire. La Reine prit des remords pour des vertus, crut ses larmes sinceres, les essuya; & au-lieu de lui permettre de quitter la charge qu'elle avoit dans sa maison, lui dit: » Vous » avez péché auprès de moi: c'est auprès » de moi que vous ferez pénitence." Le reste de la conversation fut fort libre de part & d'autre: on s'avoua mutuellement ses jalousies, ses torts & ses projets. Madame de Montespan l'instruisit des moyens de plaire au Roi: la Reine lui apprit les moyens de plaire à Dieu.

Deux voyages à Fontevrault acheverent de déconcerter les politiques. Elle n'y va, disoient les uns, que pour y marquer sa place. Vraiment, répondoient les autres, l'Abbesse, sa sœur, lui conseillera bien de prendre le voile! pur artifice, ou, tout au plus, dépit amoureux.

Les Janſéniſtes ſoutenoient (1) que le Roi étoit viſiblement pourſuivi par cette grace dont il perſécutoit les diſciples ; que ſes foibleſſes étoient une ſuite de celles de ſon Confeſſeur ; qu'on pouvoit tout eſpérer de ſa droiture & de ſa docilité ; mais qu'il n'étoit pas étonnant qu'un Jéſuite n'aidât pas même la grace ſuffiſante. Les Huguenots, à qui Louis XIII avoit appris ce que c'étoit qu'un Roi dévot, & *l'expoſition de la foi Catholique*, ce qu'étoit M. Boſſuet, s'allarmoient du pouvoir que le Prélat acquéroit ſur la conſcience du Prince : ils vouloient bien que Louis eût des mœurs ; mais craignant le zele artificieux & meurtrier de ſes Moraliſtes, ils publioient que le Roi ſortiroit de ſes mains auſſi mauvais Chrétien que Turenne mauvais Catholique ; qu'il compoſeroit avec les paſſions de l'un comme avec les erreurs de l'autre, & que les déſordres étoient plutôt couverts que réparés, quand le pere de famille choiſiſſoit pour conſeil le précepteur de la maiſon. Ils oppoſoient à la lente vigueur de l'Evêque, la fermeté de ce Synode qui interdit ſolemnellement la Cene à Henri IV. Boſſuet

(1) Mſt. d'Hébert.

ſe vengeoit de tous ces bruits, en convertiſſant ceux qui les répandoient, en perſuadant au Pape d'approuver cette *Expoſition*, où *Maimbourg* trouvoit tout, hormis la vérité, en condamnant les foibleſſes du Roi ſans ménagements comme ſans aigreur ; auſſi accommodant qu'un homme de Cour dans les diſputes de dogme avec les Calviniſtes, auſſi inflexible qu'un Pere de l'Egliſe dans les déciſions de Morale avec le Roi.

Cependant les fêtes de la Pentecôte approchoient. L'Evêque permit au Roi de faire ſes dévotions, & Madame de Maintenon y diſpoſa Madame de Monteſpan. Louis dit deux fois au Curé de Verſailles, & à la Reine : » Soyez perſuadés » que je ne changerai rien à mes réſo» lutions : fiez-vous à ma parole, & » inſtruiſez les curieux de mes ſenti» ments". Ceux qui connoiſſoient l'empire qu'il ſavoit prendre ſur ſes paſſions, crurent qu'il venoit de prononcer un arrêt irrévocable contre les maîtreſſes. Madame de Maintenon le connoiſſoit mieux : elle prévit que ſi Madame de Monteſpan étoit quittée, une autre lui ſuccéderoit bientôt.

Car la Reine gouvernée par un Confeſſeur plein de préjugés Eſpagnols, au-

lieu de s'occuper à regagner le cœur du Roi, s'occupoit à prier pour ſon ſalut, le rebutoit par une piété déplacée, dédaignoit de relever par la parure ce qui lui reſtoit d'attraits, s'abſentoit de toutes les fêtes, ou du moins n'y aſſiſtoit qu'en bâillant.

Mademoiſelle de Montpenſier, qui avoit la curioſité d'une Princeſſe portée à l'intrigue, & exclue de tout, alla voir Madame de Monteſpan, lui demanda ſi elle ne retourneroit plus à la Cour, & lui dit qu'elle l'aimoit tant, qu'elle ne ſavoit que ſouhaiter pour elle. On lui répondit par un grand éclat de rire, dont elle ne fut point offenſée, tant la priſon de Lazun l'avoit endurcie à l'outrage. » Il » faut donc, lui dit enfin Madame de » Monteſpan, que je change de nom; » car comment paroître dans le monde » avec ce nom de Monteſpan, dont le » ſon réveille toujours l'idée des extra» vagances de mon mari, & le ſouvenir » des ſottiſes de ſa femme? " Mademoiſelle ne comprit que quelques années après, le ſens de ce propos, comme nous le verrons dans la ſuite.

A Paris, à Verſailles, on étoit affligé de l'indifférence du Roi, tandis qu'en Province on en béniſſoit le Ciel. Il faut

à nos Rois, disoit-on, une maîtresse, ou un premier Ministre : l'une & l'autre peuvent faire des grands maux : mais en contenant dans le devoir les gens en place, ils font le plus grand des biens. Une femme adoucit les mœurs du Prince, le rend exorable à la priere, calme ses ressentiments, l'avertit de ses défauts, lui fait aimer la gloire & les arts, lui donne cette modération qui rend le commandement si doux, & l'obéissance si facile. L'abus du pouvoir subalterne est réprimé : les Ministres sont divisés ; mais ils n'en servent que mieux. Qui résisteroit à l'ennui, au malheur d'être Roi, si le maître n'osoit ce que le dernier des sujets se croit permis ? Une maîtresse est une dépense de plus : qu'importe, si le luxe rend au peuple ce que les Edits lui ravissent ? que d'Officiers protégés par Madame de Montespan! que d'Artistes pensionnés! que de placets présentés! que de malheureux soulagés par elle! Mais les mœurs! les mœurs étoient-elles plus pures sous ce Louis XIII qui n'aima rien? & son Cardinal, qui osa tout aimer, fut-il moins respecté du Pape & de la Sorbonne? Mais le salut du Roi! eh! ne vieillira t-il pas assez-tôt? Sa dévotion est bien plus à craindre que toutes ses amours.

Mais l'aviliſſement où tombent les grands Seigneurs ! vain préjugé : l'hommage que nous rendions à Madame de Monteſpan, étoit une partie du culte que nous devions à notre Roi. Aujourd'hui au-lieu d'une femme, il faudra que nous en adorions vingt : & quelles femmes ! Madame de Colbert, auſſi inacceſſible que ſon mari; la Dufreſnoi, auſſi haute que ſon amant ; & quelques créatures de Seignelay, qu'il faudra déterrer dans les fauxbourgs.

Tels étoient les raiſonnements de ces ames qui parlent ſans ceſſe de bienſéance, & mépriſent la vertu ; qui connoiſſent toute la force de l'autorité, & ignorent le pouvoir des loix & des mœurs. Madame de Maintenon penſoit mieux : » Si la » France, diſoit-elle, avoit un Roi ſans » paſſions, que deviendroient les au- » tres peuples ? " Elle ſavoit que les conſeils de l'amour & les craintes de Madame de Monteſpan avoient ſauvé la Hollande envahie.

CHAPITRE IV.

Mariage proposé.

ME. de Maintenon devoit aller à Barege, & Me. de Montespan ne pouvoit se résoudre à la laisser partir. Elle la retenoit, en la menaçant d'abjurer la dévotion, dès qu'elle n'auroit plus celle qui la lui avoit conseillée, & qui l'y affermissoit.

Cependant l'ennui commençoit à lui rappeller ce qu'elle avoit perdu, & l'ambition, à lui montrer les moyens de le recouvrer. Elle fit secretement des propositions à Louvois, & des promesses à Marsillac. Me. de Maintenon sut ces intrigues, & les rompit : Me. de Montespan ne la regarda plus que comme une surveillante importune, & la pressa de partir.

Me. de Richelieu craignoit toujours que Me. de Maintenon ne lui échappât, soit de force, soit de gré : elle résolut de la fixer à la Cour par un mariage qui la fît Duchesse. Cette idée ne lui étoit pas nouvelle. Mais voyant que Me. de Montespan pourroit bien n'être pas rappellée,

ou Me. de Maintenon ſe retirer après ſon voyage de Barege, elle reprit avec plus d'ardeur ce projet. Elle avoit jetté les yeux ſur le Duc de V.... B....(1), qu'une jeuneſſe paſſée dans les plaiſirs, une vieilleſſe mal-ſaine, & deux femmes aſſez méchantes n'avoient pu dégoûter d'en prendre une troiſieme. Me. de Richelieu avoit enflammé ce vieux Seigneur, qui ne crut point s'avilir en recherchant la veuve d'un de ſes protégés, & depuis ſa protégée elle-même. Me. de Monteſpan étoit entrée ſi foiblement dans cette affaire, qu'elle n'avoit pas eu de ſuites. Mais, ſans ceſſe contredite par Me. de Maintenon, elle fit enfin par politique ce qu'elle n'avoit pas fait par amitié. Elle s'unit à Me. de Richelieu, pour applanir les premieres difficultés.

Me. de Maintenon fut flattée de voir que ſon burleſque époux ne l'avoit pas miſe au-deſſous des plus illuſtres alliances. Mais il lui paroiſſoit dur de ne faire toute ſa vie que changer de chaînes, & de devenir l'eſclave d'un vieillard, après l'avoir été d'un eſtropié & d'un enfant.

(1) Fils de George de B....., & frere de la Princeſſe d'H......, mort en 1679.

Sans se prêter ni se refuser à cette négociation, elle parut s'abandonner au succès. Mais quand il fallut se déterminer, ni un grand nom, ni un rang à la Cour, ni toutes ces bagatelles brillantes qui font tant de mariages, ne purent lui arracher son consentement : la vanité se tut, & la raison agit.

La crainte engageoit Me: de Montespan à favoriser ce mariage : une crainte supérieure lui conseilla de le rompre. Parmi les différentes pensées qui l'agitoient, l'impatience d'apprendre quelle seroit sa destinée, étoit la plus forte. Son esprit crédule essayoit toutes les formules qu'on lui donnoit pour interroger l'avenir. Soit qu'elle fût mécontente des réponses, soit qu'elle s'en défiât à cause des contradictions, elle voulut consulter une de ces femmes qui lisent le sort des mortels dans les linéaments du visage & de la main. Elle alla chez la plus fameuse sorciere de Paris, avec Me. d'Audicourt & Me. de Maintenon, habillées en femme de chambre. Après les grimaces accoutumées, la devineresse reculant de surprise & d'effroi, » que vois-je, dit-elle en montrant Me. de » Maintenon? encore un peu de temps, » & votre femme de chambre sera plus » grande Dame que vous : & pour vous,

» ma bonne, dit-elle à Madame d'Hu-
» dicour, vous ferez auſſi fortune : mais
» vous ſerez chaſſée de la Cour, à cauſe
» de votre mauvaiſe langue. "

Madame de Monteſpan fut vivement frappée de ces paroles, & ne put plus enviſager Me. de Maintenon, ſans remarquer qu'en effet elle avoit dans les yeux quelque choſe qui annonçoit qu'elle ſeroit un jour au-deſſus d'elle. Elle craignit que le mariage avec le Duc de V ... ne devînt le premier échelon de cette ſupériorité prédite. Elle le traverſa ; & depuis, à force de perſécutions, elle en arrangea un autre, qui l'abaiſſa naturellement : de ſorte que Me. de Monteſpan accomplit l'oracle, en faiſant tout ce qu'il falloit pour l'éluder ; & Me. de Maintenon, en évitant un eſclavage, ſe jetta dans un eſclavage plus grand.

Me. de Richelieu fit en divers temps diverſes inſtances, toujours inutiles : on lui répondit toujours, que l'eſſentiel manquoit au Duc de V ...., les mœurs, & le bien. Cependant on eût pu s'y déterminer, ſi le Roi, ayant appris que cette affaire ſe traitoit, n'eût dit : » Si elle veut
» ſe marier, je la marierai à un grand
» Seigneur ".

CHAPITRE V.

Retour de Madame de Montespan.

LE Roi cherchoit à se rapprocher de sa maîtresse, sans que ses mesures pussent être rompues par ceux à qui il avoit promis de briser ses fers. M. Bossuet, dont le zele étoit trop vif pour être toujours prudent, le fatiguoit d'exhortations, & parloit à un Prince plein de passions avec toute la sévérité d'un homme qui n'en avoit aucune. Il croyoit sans doute qu'il étoit aussi aisé de rompre avec Me. de Montespan, qu'avec Mlle. des Vieux. Il exigea du Roi un congé dans les formes. Le Roi y consentit, & voulut qu'il en fût lui-même le porteur. Mais au-lieu des cruels adieux qu'il avoit promis, il écrivit une lettre très-passionnée. L'Evêque la remit à Madame de Montespan, & en rapporta une réponse encore plus tendre. Ce commerce dura quelques jours: on se faisoit des promesses de s'aimer chastement; on se donnoit des rendez-vous pour les violer: Racine mettoit en vers les billets du Roi; & Monsieur de Condom, le courier des deux amants, cou-

vert d'un manteau gris, alloit tous les ſoirs de Clagny à Verſailles.

Le Roi y alla quelques jours après, ſous prétexte d'en voir les travaux : il trouva ſa maîtreſſe au milieu de douze cents ouvriers, donnant ſes ordres, uniquement occupée de ſa maiſon, tâchant d'oublier les foibleſſes dont elle étoit le prix, embelliſſant les plus voluptueux cabinets, & épuiſant l'induſtrie des artiſtes pour fournir aux caprices d'un luxe nouveau. Cette premiere entrevue fut très-décente, mais en promit de plus familieres : & les adorations de la Cour annonçerent à M. Boſſuet qu'il avoit été dupe, & qu'il avoit fait ce que Vardes ou Lauzun auroient rougi de faire. Me. de Monteſpan le conſola du ridicule, en lui jurant qu'elle feroit toujours cruelle ; & le Roi l'en récompenſa, en lui deſtinant la charge de premier Aumônier de Me. la Dauphine.

Madame de Maintenon ne pouvoit approuver ce retour : à la vérité, les deux amants ſe voyoient ſans impures privautés : mais ſi c'eſt l'action qui fait le ſcandale, c'eſt le ſentiment qui fait le crime. Les rigueurs de Madame de Monteſpan tenoient à un principe d'ambition qui outrageoit la vertu, dont elles avoient

l'apparence : & tous les gens de bien craignoient ces artifices de coquetterie, donnés comme un effet des conseils du Christianisme : ils redoutoient l'ascendant d'une femme, qui sauroit enivrer le Prince d'amour, & le pénétrer de respect.

Déja la considération étoit sans bornes. La Reine en donnoit l'exemple : Me. de Richelieu soutenoit les plus folles prétentions : Me. de Montespan passoit nettement devant toutes les Duchesses ; & les honneurs, qu'elle avoit rejettés comme des flatteries tant qu'elle avoit été coupable, elle les exigeoit comme des droits, depuis qu'elle ne l'étoit plus. Tout plioit devant une sujette, qui ne paroissant en public qu'avec l'appareil le plus pompeux de la Royauté, avoit toujours quatre Gardes du corps aux portieres de son carrosse : faste qui étonnoit la nation, comme si elle eût oublié que le Parlement complimenta par députés, Henri IV, sur la mort de la belle Gabrielle.

Dans ce triomphe extérieur, on remarquoit un fond de tristesse; le Roi en faisoit assez pour indigner Me. de Maintenon, & pas assez pour satisfaire Me. de Montespan. Tous les plaisirs étoient préparés pour Fontainebleau. Turenne meurt. Le peuple crie que c'est Me. de Montes-

pan qui l'a tué, & que Dieu manifeste sa colere contre la femme qui fait pécher le Roi, qui épuise les finances, & qui bâtit un palais de la plus pure substance des Citoyens. Ces murmures sont répétés à la porte du Roi, par des hommes qui en rient & les désapprouvent, & par des femmes qui envient & maudissent Me. de Montespan.

Le Roi la consola de ce déchaînement, en donnant le bâton de Maréchal de France à Vivonne son frere, qui le mérita un an après par la défaite des flottes Espagnole & Hollandoise à la rade de Palerme.

Louis mettoit entre sa femme & sa Maîtresse une différence, dont il eût rougi le premier, si la passion n'eût aveuglé le Prince le plus fidele aux bienséances : la Reine perdit un jour la Messe & mille écus. » Calculons, combien c'est par an, lui » dit le Roi. " Il ne calculoit point avec Me. de Montespan.

Celle-ci répondoit à toutes les bontés de la Reine, en lui tendant sans cesse de nouveaux pieges : tantôt elle l'allarmoit par de faux avis ; tantôt elle l'entraînoit à des parties, où il étoit bon qu'elle ne fût pas ; souvent elle la retenoit à l'hoca jusqu'à deux heures après minuit : ensuite elle faisoit observer au Roi ce que c'étoit

qu'une dévote (1). La Ducheſſe de Richelieu étoit l'inſtrument de toutes ces perfidies : & quelle étoit la récompenſe de cette Dame d'honneur? Quelques billets que le Roi lui écrivoit de l'armée, qu'elle montroit comme fort tendres, & qui n'euſſent paru qu'obligeants, ſi Madame de Maintenon eût montré ceux qu'elle recevoit.

Madame de Monteſpan étoit fort embarraſſée entre les conſéquences des faveurs & les dangers du refus, entre la crainte de les prodiguer, & la crainte qu'on n'en cherchât ailleurs. Le Roi comptoit pour rien les péchés du cœur ; mais il ne ſe faiſoit pas la même illuſion ſur ceux de la chair. Pour elle, un Capucin lui avoit ôté tous ſes ſcrupules, en lui naſillant ces paroles : *Femme, beaucoup de péchés vous ſont remis, parce que vous avez beaucoup aimé.* L'ordre le plus auſtere de l'Egliſe fournira donc toujours les Confeſſeurs les plus relâchés! (2)

Me. de Maintenon voyant qu'elle n'avoit pu obtenir une rupture entiere, vou-

(1) Lettre de Me. de Maintenon à Me. de Dangeau; c'eſt une de celles qu'on a retranchées du recueil.

(2) Manuſcrit de l'Evêque d'Agen.

loit du moins que Me. de Montespan s'en tînt à l'amitié; mais elle ne pouvoit l'y résoudre : tant de charmes encore & tant d'orgueil se réduisoient difficilement à la seconde place, qui, d'ailleurs, lui paroissoit bien moins stable que la premiere. Il falloit pourtant se déterminer; car le Roi demandoit une décision avec de froides instances, qui annonçoient des desirs plus vifs que directs. Madame de Montespan, consumée sans doute des mêmes feux, prit le parti de pécher encore, & de régner.

CHAPITRE VI.

Voyage de Barege.

MAdame de Maintenon partit de la Cour sans regret, & goûta enfin le plaisir d'être maîtresse d'elle-même. Le Roi donna ses ordres au Maréchal d'Albret, Gouverneur de Guyenne, sur les honneurs qu'on devoit rendre à son fils. J'ai cette lettre : il lui parle de Madame de Maintenon avec l'embarras d'un homme qui commence à l'aimer, & qui sait que le Maréchal l'a aimée. Le Duc du Maine fut reçu à Bordeaux comme l'au-

roit été Monſeigneur : ſon pere vouloit peut-être accoutumer les peuples à l'élévation qu'il lui préparoit. Au milieu de tous ces honneurs, Madame de Maintenon ne put ſe défendre d'un mouvement de triſteſſe, à la vue du Château-Trompette ; & comparant ce qu'elle étoit à ce qu'elle avoit été : » Voilà, dit-elle, à M. » d'Albret, où j'ai été (1) élevée ; mais » je vous aſſure que je connois une plus » rude priſon ; & mon lit n'eſt pas meil- » leur que mon berceau."

A quelques inſtants de plaiſirs ſuccéderent des ſiecles de peines. Dix-ſept accès de fievre mirent le Duc du Maine à l'agonie. Madame de Maintenon déſolée, attendoit ſa mort, & demandoit la ſienne propre : quelle nouvelle à porter au Roi ! qu'attendre de Madame de Monteſpan, en lui préſentant le cadavre d'un enfant ſi précieux ! & quelle perte pour elle-même, pour le cœur le plus ſenſible !

Fagon, ou la nature, tirerent le Prince de cet état ; & voilà le commencement de la fortune de ce Médecin, qui ſuivit

(1) » Cela eſt évidemment faux, dit Mr. de V..., Tome VI, pag. 208. Elle avoit été élevée à Niort.

les progrès de celle de Madame de Maintenon, toujours plus charmée de sa discrétion, de son savoir, & de sa probité.

Les bains de Bagneres & de Bareges, tour-à-tour éprouvés, & d'abord infructueux, fortifierent enfin la jambe du Duc du Maine. Madame de Maintenon rendoit compte directement au Roi de l'état de son éleve : ses lettres plaisoient beaucoup ; & ses soins pour l'enfant chéri, faisoient valoir cet agrément & ce naturel, qui effacerent la prévention du Roi contre le bel-esprit.

Au retour, elle passa par le Poitou, vit tous ses parents, en fut reçue comme étant dans la faveur, leur en sut gré comme si elle y avoit toujours été, se réconcilia sincérement avec ceux qui avoient usurpé son bien, renoua avec les Villettes qui l'avoient oubliée depuis sa conversion, paya la pension qu'elle devoit aux Ursulines de Niort, apprit qu'elle étoit d'une des meilleures familles de la Province, & n'en fut pas plus vaine.

Madame de Montespan & l'Abbesse de Fontevrault, entraînées par le poids de la faveur, allerent au-devant du Prince. Le bruit courut que Madame de Maintenon étoit disgraciée, & que Madame de Montespan avoit ordre de le lui dire, &

Madame de Fontevrault, de la consoler ; on n'en douta plus, quand on apprit toutes les brouilleries secretes, qui, depuis deux ans, aigrissoient la Favorite & la Gouvernante. (1) Mais cette démarche de Madame de Montespan étoit bien moins un empressement pour son fils, qu'un hommage rendu à Madame de Maintenon, dont l'amitié lui devenoit nécessaire, parce que l'absence avoit augmenté son crédit.

Rien ne fut plus agréable que la surprise ménagée au Roi : il n'attendoit le

---

(1) » Je veux vous faire voir un petit dessous » de cartes qui vous surprendra : c'est que cette » belle amitié de Quanto avec son amie qui voya- » ge, est une véritable aversion, depuis deux ans ; » c'est une aigreur, c'est une antipathie : c'est du » blanc, c'est du noir. Vous demandez d'où vient » cela ? c'est que l'amie est d'un orgueil qui la rend » révoltée contre les ordres de Quanto : elle n'ai- » me pas à obéir ; elle veut bien être au pere, » & non pas à la mere ; elle fait le voyage à » cause de lui, & point du tout pour l'amour d'elle ; » elle rend compte à l'un, & point à l'autre : elle » gronde l'ami d'avoir trop d'amitié pour cette » glorieuse. Ce secret roule sous terre depuis plus » de six mois : les amis de l'amie en sont fort » affligés ; & l'on croit qu'il y en a deux qui ont » senti cet hyver le contre-coup de cette mésin- » telligence ". Lettres de Sévigné, du 7 Août, 1675.

Duc du Maine que le lendemain ; il le vit entrer dans ſa chambre, marchant bien, mené ſeulement par Madame de Maintenon : ce fut un tranſport de joie : » Ah! » Madame, lui dit-il, quel plaiſir vous me » faites !" paroles qui la récompenſerent de toutes ſes peines ; car il ne ſort guere que des louanges ſeches de la bouche des Rois.

On ſut bientôt à la Cour ce remerciment ſi ſimple & ſi naturel. Louvois, auſſi ardent à rechercher la faveur des femmes, qu'à détruire celle des hommes, courut chez Madame de Maintenon, & fut ſuivi de tous les courtiſans ; les uns lui baiſoient la main, les autres la robe ; & elle ſe moquoit d'eux tous. La baſſeſſe n'étouffe point la malignité ; & le flatteur apperçut & critiqua quelques mouvements de joie, & peut-être d'orgueil, qui échapperent à la femme qu'il venoit d'adorer. (1)

(1) » Je ſuis étonnée de ce qu'on m'apprend » de Me. de Maintenon : on dit qu'elle eſt changée, qu'elle n'eſt plus ſi fort l'admiration de » tout le monde, & que le proverbe a fait » ſon effet en elle. Cela fait faire des réflexions » morales & chrétiennes à ma petite amie de » Coulanges ". Lettres de Me. de Sévigné, de Novembre & de Décembre 1675.

CHAPITRE VII.

Madame de Maintenon demeure à la Cour.

DE retour à la Cour, elle y retrouva les mêmes ſcandales, les mêmes plaiſirs, & les mêmes ſujets de peines : les petites intrigues & les grandes injures recommencerent de part & d'autre ; on ſe querelloit ſans raiſon, on ſe raccommodoit ſans amitié : Madame de Monteſpan, trop capricieuſe pour n'avoir pas de grands torts, trop grande pour les avouer ; Madame de Maintenon, trop ſenſible pour les pardonner, trop impatiente pour les ſouffrir.

On eſt ſurpris de voir des diſſentions, des plaintes, des reproches éternels, & déja une eſpece de rivalité entre deux femmes, dont la condition étoit ſi différente. Mais ſi Madame de Monteſpan avoit l'avantage de la premiere place, Madame de Maintenon avoit celui d'une incorruptible vertu. L'intervalle qui étoit entre elles, étoit comblé par l'eſtime du Roi. A la Ville, les rangs ſont marqués par les charges & la naiſſance ; à la Cour, par la ſeule faveur ; & l'eſpece de faveur,

dont Madame de Maintenon jouissoit, étoit propre à l'enorgueillir, comme celle de Madame de Montespan étoit propre à l'humilier. Il n'étoit donc pas étonnant, que l'une repoussât vivement les insultes de l'autre, & qu'elle prétendît au moins à l'égalité, dans un pays où un coup d'œil du Prince éleve la servante, anéantit la maîtresse.

Madame de Montespan vouloit que la reconnoissance engageât Me. de Maintenon à tout endurer. Mais les bienfaits avoient été si souvent reprochés par l'une, & payés par l'autre de tant de soins & de services, tant d'outrages en avoient annullé les droits, tant de congés demandés avoient mis celle qui avoit reçu au niveau de celle qui avoit donné, qu'il n'étoit pas possible que Madame de Maintenon se contînt dans ces scenes vives, où l'ame la plus douce & la plus reconnoissante paroît la plus ingrate, & se revolte contre le bienfait qui la foule aux pieds. Qui se permet de tout dire, donne le droit de tout répondre. Ainsi, sans oublier tout ce qu'on devoit à Madame de Montespan, on pouvoit quelquefois relever l'amour-propre qu'elle écrasoit, ou par jalousie, ou par humeur. » Est-ce, » lui dit-elle un jour, est-ce à une pe-
» tite

» tite Gouvernante de mes enfants à me
» contredire ? S'il eſt honteux d'être leur
» Gouvernante, répondit Madame de
» Maintenon, que ſera-ce d'être leur
» mere ? "

Comment, après des altercations ſi fortes & ſi fréquentes, ces deux femmes pouvoient-elles ſe revoir ? elles paſſoient ſans ceſſe de la réconciliation aux brouilleries, & des brouilleries à la réconciliation. Il falloit, ou que Madame de Monteſpan eût des caprices exceſſivement injuſtes, & aſſez de juſtice pour les réparer ; ou que Madame de Maintenon eût cet aſcendant qu'une femme qui a des mœurs, a ſur une femme qui eſt affligée d'en manquer.

Louis, déja raſſaſié, paroiſſoit ne plus tenir à l'amour, que par la crainte ; delà, de nouvelles aigreurs de Madame de Monteſpan, qui ſoupçonne Madame de Maintenon de donner, ou des conſeils trop ſages, ou un exemple trop dangereux. Tantôt Louvois eſt député pour les engager à s'aimer ; tantôt le Roi lui-même les conjure de ne ſe point haïr. » Il m'eſt
» plus aiſé, diſoit-il, de donner la paix
» à l'Europe, que de la donner à deux
» femmes. "

Il étoit ſouvent le témoin & le juge de leurs démêlés ; & rarement Madame de

Maintenon étoit condamnée : la femme dont on jouit, a toujours tort vis-à-vis de celle dont on ne jouit pas. Les ayant un jour trouvé fort échauffées, il voulut savoir le sujet de leur différend. » Si » Votre Majesté, dit Madame de Main» teuon, veut entrer dans ce cabinet, je » l'en instruirai. " Là, elle commença par une vive peinture de tout ce qu'elle avoit à souffrir, & finit par des instances de la dispenser de vivre davantage avec une Dame qui étoit la dureté même. » La dureté, s'écria le Roi ! eh ! toutes » les fois qu'on parle devant elle de quel» que malheureux, je vois ses yeux se » remplir de larmes. Et moi, reprit-elle, » je vois que vous en êtes toujours épris : » Est-ce-là, Sire, ce que vous aviez pro» mis à M. Bossuet, à la Reine, à vos » Peuples, à Dieu ? Elle pleure les mal» heureux, & c'est elle qui les fait ! " Le Roi la pria de ne point se retirer encore. » Il faut donc, dit-elle, que je dévore » le chagrin de passer ma vie entre deux » personnes, qui pechent tous les jours » sous mes yeux, & qui donnent à l'Euro» pe le scandale d'une femme infidelle à » son époux, d'un homme ravisseur de » la femme de son prochain." Elle lui représenta que l'honneur exigeoit sa re-

traite ; qu'enfermée à Vaugirard, elle n'avoit ſacrifié que ſa liberté; mais qu'établie à la Cour, elle ſacrifioit ſa réputation : que les gens inſtruits ſavoient quel rôle elle y jouoit; mais que le Public la pouvoit ſoupçonner d'être complice des déſordres dont elle étoit témoin. Le Roi l'aſſura que cet engagement ne ſeroit pas long, & eût ſans doute bien voulu lui dire qu'il en projettoit un autre.

Madame de Maintenon lui étoit devenue auſſi néceſſaire, qu'elle l'étoit au Duc du Maine. Depuis ſon retour de Barege, le Roi étoit gai, & content de n'être plus dans le trouble; déja il étoit d'un âge à chercher dans le commerce des femmes l'amuſement plutôt que le plaiſir; il retrouvoit cette ſociété, dont l'abſence lui avoit montré le prix & le beſoin; il haïſſoit les dévotes, & ne ſoupçonnoit pas Madame de Maintenon de l'être. Le grand art de ſe poſſéder, l'art, plus difficile encore, de juger les hommes ſans indulgence & ſans cruauté, le talent de ſe conduire d'après des vues ſûres & préciſes, l'habitude de tout remarquer & de profiter de tout; voilà ce qui diſtinguoit Madame de Maintenon de toutes les femmes qui cherchoient à lui plaire. Elle connoiſſoit le Roi, & ſavoit l'amuſer; le pre-

mier étoit facile, parce que le caractere étoit très-marqué ; le second étoit pénible, parce que le cœur étoit très-vuide, & le goût très-délicat. Elle ne se présentoit devant lui, qu'avec des graces, de la douceur, des inquiétudes pour le Duc du Maine, des propositions pour les pauvres, une attention complaisante à des contes cent fois répetés, & l'air d'un goût vif & nouveau pour les plaisirs uniformes. Elle paroissoit de jour en jour plus estimable ; chacune de ses vertus créoit dans le Roi un sentiment : elle lui montroit une conduite sans tâche, une piété sans scrupules ; & ce fut en lui en cachant une partie, qu'elle la lui fit enfin goûter toute entiere.

Quelles étoient ses vues ? celles des esprits droits, vains, & foiblement ambitieux, d'être regrettée de la Cour, si elle en sortoit, & d'en être considérée, si elle n'en sortoit pas.

Elle consulta l'Abbé Gobelin sur le dernier entretien qu'elle avoit eu avec le Roi. L'Abbé, comparant le bien qu'elle pouvoit faire à la Cour avec celui qu'elle pouvoit faire à Paris, décida qu'elle pouvoit y demeurer. Le Duc du Maine l'y attachoit, & l'estime du Roi formoit un nouveau lien : mais quand elle se rappelloit les

fureurs de Madame de Montefpan, tout cédoit à fa fenfibilité réveillée par ce fouvenir. Elle expliqua donc fes répugnances : le Directeur lui ordonna de la part de Dieu de les vaincre, lui dit qu'elle étoit appellée à fanctifier le Roi, lui montra les deffeins particuliers du Ciel fur elle, attribua l'inclination naiffante du Prince à un miracle de la grace, comme fi les moyens purement humains, qui l'avoient produite, ne fuffifoient pas pour l'expliquer.

Rien ne flatte plus l'homme, foit dans la profpérité, foit dans les travers de la vie, que l'idée, peut-être injurieufe à la Divinité, d'une affiftance immédiate de l'Etre fuprême. En des moments de ferveur, Madame de Maintenon crut que Dieu la deftinoit à convertir le Roi. Pour être à portée d'y travailler, elle s'affujettit aux bizarreries de Madame de Montefpan, & fon orgueil fut dédommagé par un orgueil plus grand, qui naiffoit de la perfuafion d'une influence particuliere du Pere de tous les hommes fur les actions de quelques-uns de fes enfants.

Elle reprit avec ardeur l'éducation du Duc du Maine ; & l'Abbé Gobelin prit fur lui une partie des foins & des fcrupules, en engageant La Fontaine à faire

ces Fables qui vivront tant qu'il y aura des hommes & des enfants, & en promettant d'être parrain du premier Prince que Me. de Montespan feroit.

CHAPITRE VIII.

L'année 1675.

MAdame de Montespan, toujours haute, imprudente & bizarre, à force de se faire craindre, cessoit de se faire aimer. Le Roi vivoit avec elle dans cette contrainte, aussi fatale à l'amour heureux, que favorable à l'amour qui cherche à le devenir. Il étoit sans cesse occupé à prévenir par des soins & par des attentions fatigantes, ces emportements qu'il est aisé de souffrir, & ces railleries piquantes qu'il est si difficile de pardonner.

De fréquentes douleurs de rhumatisme, que les bains de Bourbon & de Vichi n'avoient pu dissiper, aigrissoient l'humeur de Me. de Montespan, déja si inégale & si indépendante de toutes les variations de l'air. On ne l'abordoit, on ne la contredisoit, qu'avec d'extrêmes ménagements. Des brusqueries imprévues

étoient le prix des complaiſances propres à les détourner. Louis, ſouvent excédé & toujours patient, traitoit l'amour avec dignité, & ne répondoit aux reproches qu'en s'éloignant d'eux & de ſa maîtreſſe. Seule, elle étoit agitée de toutes les inquiétudes d'une ambitieuſe, mal ſaine, dépitée d'avoir quarante ans, & incertaine de ſa place. Elle voyoit qu'il ne falloit qu'un regard jetté ſur un autre femme, & répondu par un autre regard, un mal de tête, une confeſſion, un moment de répentir ou de dégoût, pour la précipiter dans un cloître.

Au ſortir d'un ſermon où Bourdaloue avoit dit la vérité ſans fard & ſans inſolence, le Roi alla chez Me. de Maintenon, déplora ſon aveuglement, gémit de ſes foibleſſes. Me. de Maintenon s'unit au Jéſuite & à la grace; & depuis, Me. de Monteſpan n'eut du Roi que ſes beſoins & ſes égards. Bourdaloue prenant congé du Roi : » Vous ſerez bien content de » moi, lui dit Louis : Me. de Monteſ- » pan eſt à Clagni. Dieu, répondit le » Prédicateur, le ſeroit bien plus, ſi Cla- » gni étoit à quarante lieues de Verſail- » les " (1).

(1) Mém. de Me. du Perou, & de Me. de Bouju.

Le zele du P. Bourdaloue n'avoit pas besoin d'être excité : c'étoit le Religieux le plus févere fur les mœurs, & fa conduite & fes fermons étoient la meilleure réfutation des Lettres Provinciales. Cependant Me. de Maintenon, &, à fon exemple, Me. de Richelieu, avoient de fréquents entretiens avec lui : elles lui apprenoient le chemin du cœur du Roi, l'armoient des traits qui pouvoient le frapper, & l'avertiffoient des moments favorables pour combattre avec fuccès un ennemi, contre lequel un de fes compagnons étoit accufé de ne faire que fon devoir au plus jufte.

Les jaloufies de Me. de Montefpan tenoient le Roi dans une gêne continuelle. Déja il lui avoit facrifié toutes les filles d'honneur : on avoit foupçonné que pour fauver la réputation d'une d'elles, on les avoit toutes chaffées; mais il eft certain que Me. de Montefpan avoit trouvé que c'étoit une hydre que cette chambre des filles de la Reine, & que le plus fûr étoit de la couper, & de les remplacer par des Dames du Palais d'une finguliere laideur. Mademoifelle de Guedani (1) parut à la

(1) Fille naturelle de Henri-Jules de Bourbon, Duc d'Enguyen, & de la veuve du Comte de Marans, légitimée, & mariée au Marquis de Laffay.

Cour, vive, douce, complaisante, glorieuse & folle : le Roi parut s'en amuser, c'en fut assez pour irriter Me. de Montespan. Mais ce n'est qu'un enfant, lui disoit le Roi : Et ce sont, répondoit-elle, les enfants que je crains, & sur-tout ceux de l'amour.

La Comtesse de Grammont (1), la même que son mari avoit oublié d'épouser à Londres, fit quelques essais sur le cœur du Roi : on l'écarta facilement, en l'accusant de Jansénisme ; car on ne pouvoit être hérétique & belle aux yeux de Louis.

Madame de Soubise se mit sur les rangs. Son mari lui ordonna de le suivre en Flandre : elle murmura de cet ordre ; le Roi n'approuva point ces murmures, & elle obéit.

Une rivale étoit à peine vaincue, qu'il en falloit défaire une autre. Me. de Ludre convenoit naïvement de ses prétentions. Madame lui disant, en badinant avec un compas : » Oui, il faut que je creve ces » deux yeux-là, qui font tant de mal. » Crevez-les, Madame, répondit-elle, » puisqu'ils n'ont pas encore fait tout ce- » lui que je voulois. " Elle étoit fort liée

(1) Elisabeth Hamilton.

avec Me. de Richelieu, sur qui tomba toute la fureur de Me. de Montespan. La Duchesse se justifia, protestant qu'elle se répentoit trop d'avoir entretenu les premiers feux, pour en allumer de nouveaux. Me. de Maintenon dit qu'il n'étoit pas apparent que le Roi aimât sérieusement une personne telle que Me. de Ludre, qui avoit des défauts si choquants. On lui répondit qu'elle ne connoissoit pas encore tous les caprices de ce cœur-là, que le Roi préféroit le Duc du Maine à tous ses enfants, parce qu'il boîtoit, & qu'il préféreroit Me. de Ludre à toutes les femmes, parce qu'elle bégayoit.

Ingénieuse à se tourmenter, Me. de Montespan trouvoit des sujets de jalousie dans le sein même de sa famille. Me. de Thianges envioit pour ses filles la place de sa sœur, & pour elle-même celle de Me. de Maintenon. Elle avoit donné dans la dévotion, & de si bonne foi, qu'un laquais lui présentant, à table, des liqueurs, elle dit : » Cet homme-là ne sait donc point » que je suis dévote ". Mais cet extérieur de régularité ne l'empêchoit pas d'être de toutes les intrigues. Elle étoit outrée de n'être plus admise aux entretiens secrets, & se plaignoit de la faveur de celle qui lui avoit succédé, comme d'une

usurpation. Ses deux filles, Me. de Nevers, & Mlle. de Thianges, depuis Duchesse de Sforce, lui paroissoient dignes du premier rang. Elles étoient d'une beauté accomplie. Louis les mettoit de toutes ses promenades; ses desirs erroient de l'une à l'autre, & ne pouvoient se fixer: il aimoit celle qu'il voyoit; mais celle qu'il ne voyoit pas, lui paroissoit la plus aimable.

Madame de Montespan crut se garantir de ces pieges domestiques, en cessant de tenir le Roi dans la contrainte, & en le rendant à la Cour. A cette vie solitaire qu'elle s'étoit prescrite, succéda une vie dissipée. Les journées étoient partagées entre le jeu, la chasse, les fêtes, & les spectacles. Tantôt elle jouoit en robe de chambre avec la Reine, qu'elle éloignoit par un clin d'œil qu'elle jettoit sur la Duchesse de Richelieu; tantôt couverte de pierreries, suivie de tous les Courtisans, elle paroissoit dans tout l'éclat d'une beauté à étonner les Ambassadeurs, à effacer ses nieces, à désespérer Me. de Maintenon.

Le Roi partit pour l'armée de Flandres; & Me. de Montespan, pour les eaux de Bourbon: les Dames briguerent l'honneur de l'y accompagner; elle reçut leurs inf-

tances avec le dédain d'une personne ennuyée de la servitude publique. Elle passa trois jours à Maintenon, où elle reçut deux couriers du Roi qui inquiéterent fort la Dame du château. Elle lui fit un mystere de ce que les lettres contenoient ; & Me de Maintenon, qui vouloit bien quitter la Cour, mais qui ne vouloit pas en être quittée, craignoit qu'on ne méditât sa disgrace dans sa maison même. Elle fut enfin rassurée par Me. de Montespan, plus capable d'une malice que d'une méchanceté.

Au retour du Roi, les fureurs de Me. de Montespan & la faveur de Me. de Maintenon augmenterent. La Reine n'oublioit rien pour dégoûter la premiere de la Cour, & pour y retenir l'autre : elle les menoit quelquefois dans des Couvents, l'une pour la désaccoutumer du monde, l'autre pour accoutumer le monde à elle. Un jour qu'elles étoient aux Carmélites, Me. de Montespan proposa une loterie, & fit apporter tout ce qui pouvoit convenir à des Religieuses : ces saintes filles entrerent en scrupule : les agnus, les crucifix, les guimpes, les chapelets, toutes ces sacrées bagatelles leur parurent tenir quelque chose de la main impure qui les leur offroit : pour se rassurer, elles permirent à Me. de Montespan de payer les

lots, & prierent Me. de Maintenon de les distribuer. Sœur Louise de la Miséricorde gagna une Magdelaine. Me. de Montespan jettant les yeux sur l'image, en fut touchée : ces cheveux épars & déchirés, ces mains jointes, ces yeux épuisés de larmes, ce front plein de confusion, d'amour, de crainte, d'espérance, la présence de la Valliere, qui étoit tout cela, la honte d'être ce que la Valliere avoit été, un premier desir d'imiter dans sa pénitence celle qu'elle avoit plus qu'imitée dans ses égarements, l'espoir de conserver, comme elle, les charmes de sa beauté, ou de la relever par ce que l'affliction a d'intéressant, le silence de l'assemblée, attentive aux progrès de ces réflexions, ou étonnée des artifices de la grace, jetterent Me. de Montespan dans un trouble, mal dissimulé par une gayeté forcée, & augmenté par les questions qu'elle fit à Me. de la Valliere : » Tout de bon, lui dit-elle, êtes-vous » aussi satisfaite qu'on le dit? " Non, répondit la Carmélite, je ne suis point satisfaite, mais je suis contente; & vous, Madame? » Pour moi, répartit-elle, je ne » suis ni l'une ni l'autre :" & voilà, interrompit Me. de Maintenon, la différence entre Magdelaine pénitente & Magdelaine pécheresse. Me. de Montespan

déconcertée mit fin à une loterie où tous les billets noirs étoient pour elle. Mais en se retirant, elle tint les propos les plus légers avec une joie affectée, & demanda à Me. de la Valliere ce qu'elle diroit de sa part au frere de Monsieur : » Tout ce que vous voudrez, ré-
» pondit-on avec la vivacité d'une amante
» & l'indifférence d'une Carmélite ".

Madame de Maintenon obtint enfin la permission de passer un mois dans sa terre. Elle y mena, non ces amis de quatre jours, qui, dans les autres, n'aiment qu'eux-mêmes, mais ces anciennes connoissances à qui elle fut toujours fidelle : Montchevreuil, la Tourte, Nantouillet, Barillon, Coulanges,[8] sages aimables, en qui la probité ne nuisoit point à l'enjouement. Courtin voulant être de cette partie, Madame de Maintenon lui dit qu'elle n'avoit point de logement pour ses valets. » Ah ! Ma-
» dame, répondit Courtin, quand on est
» à la Cour, on a des logements pour
» des valets, & l'on n'en a point pour
» ses amis. "

Quelques-uns l'accusoient de se rendre inaccessible à tous ceux qui pouvoient, ou lui rappeller sa jeunesse, ou recourir à son crédit ; d'autres attribuoient son goût pour la retraite au dessein d'éloigner d'elle

ſes amis & ſes parents. Ceux qui l'eſtimoient le plus, étoient ſurpris d'une humeur ſi ſauvage, ſuſpendoient leur jugement, & s'écrioient: à qui ſe fiera-t-on déſormais, s'il eſt vrai que cette bonne tête n'a pu réſiſter au tourbillon de ce pays?

Ces plaintes augmentoient ſon goût pour la ſolitude. Elle ſe déroboit aux empreſſements de ces hommes injuſtes, dont les prétentions & les importunités décelent l'amitié mercenaire. Laſſe d'être adorée, elle ſe renfermoit à Maintenon; chaſſée par les murmures qui l'y pourſuivoient, elle reparoiſſoit à la Cour, où elle ne trouvoit que des courtiſans proſternés & des amis mécontents. Son orgueil étoit moins flatté des reſpects des uns, que ſa droiture n'en étoit revoltée, & les injuſtices des autres lui donnoient moins d'indignation que de chagrin.

Elle étoit conſolée par les bontés du Roi, qui parloit d'elle comme de ſa ſeconde, & quelquefois comme de ſa premiere amie: mais peu s'en falloit que le flatteur, à force de les répéter, ne les lui fît haïr. Tout paroiſſoit ſoumis à ſon empire; elle diſpoſoit de Madame de Richelieu, qui la forçoit à ſe prêter aux complaiſances des Dames; l'une lui apportoit ſes gants, l'autre tenoit le pot à

pâte à genoux devant elle, & mouroit d'envie de baiser ses belles mains; celle-ci la déshabilloit, celle-là l'endormoit; toutes s'acharnoient à lui plaire & à l'accabler. Madame de Richelieu lui soutenoit qu'elle ne devoit remercier, ni saluer personne: » Oubliez, lui disoit-elle, » ce que vous avez été, si vous voulez le » faire oublier aux autres. " Madame de Maintenon n'étoit pas long-temps dans cette ivresse; elle se jouoit de sa dignité, & rioit des ingénieuses bassesses des femmes, & de son indulgence à les tolérer.

Cependant on raisonnoit à Paris: un voyage de Monsieur à Maintenon, une courte absence de Madame de Montespan, causée par un caprice, par l'ennui de l'étiquette, par un dérangement de santé, donnoient lieu à des conjectures infinies. On vouloit tout expliquer, les larmes, les bouderies, les joies, les affectations; on observoit avec prévention, on jugeoit de même; on voyoit des rayons de lumiere sur le visage de Madame de Maintenon, des nuages sur celui de Madame de Montespan. Les uns souhaitoient un changement, les autres le craignoient; la plupart assuroient qu'il étoit déja fait: quelques-uns accu-

ſoient la reconnoiſſance de Madame de Maintenon ; perſonne n'accuſoit ſa vertu. Madame de Sévigné, témoin de ces raiſonnements, nous les a tous conſervés ; Madame de Maintenon n'y eſt pas même ſoupçonnée d'aſpirer à la place de Madame de Monteſpan ; on la voit s'élever plus haut, mais ſans projet, ſans efforts, & ſans foibleſſe. Il falloit que ſa réputation fût bien établie, pour n'avoir pas même été effleurée, dans un pays où les actions échappent quelquefois à la critique, & preſque jamais les intentions à la malignité.

Madame de Monteſpan, perſuadée que la faveur apparente fait ſouvent la faveur réelle, raſſembloit tout ce qu'il lui reſtoit de pouvoir ſur le cœur du Roi, pour regagner tout ce qu'elle avoit perdu ; elle affectoit une extrême gayeté au milieu du plus violent déſeſpoir ; elle paroiſſoit sûre de ſes charmes, quelque mécontente qu'elle en fût : tantôt une parure négligée montroit ſa confiance ; tantôt une parure triomphante diſoit combien elle étoit fondée. Un jour elle recevoit avec indifférence les hommages de ſon amant : un autre, elle appuyoit familiérement la tête ſur l'épaule du Roi, d'un air à dire, je ſuis mieux que jamais.

CHAPITRE IX.

L'année 1677.

LE Roi combloit tous les jours de marques d'estime Madame de Maintenon. Dans les collations qu'il donnoit à la campagne, il ne se mettoit point à table, & servoit toutes les Dames, quoique son empressement n'eût qu'un seul objet ; il craignoit les regards jaloux de la maîtresse qu'il avoit, & la sévérité de celle qu'il vouloit avoir.

Madame de Montespan s'apperçut de tout ce qu'on lui cachoit : les jalousies furent vives ; mais la jalousie empêcha-t-elle jamais rien ? Elle n'osa accuser Me. de Maintenon d'aimer le Roi : elle l'accusa d'en être aimée, priva son amant des plaisirs, & lui reprocha moins sa passion que son péché. Le Roi, qui trembloit qu'on ne trouvât cette liaison ridicule, fut charmé de voir qu'on ne la jugeoit que criminelle. Il fut dispensé d'un aveu formel, sûr d'être cru, en ne niant que foiblement : & Madame de Montespan, à force de fureurs & d'imprudences, rap-

procha deux cœurs que la bienſéance ſembloit éloigner. Madame de Maintenon n'eût peut-être jamais ſu que le Roi l'aimoit, ſi Madame de Monteſpan ne le lui avoit appris : celle-ci eût dû éloigner cette idée, &, par des railleries & des mépris, la renvoyer dans la claſſe des impoſſibilités.

Louis n'avoit point encore renoncé à cette conquête ; il ſe promettoit de tout oſer, & n'avoit pas même la force de rien dire. Eloigné de Madame de Maintenon, il ne lui paroiſſoit pas poſſible qu'elle réſiſtât; en la voyant, il n'avoit plus le courage de l'attaquer : les eſpérances que ſon rang lui donnoit, étoient détruites par la timidité qu'inſpire la préſence de la vertu ; & l'amant n'étoit jamais de l'avis du Roi.

Cependant, à une partie de chaſſe, il s'écarta de ſa ſuite, & alla ſurprendre Madame de Maintenon dans ſon château ; il y avoit un moment qu'elle en étoit partie. Il crut qu'on le fuyoit, & ce ſoupçon releva ſes eſpérances. Il y fut quelques jours après; mais il y vit combien le reſpect aide mal les deſirs.

Madame de Monteſpan frémit de ce que ces galantes ſurpriſes lui annonçoient ; elle éclata encore contre l'ingratitude de Madame de Maintenon, mais elle ne lui

reprocha pas de foibleſſe. Elle eſt trop bien conſeillée, diſoit-on à Paris, pour lever l'étendard d'une telle perfidie, avec ſi peu d'apparence d'en jouir long-temps; ſi elle ouvroit le chemin à l'infidélité, elle ne ſerviroit que comme d'un paſſage pour aller à d'autres plus jeunes & plus belles. Voilà ce que diſoient ces curieux, inſtruits à demi, féconds en conſéquences, incapables d'attribuer à la ſageſſe tout ce qui peut être attribué à l'intérêt, & accoutumés à ſe venger de la faveur par la médiſance. Me. de Maintenon, tranquille au milieu des agitations qui troubloient la Cour, paroiſſoit à ſes amis n'y jouer aucun perſonnage, & au Roi, ſupérieure à toutes les paſſions; auſſi Madame de Monteſpan le prioit-elle de ſe défier de cette prude, dont elle ne s'étoit pas aſſez défiée elle-même.

Elle ſe preſſoit de jouir du peu de temps qu'elle avoit encore à régner. Jour & nuit appliquée à lui ôter le goût des plaiſirs, elle prétendoit l'arracher à toutes les femmes, en lui accordant ce que toutes enſemble auroient pu lui donner. Elle ſe livroit à tous ſes deſirs: ce n'étoit plus l'amour, c'étoient toutes les fureurs de la paſſion.

Madame de Maintenon, qui, en voyant

le vice de plus près, apprenoit à le haïr davantage, ne concevoit pas comment Madame de Montefpan ofoit lever la tête & braver le mépris public; elle gémiffoit de la voir accufée, fans rougir, de fragilité par fes couches, & de perféverance dans le mal par des groffeffes nouvelles, & de voir le Roi ne donner aux affaires de fon Etat, & aux befoins de fon Peuple, qu'un corps épuifé, un efprit affoibli, &, pour ainfi dire, le refte de fon être.

Me. de Montefpan ne détacha Louis que d'elle-même, & lui donna le goût du vrai bonheur, en lui montrant le vuide des faux plaifirs. Il perdit le peu d'eftime qui lui reftoit pour une maîtreffe fi emportée: ces charmes, autrefois fûrs de le réveiller, le trouvoient maintenant anéanti; & il étoit prefque auffi exempt des furprifes des fens, que de celles de l'amour. Si l'habitude le rappelloit quelquefois vers celle qui lui avoit ôté le fentiment, il avoit befoin d'une image étrangere pour fe ranimer: il trompoit fon cœur par une illufion volontaire; & dans les bras de Me. de Montefpan, il ne facrifioit plus qu'à Madame de Maintenon.

Mademoifelle de Tours & Monfieur le Comte de Toulouſe, furent les derniers fruits de ces plaifirs forcés. Louis

fut si honteux d'avoir violé la promesse qu'il avoit donnée à ses peuples, que Madame de Montespan en accoucha aussi secretement que des premiers. Madame de Maintenon ne voulut point se charger de leur éducation ; & le pere & la mere furent charmés de ce refus : l'un, dans l'espérance qu'elle auroit plus de temps à lui donner ; l'autre, dans l'idée qu'étant moins attachée à la Cour, elle en sortiroit plutôt. Ces enfants furent cachés & nourris chez Madame d'Arbon, femme de l'Intendant de Monsieur le Tellier.

Le Duc du Maine occupoit agréablement Madame de Maintenon. Sa santé alloit mieux, & son esprit commençoit à tenir tout ce que Madame de Maintenon en avoit osé promettre : il avoit des traits charmants ; & sa gouvernante avoit su l'accabler de caresses & de soins sans le gâter, & lui inspirer de la modestie, sans retrécir son ame. Voyant de sa fenêtre passer le Duc de Montauzier un bâton à la main, il lui cria : *Haut la baguette, M. de Montauzier* : paroles qui peignoient cet homme austere. Le Prince de Condé se plaignoit du bruit que le petit Duc faisoit en jouant : » Plût à Dieu, Monsieur, que » j'en fisse autant que vous ! " Madame de Maintenon l'exhortant à se corriger

de quelques manieres hautes, & lui citant l'exemple du Roi, qui avoit plus de politesse que lui : » Cela lui est bien aisé, » répondit le Prince : il est si sûr de son » rang ! & moi, j'ignore quel est le mien ". Ces premieres étincelles d'esprit tomboient sur un cœur déja embrasé pour la Gouvernante, qui, par des minucies, alloit à la grandeur.

Fagon conseilla un second voyage à Barége. Le Roi en dispensa Madame de Maintenon, qui aussi avide de la liberté, que Louis de la voir & de l'entendre, fit parler toute sa tendresse pour le Prince qu'elle ne pouvoit se résoudre d'abandonner. D'Aubigné, alors à Coignac, signala son zele par la réception qu'il fit au Duc du Maine; pendant le cours d'une longue vie, il ne donna que ce plaisir à sa sœur. On voit dans les lettres de Madame de Maintenon, avec quelle joie elle se retrouva dans le sein de sa famille : elle ne vit pourtant que des parents pauvres, hérétiques, ou ridicules; mais son goût ne s'étoit point gâté en se raffinant.

A Murçay, elle fit une découverte utile : elle y trouva les Mémoires secrets de son grand-pere, &, dans le caractere de cet homme illustre, la plupart de ses défauts & de ses vertus; comme lui, elle étoit

franche, févere, impatiente, défintéreffée, incapable de fervir les paffions d'autrui. On eût dit que l'ame d'Agrippa d'Aubigné étoit paffée dans le corps de fa petite-fille : nos qualités font héréditaires; & l'ordre de la fucceffion n'eft pas apperçu, parce qu'il n'eft pas régulier. Ces mémoires fervirent à Madame de Maintenon à bercer le Roi de contes affez jolis, & à lui faire entendre qu'elle n'étoit point née pour ce qu'elle avoit été. Les Mortemarts, faits Ducs & Maréchaux de France par lui, étoient bien au-deffous d'un Héros du temps paffé. Il fe prêtoit à toutes les idées qui donnoient de la dignité à l'objet de fa paffion fecrete, déja fi refpectable à fes yeux ; & il plaignoit d'autant plus Madame de Maintenon des injuftices du fort, qu'elle ne s'en plaignoit pas. Quel fervice l'Abbé de Vertot, qui avoit ces Mémoires, n'eût-il pas rendus à l'un & à l'autre, s'il les avoit publiés? le grand-pere eût achevé d'effacer le mari.

Le Roi fouffroit des continuelles difputes qui s'élevoient entre Madame de Montefpan & Madame de Maintenon : il avoit befoin de la premiere pour retenir l'autre ; car au moindre mécontentement, Madame de Maintenon difparoiffoit des parties, & l'ennui prenoit vîte fa place.

Il

Il les réconcilia, & dressa un traité de paix, par lequel elles se promirent de s'aimer : elle le signerent, & ne se haïrent pas moins. La parole des femmes n'est pas plus sacrée que celle des Rois; les hostilités recommencerent, mais avec plus de bienséance.

Madame de Maintenon se flatta d'appaiser la jalousie de Madame de Montespan, en se renfermant avec le Duc du Maine. Elle projetta de faire imprimer un Recueil de ses thêmes; on en eût fait un fort joli de ses saillies; & tous ceux qui le voyoient, étoient surpris de le voir si boîteux & si avancé, si vif & si raisonnable. Ce Livre parut sous le titre d'*Œuvres diverses d'une Auteur qui n'a pas encore sept ans.* C'étoient quelques billets, qui tous avoient quelque choses de mignon & de fin, des traits d'Histoire choisis, des réflexions, des maximes; voici une de ces maximes : *Quand je devrois parler contre moi-même, je le dirois; les Princes sont ravis quand on leur fait des présents, & ne sont pas si aises quand ils en font.* Le Ragois y avoit mis mille choses brillantes; Madame de Maintenon les supprima, & il n'y resta que les graces & la naïveté de l'enfance.

L'Epître dédicatoire fit du bruit; elle

étoit tournée de la maniere la plus délicate ; le Roi & sa maîtresse y étoient loués à l'excès, mais sans bassesse & sans fadeur. Bayle admiroit trois Epîtres dédicatoires : il me semble, qu'après avoir lu celle-ci, on n'en peut admirer qu'une. Elle fut attribuée à Madame de Maintenon : son nom n'étoit point au bas de l'imprimé ; mais quelle autre que la gouvernante du Prince avoit droit de présenter ce Livre à Madame de Montespan, & de lui parler avec cet air de connoissance, ce ton de familiarité & d'intérêt ? Quelques-uns la trouverent trop bien faite & trop correcte, pour être entiérement l'ouvrage d'une femme : mais l'éducation du Duc du Maine lui avoit valu autant de lumieres, qu'elle lui avoit coûté de soins. Quelque porté qu'on soit aujourd'hui à soupçonner les femmes auteurs de n'être que les prête-noms d'hommes qui n'ont publié que des Ouvrages inférieurs à ceux qu'on leur attribue, on n'ôtera point à Madame de Maintenon la gloire de cette ingénieuse bagatelle, à présent que le recueil de ses lettres donne une idée de l'étendue de son esprit.

CHAPITRE X.

Charles d'Aubigné.

MAdame de Maintenon donna les premiers moments de sa faveur à sa famille ; elle aimoit son frere avec tendresse, elle n'oublia rien pour l'engager à relever le nom de d'Aubigné par quelque action d'éclat. Ce n'étoit point une amitié aveugle & indulgente ; c'étoit une amitié mâle, qui l'auroit guéri de ses défauts, si le tempérament n'avoit été plus fort que les conseils de sa sœur, & peut-être que la volonté du malade.

Charles d'Aubigné fit ses premieres armes dans le Régiment du Cardinal Mazarin, dont il fut enseigne, & dans celui du Roi, où il fut Lieutenant. Louvois, sans cesse importuné par Madame de Maintenon, lui donna deux compagnies, une d'Infanterie, & une autre de Cavalerie, & le fit nommer au Gouvernement d'Amersfort, petite Ville de Hollande, que le Roi venoit de soumettre.

Louis établissoit dans toutes les Villes prises l'exercice de sa Religion avec une hauteur qui ne pouvoit qu'indigner des

peuples ; que la hauteur Eſpagnole avoit fait libres ; on eût dit qu'il faiſoit des conquêtes autant pour l'Egliſe que pour la France. Les Officiers qui y commandoient, imitoient ſon zele ; & ceux qui étoient de la famille hérétique, l'imitoient le mieux. D'Aubigné ſe diſtinguoit à Amersfort, par ſon ardeur à convertir les Calviniſtes en les opprimant : il les traitoit avec cette inhumanité, ſi propre à faire haïr Rome & la France. La Ville s'en plaignit au Marquis de Ruvigny, Député Général des Egliſes Réformées. Me. de Maintenon, informée de cette conduite, écrivit à ſon frere une lettre, qu'on trouve dans ce recueil, & qu'à la honte du ſiecle, il eſt encore néceſſaire de rapporter ici : » Soyez, lui diſoit-elle, favorable aux Catholiques, & ne ſoyez pas » cruel aux Huguenots. Ils ſont dans l'erreur, mais dans une erreur où nous » avons été nous-mêmes, où a été Henri » IV, où ſont encore pluſieurs grands » Princes. J. C. a gagné les hommes par » la douceur : c'eſt aux Prêtres à convertir ; Dieu n'a point donné aux ſoldats » charge d'ames. " Maximes ſemblables à celles qu'on admire dans la préface de de Thou. Me. de Maintenon trouvoit par ſaillie la vérité que de Thou trouvoit

par réflexion. Les honnêtes gens ignoroient alors le droit que le Prince s'attribua depuis sur les consciences ; ils n'imaginoient pas que l'Eglise dût ramener ses enfants dans son sein par toutes sortes de voies, & contraindre par les fureurs de Dioclétien, ceux qui résistoient aux persuasions de St. Pierre ; la tolérance n'étoit pas encore alors *un reste de Protestantisme.* (1)

D'Amersfort, presque aussi-tôt abandonné que pris, d'Aubigné passa au Gouvernement de Betfort en Alsace : il s'y fit aimer & s'y ruina : sa sœur paya ses dettes.

L'inquiétude suivoit par-tout d'Aubigné :

---

(1) Voilà le sens de la p. 182. de l'édit de Nancy : j'y parlois ironiquement : mon ironie étoit apparemment mal masquée : on prit le masque pour le visage, & l'on m'accusa de tous côtés d'être un apôtre de l'Inquisition, que, Dieu merci, nul François ne déteste autant que moi. Eh ! comment serois-je intolérant, moi qui ai un si grand besoin d'être toléré ? Que les zélés lisent *l'accord parfait de la Religion & de la Politique*, Livre que je ne puis m'empêcher de citer, comme un des meilleurs sur la tolérance civile, quoique l'Auteur ne m'ait pas flatté dans sa préface : dans une seconde édition qu'on prépare, les petits défauts de la premiere seront, dit-on, remplacés par de nouvelles beautés.

il aspiroit aux emplois pour lesquels il n'étoit pas fait; & au-lieu de jouir de la médiocrité que le commencement de sa vie ne lui avoit pas annoncée, & que son mérite ne lui avoit pas acquise, il tourmentoit sa sœur pour l'engager à user en sa faveur tout son crédit. Me. de Maintenon tâcha de le rendre propre à la grandeur: mais tous ses conseils ne purent lui ôter ces airs bourgeois de magnificence, ces saillies de faux brave, ces manieres d'homme important, ces bisarreries d'humeur, ce goût pour la mauvaise compagnie, & mille ridicules qui rejaillissoient sur elle. Ne pouvant l'élever, elle voulut l'enrichir : l'un ne réussit pas mieux que l'autre. D'Aubigné dépensoit en un moment les sommes qui avoient coûté des mois entiers de sollicitations à sa sœur.

Ses mœurs n'étoient pas plus réglées que sa dépense. Il aimoit les femmes, & ses choix ne lui faisoient point pardonner ce penchant : il ne portoit ses hommages qu'à ces dégoûtants objets de la lubricité publique. Une de ses maîtresses lui donna un fils qui fut élevé à Maintenon, & qui mourut dans la misere (1), tant il fut incapable de tout.

(1) Il s'appelloit Charlot : il mourut en 1717.

Me. de Maintenon, voyant que l'âge ne corrigeoit pas ſon frere, crut que le mariage pourroit en faire un homme nouveau. Ses amis lui chercherent une femme, & Louvois même lui en offrit une. Il étoit ſans biens; on lui donna le Gouvernement de Coignac en Saintonge, qui valoit dix mille livres de rente. Il héſita long-temps entre les différents partis qu'on lui préſentoit : & ſa ſœur étoit ſi indifférente ſur ſon choix, qu'on ne pouvoit l'accuſer d'aſpirer à en faire un demi-Seigneur, ni de chercher pour elle-même l'appui d'une grande alliance. D'Aubigné, après s'être offert à deux veuves riches & vieilles, dont l'une le trouva trop cher, & l'autre trop peu aimable, après avoir adoré une Mlle. Cavelier, & cent mille écus qu'elle avoit, & dédaigné une Me. du Bourg, qui vouloit le remener en Amérique, parut enfin s'attacher à Mlle. de Floigny : quinze ans, des graces, de l'amour, & cent mille francs de dot ne purent le fixer ; ſur le point de conclure, il rompit avec éclat. On lui propoſa Mlle. Pietre, fille d'un Procureur du Roi & de la Ville de Paris : (1) il l'épouſa à l'inſu de ſa ſœur, qui, voyant le mal ſans re-

(1) Voyez les Pieces Juſtificatives.

mede, approuva ce mariage, comme si elle l'avoit négocié. Le défaut de naissance n'étoit pas ce qui l'affligeoit le plus; Mlle. Pietre n'avoit ni un esprit, ni une figure, ni des biens qui pussent justifier cette mésalliance : & jamais l'orgueil de Me. de Maintenon n'eut plus à souffrir, que le jour qu'il fallut présenter Me. d'Aubigné à Me. de Richelieu & à Me. de Montespan. Tout ce qui étoit à elle, sembloit s'opposer à son élévation; & dans ce pays, où l'envie profite de tout pour tout renverser, on pouvoit avoir oublié un grand-pere proscrit, un pere perdu d'honneur, un mari burlesque; mais on voyoit un frere singulier, une belle-sœur ridicule, & des parents qui n'étoient bons qu'à être vus furtivement.

Tant qu'elle n'avoit prétendu qu'à une vie agréable, elle avoit cultivé tous ceux qui lui appartenoient. Mais dès que la fortune lui annonça une grande destinée, elle s'en éloigna insensiblement, & cessa de les voir, sans cesser de les protéger. Elle craignit d'être accablée par toute la Noblesse du Poitou; déja on se vantoit de lui être allié sans l'être, & ses alliés prétendoient être de sa famille, & sa famille demandoit tout ce qui vaquoit. Madame de Maintenon mit à leur avidité les bor-

nes qu'ils auroient dû y mettre eux-mêmes, rendit leur état plus commode sans le rendre plus brillant, fit valoir leurs services sans fatiguer ceux qui pouvoient les récompenser, & se moqua de leurs murmures.

Pour les écarter tous, elle commença par ceux qui lui étoient les plus chers, & renvoya Mr. & Me. d'Aubigné à Coignac : ils revenoient de temps en temps à Paris, d'où ils étoient chassés par tous les dégoûts qu'ils essuyoient à la Cour. Cependant Me. de Maintenon entroit dans leurs besoins avec plus de bonté, que sa conduite sembloit n'en promettre ; elle donnoit des avis, faisoit des affaires, protégeoit des entreprises, & son frere en recueilloit le fruit. Il y avoit dans cette maniere de s'enrichir, quelque chose d'ignoble, qui ajoutoit à son extrême répugnance pour le rôle de solliciteuse. Quoique les Ministres & même le Roi fussent instruits de ces marchés, on l'accusa de vendre sa protection, de mettre à l'enchere tous les emplois, de compter ensuite avec Me. de Montespan, de placer ses deniers dans les banques étrangeres pour les garantir de toute recherche en cas de disgrace, d'avoir à Paris un bureau d'adresse où étoit marqué

le prix d'un mot dit à M. Colbert, d'un placet préſenté au Roi, d'une affaire commencée, d'une affaire faite. Le haſard, la prévention, ou un autre crédit, inſpiroient-ils un mauvais choix au Prince, ou au Miniſtre ? c'étoit une ſuite de la vénalité de Madame de Maintenon : c'étoit elle, qui, pour vingt mille écus, avoit fait Daquin, premier Médecin; Brunet, Fermier-Général pour cent mille francs (1); c'étoit elle qui engloutiſſoit tout. Les mécontents devenoient frondeurs, & attribuoient les refus de la Cour aux reſſorts ſecrets que des concurrents plus riches avoient fait jouer : on n'a rien, diſoient-ils, de Me. de Monteſpan que par Me. de Maintenon, & rien de Me. de Maintenon que par argent. C'eſt ainſi que le peuple traitoit la femme la plus déſintéreſſée & la plus bienfaiſante de ſon ſiecle ; & c'eſt ainſi que nous traiterons toujours les favorites de nos Rois.

Me. de Maintenon ſut ces bruits, craignit qu'ils n'allaſſent juſqu'au Roi, trembla que le ſoupçon ne fît la preuve, & refuſa toutes les affaires qui lui furent propoſées. Il eſt ſi naturel quand on a été

---

(1) Voyez *les déſordres de la Cour de France.*

dans la misere, de craindre d'y tomber encore, Me. de Maintenon étoit si portée à l'économie, & le desir d'amasser est si lié à ce penchant, tant d'exemples autorisoient la vénalité, que ce désintéressement, qui paroît d'abord n'être qu'honnête, est réellement vertueux. Les femmes commençoient à vivre dans une basse familiarité avec les gens d'affaires; celles à qui le Contrôleur-Général, les Intendants des Finances, les Fermiers-généraux échappoient, alloient ramper devant leurs Commis; elles donnoient des avis; elles proposoient de nouvelles taxes; elles vendoient leur vertu; elles vendoient le sang du peuple, & la partie industrieuse de la nation étoit opprimée par la plus aimable.

Le Roi, surpris de ce que Me. de Maintenon ne demandoit rien, assigna souvent à son frere des gratifications sur des affaires accordées. D'Aubigné vint les dépenser à Paris. En vain Me. de Maintenon s'efforça de le renvoyer à Coignac; elle ne put rien gagner, ni par persuasion, ni par froideur. D'Aubigné joua tout ce que le Roi lui avoit donné, & tout ce qu'il espéroit obtenir. Pontant un jour au pharaon, & mettant sur les cartes des monceaux d'or sans compter, le Maréchal de Vivonne qui entra, dit: » Il n'y

» a que d'Aubigné qui puisse jouer si
» gros jeu. C'est, répliqua brusquement
» d'Aubigné, c'est que j'ai eu mon bâton
» en argent ".

Autant que Madame de Maintenon avoit d'attention à cacher sa faveur, autant d'Aubigné en avoit-il à la publier, comme si tout son mérite avoit été d'être son frere. Il tenoit des discours insensés, qu'on répétoit à sa sœur avec complaisance. Pour réparer ces imprudences, elle étoit obligée d'en imposer là-dessus à ses meilleurs amis : de sorte que Paris renvoyoit à Versailles des nouvelles qui jettoient dans l'incertitude les Courtisans les plus curieux & les plus pénétrants.

Madame de Maintenon étoit affligée de n'avoir pas dans toute sa famille un homme qu'elle pût montrer. Le Roi, qui, sur sa parole, avoit aimé d'Aubigné, le méprisa dès qu'il le connut, & l'aversion crût au point, que rien ne prouva mieux l'extrême ascendant de Madame de Maintenon sur lui, que l'Ordre du St. Esprit, & le Gouvernement de Berry, donnés depuis à d'Aubigné. La Bruyere l'a bien peint dans ses caracteres : » L'or, dit-il,
» éclate sur ses habits ; la garde de son
» épée est un onyx ; il a au doigt un
» gros diamant qu'il fait briller aux yeux ;

» il ne lui manque aucune de ces curieu-» ſes bagatelles qu'on porte ſur ſoi, au-» tant pour la vanité que pour l'uſage; » il ne ſe plaint non plus toute ſorte de » parure, qu'un jeune homme qui a épou-» ſé une riche vieille; il faut voir du » moins des choſes ſi précieuſes! envoyez-» moi l'habit & les bijoux, je vous quitte » de la perſonne. (1) Il arrive avec grand » bruit, il écarte le monde, ſe fait faire » place, il gratte, il heurte preſque, il ſe » nomme; on reſpire, il n'entre qu'avec » la foule: il faiſoit envie, il fait pitié. (2)" En un mot, Madame de Maintenon étoit l'idole de la Cour, & le Comte d'Aubigné en étoit le jouet.

CHAPITRE XI.

Madame de Maintenon parle au Roi.

DEpuis la naiſſance du Comte de Toulouſe, le Roi voyoit avec indifférence Me. de Monteſpan, qui, dans ſon

(1) Chap. II, du mérite perſonnel.

(2) Chapitre III, des femmes, & chap. VIII, de la Cour.

dépit, s'en prenoit à ses couches, juroit de ne plus accoucher, & prenoit des mesures pour accoucher encore. Marsillac & Louvois, qui prévoyoient toujours à qui il faudroit obéir, avoient aidé la faveur de Madame de Maintenon tant qu'elle ne leur avoit pas fait ombrage, & tâchoient de la renverser, depuis qu'ils en voyoient les rapides progrès. Madame de Maintenon n'auroit point été dans leur dépendance: & Madame de Montespan étoit dans un état à intéresser leur pitié, & à reconnoître un service rendu. Ils se disoient pourtant, que si leurs efforts étoient heureux, sa reconnoissance ne leur seroit pas fort utile, parce que le Roi, apparemment dégoûté, auroit désormais pour elle plus de considération que de complaisance. Mais rien n'est plus satisfaisant pour les gens en pouvoir & en faveur, tels qu'étoient Louvois & Marsillac, que de voir la place où l'on peut nuire, remplie par une femme qui ne peut ni nuire ni servir.

Me. de Maintenon étoit attentive à toutes les menées d'un projet, dont le premier article étoit de la perdre. Soit générosité, soit défiance de ses propres forces, on se bornoit à parer les coups qu'on lui portoit. Elle ne rompit point ouver-

tement avec ſes ennemis, & ne ſe mit pas dans la néceſſité de les perdre à ſon tour. Cependant ils paroiſſoient ne pas craindre une rupture, & ſappoient ſans ménagements une faveur, dont la ſingularité leur annonçoit les ſuites, & qui leur ſembloit une violation de toutes les bienſéances : car ſi l'ambitieux dédaigne les préjugés pour lui-même, ils le réclame ſans ceſſe pour les autres.

Marſillac accabloit de ridicules Me. de Maintenon, & amuſoit ſi ſouvent le Roi de contes du cul-de-jate, qu'on voyoit bien qu'il ne craignoit pas d'offenſer. Me. de Maintenon rougiſſoit, & réparoit vîte cette foibleſſe, en riant comme les autres; le Roi ſouffroit de la prétendue étourderie de Marſillac, & de la maligne joie de Madame de Monteſpan, & ſur-tout de l'embarras de Madame de Maintenon. Scaron revint ſi ſouvent ſur la ſcene, que le Roi s'apperçut des vues du conteur, & témoigna par ſon ſérieux, qu'on lui faiſoit mal la cour; le reſpect qu'il avoit pour la femme, fit qu'il ne trouva plus le mari ſi plaiſant. Soit pour l'endurcir contre toutes les idées que Scaron réveilloit dans un cœur délicat, parce qu'il n'étoit pas Philoſophe, ſoit pour n'avoir plus le viſage à la torture, Madame de Main-

tenon amena quelque fois dans le particulier la converſation ſur *le malade de la Reine*, parla moins de ſes plaiſanteries que de ſes infirmités, & fit entendre qu'elle avoit été plutôt ſa ſervante que ſa femme. Le Roi reçut ſans peine ces impreſſions favoriſées par l'amour.

Louvois attaquoit Madame de Maintenon par un endroit moins ſenſible, mais plus dangereux. Il l'accuſoit auprès du Roi, d'entrer dans toutes les intrigues de la Cour, par curioſité ou par ambition. Il oſa lui dire : » C'eſt Madame de Maintenon qui fait tout, ou, du moins, qui s'en » vante." Si ce mot avoit été cru, ce mot eût perdu Me. de Maintenon. Mais le Roi, aſſez ombrageux pour déteſter une intrigante, l'étoit trop pour ne pas ſe défier d'un Miniſtre. En approfondiſſant Me. de Maintenon, il vit, ou crut voir une extrême modération en elle, & une extrême jalouſie en Louvois ; de ſorte qu'un ſentiment d'équité s'uniſſant au dépit d'avoir été preſque ſurpris, il devint inacceſſible à tout ce qui auroit pu diminuer ſon eſtime pour elle. Il l'avoit ſoutenue contre Marſillac par compaſſion, contre Louvois par juſtice, contre Madame de Monteſpan par goût : il la ſoutint contre tout le reſte par honneur ; & Mada-

me de Maintenon n'eut auprès de lui d'autre défenſeur que lui-même.

Elle eſpéroit plus que jamais de le convertir. Le dévot voit le doigt de Dieu, où le ſage ne voit que celui de l'homme : elle attribuoit à un miracle de la grace, une indifférence aſſez ordinaire après une longue poſſeſſion. Ces pieuſes idées l'excitoient à ſuivre ſon projet, & à regarder toutes les occaſions de l'avancer comme ménagées par la Providence.

Le Roi, ayant fait la revue de ſa maiſon, en parut fort ſatisfait, loua beaucoup les Mouſquetaires, & obſerva que Me. de Maintenon étoit extrêmement ſérieuſe. Le ſoir, il lui en demanda la raiſon; car tout ce qui étoit d'elle, commençoit à l'intéreſſer. Me. de Maintenon lui répondit qu'elle n'avoit pu ſe défendre d'une penſée qui l'avoit aſſiégée durant toute la revue. Le Roi la preſſant de lui en faire confidence : » Je penſois, lui dit-elle en riant, que » tous ces Mouſquetaires étoient de francs » libertins, & que leur Capitaine ne va» loit guere mieux. " Le Roi s'écarta de la compagnie, tout en plaiſantant ſur ce diſcours : elle le ſuivit; & quand elle ne fut plus à portée d'être entendue : » Sire, lui dit-elle, raillez tant qu'il vous » plaira : mais, vous aimez vos Mouſ-

» quetaires; si l'un d'eux avoit enlevé la
» femme de son prochain, si vous le sa-
» viez, j'en suis sûre, quand ce seroit le
» plus brave, quand il n'auroit ravi
» que la plus vile des créatures, cette nuit
» il ne coucheroit pas à l'hôtel. " Louis sentoit quelques scrupules, depuis qu'il ne sentoit plus d'amour : ces paroles acheverent d'étouffer sa passion & de réveiller ses remords, qui s'accrurent au point de lui montrer Urie lui demandant Bethsabée, & lui reprochant de l'avoir volée pure, & de la rendre souillée.

CHAPITRE XII.

Imprudence & chûte de Me. de Montespan.

(1) ME. de Montespan n'oublioit rien pour se rétablir, & Louis, rien pour se dégager. Elle craignit que le Comte de Toulouse ne lui eût laissé quelque incommodité qui inspirât au Roi du dégoût. Elle eut l'imprudence de s'en éclaircir, & le Roi, la cruauté d'en convenir. Il revenoit de la chasse, il étoit en sueur:

(1) An 1679.

Me. de Monteſpan, encore plus outrée de la froideur avec laquelle on l'inſultoit, que de l'inſulte même, lui répondit avec emportement, qu'il pourroit bien ſouffrir ſes défauts, puiſqu'elle avoit ſi long-temps ſouffert les ſiens, & lui en reprocha un, que l'amour ambitieux tolere quelquefois, & que l'amour ſenſuel ne pardonne jamais. Ce trait perça le cœur du Roi, & n'en put jamais être arraché. En vain Me. de Monteſpan à genoux embraſſa ſes pieds; on la releva, ſans lui montrer ni haine, ni amour, ni pitié. Et depuis, la comparaiſon du Mouſquetaire ſe fit entendre à Louis dans toute ſon énergie.

LIVRE SIXIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Madame de Maintenon, Dame d'atour de Madame la Dauphine.

LE (1) mariage de Monſeigneur mit toute la Cour en mouvement : il falloit former la maiſon de Madame la Dauphine, & les premieres charges n'étoient pas les plus briguées. Le public diſoit que Madame de Maintenon ſeroit placée à ſurprendre. Elle n'a beſoin, écrivit Madame de Sévigné, que de ſon eſprit pour monter à tout.

La Ducheſſe de Richelieu, de Dame d'honneur de la Reine, fut nommée Dame d'honneur de Madame la Dauphine. Le Roi la crut propre à régler la maiſon de la Princeſſe, & à en bannir l'intrigue, parce que, y ayant vieilli, elle en connoiſſoit

(1) An. 1680.

mieux les détours, les périls, & l'inutilité. Mais, soit pour former Me. la Dauphine, soit pour balancer la Dame d'honneur, il falloit une femme d'une vertu sûre, d'une fidélité incorruptible. Me. de Maintenon n'avoit pas encore aquis assez de considération pour remplir la place de Dame d'atour : cependant elle ne pouvoit être mieux remplie que par elle. Le Roi n'osoit la lui donner, ni l'en exclure : il étoit fort délicat sur les bienséances, & craignoit que sa Cour n'en exigeât autant de lui, qu'il en exigeoit de sa Cour. Madame de Maintenon n'y tenoit plus à rien : le Duc du Maine avoit été remis au Marquis de Montchevreuil, son Gouverneur : il falloit, & récompenser ses soins par un établissement agréable, & opposer à son goût pour la retraite un devoir qui l'attachât au monde. Pour concilier ce qu'il devoit à son amour avec ce qu'il devoit à la décence publique, il créa une seconde charge de Dame d'atour, contre l'étiquette du palais, qui n'en vouloit qu'une. Il l'offrit à Me. de Maintenon, avec toutes les graces qui peuvent donner du prix à un bienfait, & prévenir les refus de la modestie. La premiere fut donnée à la Maréchale de Rochefort. Me. de Maintenon, confuse de de-

venir l'égale d'une Dame d'un rang ſi ſupérieur au ſien, pria le Roi de la conſulter, pour être raſſurée ſur la répugnance que la Maréchale pourroit avoir de ſervir avec elle. Me. de Rochefort répondit en femme pénétrée de reconnoiſſance pour celui qui lui avoit donné ſa place, & d'eſtime pour celle qu'on lui avoit aſſociée. D'autres prétendent que le Roi avoit fait avec Me. de Maintenon le choix de la maiſon de Me. la Dauphine, & qu'elle nomma Me. de Rochefort dont elle s'étoit aſſurée. Quoi qu'il en ſoit, la Cour ne parut pas étonnée de cette élévation. Le Duc de la Feuillade, perçant la foule de ceux qui la félicitoient, lui dit : » Madame, je vous fais » mon compliment de ce nouvel hon- » neur : car je n'y prétendois pas. "

Me. de Maintenon demanda (1) pour Me. de Montchevreuil la place de Gouvernante des filles d'honneur, que le Roi voulut conſerver pour égayer la Cour, que la dévotion & les Dames du Palais commençoient à rendre aſſez triſte. Ce poſte étoit au-deſſous de la naiſſance de la Marquiſe de Montchevreuil : le Roi

---

(1) Lett. de Sévigné, 13 Décembre 1676.

l'en dédommagea, en y attachant des honneurs particuliers, les entrées chez Me. la Dauphine, une place dans son carrosse, le premier rang dans la maison, le droit de faire le service au défaut des Dames d'atour, & tous ces riens, qui sont à la Cour des choses si importantes.

Les filles d'honneur furent choisies sans beauté : Mesdemoiselles de Biron, de Laval, de Tonnerre, de Rambures. Depuis, on y joignit Mlle. Hamilton & Mlle. de Leuwenstein, étrangeres aimables, mais dont la naissance & les graces n'étoient pas le plus grand mérite.

Toute la maison de Madame la Dauphine devoit aller la recevoir à Schelestadt. On se contenta de faire prendre les devants à la seconde Dame d'atour & au premier Aumônier. La Princesse de Baviere ne put voir Me. de Maintenon & Mr. Bossuet, sans concevoir de l'esprit de la Cour de France une idée prodigieuse qui s'évanouit à son arrivée. Elle en avoit beaucoup elle-même, aimoit les arts, & s'y connoissoit, mais sans être tentée de les protéger. Le Roi lui disant un jour : » Vous ne m'aviez point dit, » Madame, que Madame de Toscane, vo-» tre sœur, étoit extrêmement belle. Puis-» je me souvenir, répondit-elle, que ma

» sœur a toute la beauté de sa famille, » lorsque j'en ai tout le bonheur? " Elle avoit cette envie de plaire, qui, dans une particuliere, paroît coquetterie, & qui dans ce rang, supplée aux agréments de la figure. Sanguin avoit dit au Roi: » Sire, sauvez le premier coup d'œil, & » vous en serez très-content. " Et Sanguin avoit dit vrai.

Madame de Maintenon n'étoit plus dans l'esclavage. En entrant chez Madame la Dauphine, elle quittoit Madame de Montespan, qui n'eut plus lieu de s'écrier, comme elle avoit fait tant de fois: » Elle veut sortir de la Cour; qui l'en » empêche? " Elle logeoit dans l'appartement de Mademoiselle de Tours: le Roi lui donna celui de Madame d'Elbeuf, & quelques jours après, une chambre au-dessus de la sienne, pour être à portée de ces entretiens qui le délassoient des flatteries de ses courtisans, ou du verbiage de ses Ministres (1).

Elle avoit craint que sa charge ne l'obligeât à un faste, à des plaisirs, à une oisiveté, qui n'étoient pas de son goût. Mais Madame la Dauphine n'aima que la solitude:

(1) Mém. de Mlle. de Montpensier.

ſolitude ; & après les premieres fêtes, ſa maiſon eût plutôt l'air d'un Monaſtere que d'une Cour : de ſorte que Madame de Maintenon put ſe livrer, ſans ſingularité, à la vie retirée qu'elle avoit promiſe à Dieu & à l'Abbé Gobelin.

Elle avoit craint auſſi que ſon élévation ne parût ridicule, & qu'on ne ſe ſouvînt trop de ſon premier état. Mais cette tache étoit réparée par tant de modeſtie, & l'eſtime du Roi juſtement méritée, l'effaçoit ſi bien, que ce choix ne fut déſapprouvé que par Me. de Monteſpan, irritée que la veuve Scaron eût oſé devenir ſon égale. Madame de Maintenon ſe conduiſit à la Cour, avec autant de dignité, que ſi elle y eût paſſé ſa premiere jeuneſſe. Elle s'acquitta de ce petit tracas de Dame d'atour, avec autant d'intelligence, que ſi elle ne fût pas née pour de plus grandes choſes.

Avec cet heureux talent qu'elle avoit de gagner les cœurs, il ne lui fut pas difficile de captiver celui de ſa maîtreſſe, toute impérieuſe, toute inégale qu'elle étoit. La Maréchale de Rochefort, toujours malade, la Ducheſſe de Richelieu enfin ennuyeuſe, lui laiſſoient le loiſir de s'établir dans l'eſprit de la Princeſſe. Attentive à tout ce qui pouvoit augmen-

ter ſa faveur, elle ne négligeoit point les offices les plus bas. Madame la Dauphine avoit une forêt de cheveux, qu'aucune de ſes femmes ne pouvoit bien peigner: Madame de Maintenon ſeule les démêloit, ſans exciter de ſenſation douloureuſe. Elle régnoit à la toilette, où le Roi ſe rendoit ſouvent, moins par amitié pour Me. la Dauphine, que par goût pour la Dame d'atour. » Vous ne ſauriez croire, diſoit-elle ſouvent depuis, combien le talent de bien peigner une tête a contribué à mon élévation " (1).

Elle perdit une diſcrétion contre Monſeigneur. Elle lui envoya une canne, dont la pomme étoit une grenade d'or & de rubis. La couronne s'ouvroit : on voyoit le portrait de la Princeſſe, & au-deſſous: *Il piu grato naſconde.* On avoit fait autrefois cette deviſe pour la Comteſſe de Grignan. Elle paroiſſoit pour lors une hyperbole, & pour Madame la Dauphine, ce fut une vérité (2).

Madame de Maintenon voyoit tous les jours le Roi, ſans être grondée par Ma-

(1) Mém. Mſſs. de Madame de Bouju.
(2) Lett. de Sévigné, 31 Mai 1680.

dame de Monteſpan. De part & d'autre, la haine étoit au comble. Madame de Monteſpan, irritée de la voir abordée avec une crainte reſpectueuſe, conduire tout, recevoir des Miniſtres, la cour que les autres leur faiſoient, fit remarquer à Madame la Dauphine, qu'elle n'étoit que le prétexte des aſſiduités du Roi: & celle-ci s'étant plainte de ce que les viſites les plus courtes qu'elle faiſoit au Roi, interrompoient toujours des tête-à-tête, qui paroiſſoient aſſez animés, Madame de Monteſpan excita ſa jalouſie, & inſiſta fort ſur cette nonchalance avec laquelle le Roi étoit aſſis dans une chaiſe longue, & ſur l'affectation avec laquelle Me. de Maintenon ſe plaçoit toujours à l'autre bout de l'appartement : » La faveur de votre Dame d'atour vous ſurprend : que ſeroit-ce, Madame, ſi » vous ſaviez le premier tome de ſa » vie (1) " ? Et là-deſſus le cul de jatte, les placets importuns de la veuve, les amants, les ſervices rendus, l'ambi-

(1) Lett. de Sévigné, 7 Juillet 1680. Il y a une lettre de Me. de Coulanges à Me. de Sévigné, qui l'envoya à Me. de Grignan : elle expliqueroit bien des choſes.

tion ſous le maſque de la modeſtie, l'ingratitude à la place de la reconnoiſſance, & tout ce que peut dire une femme déſeſpérée d'avoir inutilement offert à toute la France le ſpectacle de ſon amour & de ſa douleur.

Ces impreſſions ne s'effacerent jamais de l'eſprit de Me. la Dauphine : elle eut toujours des égards pour Me. de Maintenon : elle ne l'aima jamais. Le Roi fut ſi indigné de la malignité de ſa maîtreſſe, qu'il l'exclut de la Médianoche, & Madame de Maintenon ceſſa de la voir. En vain Madame de Monteſpan parut étonnée qu'on lui fît un crime d'un récit ſi vrai de faits ſi publics : elle eût été diſgraciée, ſi Mr. Colbert n'eût travaillé à une prompte réconciliation (1). Cependant, incapable de modérer ſes plaintes, elle publioit que le Roi ſeroit bientôt las d'une femme qui lui gâtoit l'eſprit. Mais perſuadée que rien n'affoiblit plus le crédit, que de paroître mal avec les perſonnes qui en ont un certain, par-tout où elle trouvoit Madame de Maintenon, elle lui parloit avec une ſi grande apparence de tendreſſe, que leurs démêlés

(1) Lett. de Sévigné.

étoient encore renfermés dans l'intérieur du palais. Obligée d'aller à une promenade ensemble : » Montons, lui dit-elle, » & ne soyons point les dupes de cet » arrangement-ci : causons de bonne ami- » tié : au retour, nous reprendrons no- » tre haine & nos différends. " Ce court armistice fut aussi-tôt violé que proposé. Madame de Montespan lui dit, qu'elle avoit rêvé, que *le chat gris* (1) étoit chassé, & qu'elle s'étoit racommodée avec le Roi dans l'appartement même de Madame de Maintenon. » Et moi aussi, » j'ai des songes, répond celle-ci. Nous » (2) étions l'une & l'autre sur le grand » escalier de Versailles. Je montois, vous » descendiez : je m'élevai jusqu'aux nues, » & vous allâtes à Fontevrault. "

---

(1) Mlle. de Fontanges.

(2) Remarques de M. de V. Tome VI, p. 199.

» Ce conte est renouvellé d'après le fameux » Duc d'Epernon, qui rencontra le Cardinal de » Richelieu sur l'escalier du Louvre, l'année » 1624. Le Cardinal lui demanda s'il n'y avoit » rien de nouveau. *Non*, lui dit le Duc, *sinon* » *que vous montez, & je descends.* Ce conte est » gâté en ajoutant que d'un escalier, on s'éleva » jusqu'aux nues, &c. "

Ces picoteries fréquentes les brouillerent enfin irréconciliablement. Madame de Maintenon redoutoit moins Madame de Montefpan, que l'Abbeffe de Fontevrault, qui, confufe & charmée des péchés de fa fœur, avoit décidé qu'il valoit mieux miner la Dame d'atour en lui donnant des ridicules, que l'attaquer ouvertement en lui prêtant des noirceurs. Inftruite des deffeins de fes ennemis, elle y oppofoit toute fa prudence. Mais fouvent indifférente fur fa place, elle difoit: » S'ils échouent, nous en rirons : s'ils » réuffiffent, nous fouffrirons avec cou» rage. "

CHAPITRE II.

La Chambre ardente.

MADAME la Dauphine devint groffe. La joie qu'en eut la Cour fut troublée par un événement, qui prouve que nos mœurs n'étoient point encore adoucies.

Depuis que la Marquife de Brinvilliers avoit été condamnée au feu, pour avoir fait l'effai de fes poifons fur la par-

tie la plus chere de sa famille, on ne parloit que d'empoisonnements. La frayeur s'étoit emparée de tous les esprits : on craignoit tous les parfums ; on ne se mettoit point à table sans trembler ; on attribuoit toutes les morts subites aux poisons : les forfaits les plus difficiles à commettre étoient les plus aisément crus, & la nation la plus franche & la plus modérée dans ses ressentiments se soupçonnoit des vengeances les plus perfides & les plus cruelles : nous avons l'imaginations trop foible pour l'intrépidité que demandent les grands crimes, & le cœur assez injuste pour en admettre tous les soupçons.

La Vigoureux & la Voisin, femmes qui avoient trafiqué des appas des belles indigentes, après que les leurs n'avoient plus trouvé de chalands, quitterent ce périlleux métier pour un autre plus périlleux encore, mais plus lucratif. Elle vendoient des quintessences de vénins éprouvés, aux femmes, aux filles ennuyées de la longue vie de leurs maris, de leurs parents. Le peuple les consultoit comme magiciennes, les gens de la Cour, comme empoisonneuses. D'abord, elles exercerent leur art sans éclat : ensuite, soit qu'elles fussent attirées par

l'avidité du gain, ſoit qu'elles ſe viſſent protégées par le grand nombre des coupables illuſtres, elles rendirent publiquement leurs oracles, & diſtribuerent ſans précaution leurs recettes. Paris avoit été allarmé des premiers bruits du crime : il fut indigné de l'impunité.

Madame de Monteſpan craignoit le poiſon comme toutes les maîtreſſes des Rois : & Louvois avoit réſolu de pouſſer à bout tout ce qu'il y avoit de grand en France. L'une & l'autre parlerent ſi fortement au Roi, que la *Chambre ardente* fut établie à l'arſenal, pour la recherche des empoiſonneurs.

Le Marquis de Louvois, qui croyoit à la magie, puiſqu'il conſultoit ſur tous les événements de la guerre, un Cordelier fort inſtruit de l'avenir (1), donna des ordres ſecrets aux Commiſſaires pour informer contre les ſorciers de ſes ennemis : il ſavoit combien Louis étoit délicat ſur tout ce qui touchoit à la Religion, & il vouloit ſe défaire par piété de ceux qu'il ne pouvoit perdre par juſtice. » Mais, dit un des Juges à M. de

(1) Mém. Mſts. de l'Evêque d'Agen, & lettres de Me. de Maintenon au C. de Noailles.

» la Reynie, nous ne travaillons ici que
» sur des sortileges & des diableries, dont
» le Parlement de Paris ne reçoit plus
» les accusations; notre commission est
» pour les empoisonnements : pourquoi
» écoutons-nous autre chose ? " La Reynie fut surpris que, parmi des Commissaires, il se trouvât un homme juste, & répondit : J'ai mes ordres. » Monsieur, lui
» repliqua-t-on, la justice ne reconnoît
» point de lettres de cachet. Qu'on fasse
» une loi de ce qu'elles contiennent, &
» nous obéirons comme vous. Jusques-
» là, nous ne pouvons suivre que les
» regles communes. "

Les plus grands Seigneurs furent impliqués dans cette affaire. La Vigoureux & la Voisin soutinrent que leurs dupes étoient leurs complices. Madame la Comtesse de Soissons fut accusée d'avoir demandé par quels charmes elle pourroit faire revenir un amant qui l'avoit quittée : cet amant étoit un grand Prince, & ce grand Prince depuis elle, n'avoit aimé que des Catins. La Magicienne avoit répondu, qu'il ne reviendroit jamais. La Comtesse avoit repliqué : » Il s'en répen-
» tira. " A la Cour, on lui faisoit un crime de ces paroles indiscretes : à la ville, on disoit : Ces questions & ces

menaces ſont des bagatelles pour une Mancini (1).

Madame de Soiſſons, peut-être preſſée par ſes remords, peut-être mal conſeillée par ſes craintes, partit précipitamment pour Bruxelles, & le lendemain, fut décrétée d'ajournement perſonnel. » J'ai bien voulu, dit le Roi à » Madame de Carignan, que Madame de » Soiſſons ſe ſauvât : mais peut-être un » jour en rendrai-je compte à Dieu & à » mes peuples.

Le Duc de Luxembourg, ayant appris que les Commiſſaires avoient entre les mains un écrit ſigné de lui, par lequel il donnoit pouvoir à des ſorciers de faire en ſon nom des conjurations pour évoquer le diable ſon bon ami, courut chez le Pere de la Chaiſe, eut un long entretien avec lui, & delà ſe rendit à la Baſtille, où il fut étroitement reſſerré. Il demanda un Confeſſeur : on le lui refuſa : on lui permit d'avoir un livre : mais au-lieu des Commentaires de Céſar, on lui donna la Vie des Saints. Le public le blâma de n'être pas ſorti du Royaume, avec proteſtation de revenir,

(1) Voyez les Lettres de Mad. de Sévigné.

quand il feroit ajourné par fes Juges naturels.

Mefdames de Bouillon & de Tingri furent citées à la Chambre. Elles y parurent, accompagnées de toute leur famille. Elles étoient accufées de croire au diable, & de ne pas croire en Dieu. On prétendoit que la Ducheffe de Bouillon étoit allée chez la Voifin, appuyée fur M. de Vendôme fon amant, & tenant par la main M. de Bouillon, & lui avoit demandé un peu de poifon feulement pour faire mourir un vieux & ennuyeux mari qu'elle avoit, & un expédient pour époufer un jeune homme dont elle étoit aimée. » Eh quoi, Meffieurs, dit Ma» dame de Bouillon à fes Juges, vous » croyez ces miferes-là? " Elle parut devant eux avec toute la fermeté d'un héros, & M. le Duc de Luxembourg, avec tout l'abattement d'une femme. La Ducheffe fut punie de fon intrépidité par une lettre de cachet qui l'exila à Nerac, près des Pyrénées, & le Duc, de fes foibleffes, par une prifon de dix-huit mois. Tout le monde fut furpris de ce qu'il ne réclama point le privilege des Pairs.

La Chambre ardente épouvanta plutôt les criminels, qu'elle ne les punit. Elle fut fupprimée : on la regarda comme le

tribunal des vengeances de Louvois. De Lorge fut accusé d'avoir fait un pacte avec Lucifer ; Vendôme, d'avoir consulté les magiciens sur la mort du Roi ; Nevers, d'avoir montré à Madame de Soissons sa sœur, son mari expirant. Ces bruits tomberent d'eux-mêmes. Mais tant de gens avoient été arrêtés sur de légers indices, qu'on regarda la Reynie comme le grand inquisiteur du Royaume, où jusqu'alors ni les indiscrétions, ni les curiosités n'avoient été punies. Cependant, de cette commission extraordinaire il en résulta un édit sur les empoisonnements, très-utile à la sûreté publique.

Madame de Montespan, dont la faveur avoit baissé au point qu'on étoit tenté de demander, que fait-elle à la Cour? voulut y tenir par une grande charge, qui lui donnât dans la maison de la Reine, autant de considération, qu'elle avoit eu de plaisirs dans le cabinet du Roi. Madame de Soissons étoit Sur-Intendante & chef de Conseil de la Reine. On lui permit par un reste d'égards de se défaire de sa charge. Madame de Montespan l'acheta, la paya très-mal, & crut avoir fait une grande conquête. Mais elle vit bientôt, que, quand le crédit tombe à la Cour, une charge ne le releve point. On

l'accusa même d'avoir suscité des ennemis à la Comtesse de Soissons pour s'emparer de ses dépouilles. La Reine dit froidement : » C'est donc ma destinée d'être servie par toutes les maîtresses de » mon époux ! " Tant les peines extrêmes appartiennent à l'extrême grandeur.

CHAPITRE III.

Mademoiselle de Fontanges.

TAndis que Madame de Montespan & Madame de Maintenon se disputoient la premiere place dans le cœur du Roi, mais avec un empressement inégal, & par des vues différentes, une rivale parut & s'en empara.

Mlle. du Lude n'avoit fait que passer ; une nuit avoit vu son bonheur naître & finir. Madame de Grancey n'avoit eu que des espérances. Les trois La-Motte-Houdancourt avoient fait d'inutiles essais. Me. d'Harcourt avoit résisté ; & quelques goûts passagers sembloient avoir déshabitué le Roi des engagements sérieux. Mademoiselle de Fontanges, (1) rendit à son cœur sa premiere activité.

(1) Marie-Angélique de Scoraille de Roussille, Duchesse de Fontanges, née en 1661, morte en 1681.

C'étoit une grande fille, bien faite, d'un grand éclat, parfaite, ſi ces cheveux n'euſſent un peu tiré ſur le roux. Ses parents, qui étoient de Rouergue, admirerent eux-mêmes ſa beauté, & y fonderent des eſpérances. Dès l'enfance, ils la deſtinerent à la conquête qu'elle fit, & lui ménagerent, par l'entremiſe de la Ducheſſe d'Arpajon, une place de fille d'honneur chez Madame. Son humeur étoit douce & un peu mélancolique : un port de Reine, un air de Vierge invitoient tous ceux qui la voyoient, à lui donner les premieres leçons du plaiſir. Elle fut menée à la Cour par M. de Peyre, Lieutenant de Roi de la Province de Languedoc.

Dès qu'elle y fut arrivée, Madame de Monteſpan, toujours portée à ſe détruire elle-même, vint dire au Roi, que Madame avoit une Provinciale, qui étoit une vraie idole de marbre. Louis, très-curieux de toutes les belles perſonnes, n'eut pas beſoin d'être excité. Il donna une chaſſe à Madame. Mlle. de Fontanges en fut. La Marquiſe de Monteſpan l'apperçut, l'appella, la préſenta au Roi, & lui fit remarquer indécemment tous ſes appas avec des exclamations infinies. Mlle. de Fontanges étoit dans cette con-

fusion si favorable à la beauté. Un regard du Roi en vit plus que toute la curiosité de Madame de Montespan. Il trouva la statue fort belle, comme Pygmalion, il en devint amoureux ; comme lui il l'anima. Le Duc de St. Aignan chanta son triomphe. Tout ce qu'il y avoit de plus grand, servoit à sa gloire ; tout ce qu'il y avoit de plus beau, à ses plaisirs.

Madame de Maintenon fut inconsolable ; plus d'espérance de convertir le Roi ; il alloit être encore amoureux douze ans de suite. Cette nouvelle passion replongeoit la Reine dans cet abyme de chagrins, d'où Madame de Maintenon l'avoit tirée. Car le Roi commençoit à se rapprocher d'elle avec une confiance qui charmoit tous ceux qui desiroient l'union de la Famille Royale. Il avoit été amoureux de Madame de ***, dont je supprime le nom par respect pour des ancêtres & des descendants vertueux. Cette Dame avoit des mesures à garder avec un mari extrêmement jaloux. La Reine ayant attendu le Roi jusqu'à quatre heure après minuit, le fit chercher dans tout le Château, & ensuite dans tout Versailles. On alla de sa part le demander à toutes les coquettes & à toutes les pru-

des de la Cour ; on éveilla Madame de Montefpan, qui répondit, que, depuis long-temps, on ne couchoit gueres chez elle : on fut chez Me. d'Hudicourt, qui fut fort glorieufe de ce foupçon ; on ne put découvrir où il avoit été. Le lendemain, on fe répandit en conjectures fur cette abfence ; Madame de Montefpan fut ravie de cette aventure ; le coupable tourna tous les foupçons fur Madame de St. Géran, qui éplorée, courut chez Madame de Maintenon, & lui jura qu'elle n'avoit jamais prétendu à cet honneur. Le Roi fut fi bleffé de la méchanceté de fa maîtreffe, qu'il en dit le nom à la Reine. C'étoit une Dame à laquelle le Roi n'avoit prefque jamais parlé : » Quand elle » veut me donner un rendez-vous, dit » Louis, elle m'en avertit, en mettant » des pendants d'oreille d'émeraude, & moi » ajouta-t-il, je mets un diamant à » mon petit doigt pour enfeigne de mes » defirs. "

Il falloit au Roi un amufement. Me. de Maintenon avoit exigé une chofe trop difficile ; on n'étoit pas encore affez vieux ; on paffoit avec elle des heures entieres, on lui promettoit des miracles, on n'ofoit lui parler d'amour, on s'ennuyoit à périr ; il eft vrai qu'on n'aimoit à s'en-

nuyer qu'avec elle ; mais enfin, on s'ennuyoit.

Mlle. de Fontanges avoit des parents & des amis attentifs à sa fortune ; ils lui donnerent des conseils ; elle en avoit besoin ; car, dit M. l'Abbé de Choisy, *elle étoit belle comme un Ange, mais sotte comme un panier.* Elle se hâta de remplir sa destinée. Maîtresse déclarée, elle se livra toute entiere à la grandeur, passa devant la Reine sans la saluer, rendit au centuple à l'orgueilleuse Montespan les insultes qu'elle en reçut, dépensa cent mille écus par mois, fut surprise qu'on nomma cela prodigalité, irrita ses amis par son indifférence, étonna jusqu'aux Courtisans par son ingratitude. Elle eût voulu avoir des Royaumes à donner ; Louis l'adoroit, parce qu'il se retrouvoit en elle ; cependant il fut toujours plus sûr de sa magnificence que de sa fidélité.

La Marquise de Montespan, furieuse de cette préférence, furieuse d'avoir elle-même placé sa rivale, cessa de persécuter Madame de Maintenon, & tourna toute sa rage contre Mademoiselle de Fontanges. Celle-ci avoit pour elle ses charmes & la nouveauté, & contre elle, ceux qui l'avoient d'abord servie, dont elle avoit payé les bienfaits par des hauteurs, Ma-

dame de Maintenon, qui attiroit souvent le Roi à la Cour de Madame la Dauphine, où la conversation étoit délicieuse, toutes les femmes qui avoient des prétentions, & Madame de Montespan, qui se croyoit des droits.

Le Pere de la Chaise, qui dirigeoit la conscience du Roi, plutôt en Chrétien qu'en dévot, lui avoit défendu depuis long-temps l'usage des Sacrements. Le Roi, plus amoureux par besoin que par goût, lui arracha une absolution à la faveur d'un renoncement simulé à sa maîtresse. On crut que le Confesseur n'étoit ennemi que de l'adultere; & parce qu'il désapprouvoit hautement les amours de Madame de Montespan, il fut accusé par elle de favoriser les amours de Mademoiselle de Fontanges. Le Roi communia; (1) il n'en fallu pas d'avantage pour crier au sacrilege: » Le Pere de la chaise, dit-elle assez plai- » samment, n'est qu'une chaise de com- » modité." (2)

(1) Le Roi a communié à la Pentecôte. Le crédit de Madame de Fontanges est solide & brillant: mais que pourroit-on penser sur cette bonne amitié? Lettre de Sévigné, du 12 Juin 1680.

(2) Voyez les Mémoires du Marquis de la Fare sur les principaux événements du regne de Louis XIV.

Elle fut plus contente du Duc Mazarin, le même qui avoit eu une femme si belle, si aimable, & qui n'avoit pas su la garder. Sa dévotion alloit jusqu'à la folie; il demanda une audience particuliere au Roi, sous prétexte qu'il avoit des choses de la derniere importance à lui communiquer. Il l'obtint, & lui dit, qu'il lui donnoit avis, que Dieu l'avoit averti en songe d'une prochaine révolution, qui renverseroit le Royaume, s'il ne renvoyoit promptement Fontanges. » Et moi, » dit le Roi, je vous donne avis de don-» ner ordre à votre cerveau."

Sœur Louise de la Miséricorde apprit dans sa retraite ce nouvel engagement. Elle en fut profondément blessée, soit par un reste de jalousie qu'elle se dissimuloit peut-être à elle-même, soit par zele pour le salut de Louis. Elle engagea un Evêque de ses parents à parler. Le Roi, surpris des brusques remontrances du Prélat, lui dit : » Vous me ferez plaisir, » Monsieur, de renfermer votre zele dans » votre Diocese."

Les divisions de la Cour en déparoient les fêtes; on étoit au milieu des plaisirs, sans avoir un moment de joie. Le Roi, tiraillé par ses deux maîtresses, recouroit à Madame de Maintenon, qui ne vouloit

plus le recevoir, & qui n'avoit pas la force de le rebuter; le Maître, écrivoit-elle à Madame de Coulanges, (1) *vient tous les jours chez moi, malgré moi.* Il la prioit de mettre la paix entre Mademoiselle de Fontanges & Madame de Montespan. Madame de Maintenon, après avoir refusé d'entrer dans ces intrigues, céda aux instances du Roi, & crut que dans ce mal même, il y avoit encore du bien à faire. Un jour qu'il craignoit un éclat de la part de Madame de Fontanges, il la conjura de l'appaiser, & de l'appaiser à tout prix. Me. de Maintenon alla chez la maîtresse, essuya ses premiers emportements, ne lui promit rien, l'abattit, en lui reprochant ses foiblesses, la releva, en lui montrant les moyens de les expier : » Mais que dois-je faire ? lui dit » Mademoiselle de Fontanges ? " Renoncer au Roi, répondit Madame de Maintenon; » vous l'aimez, ou vous ne l'ai- » mez pas ; si vous l'aimez, vous devez » le sauver & vous sauver avec lui : si » vous ne l'aimez point, l'effort ne doit » pas vous coûter. Quoi qu'il en soit,

---

(1) L'original de cette lettre est entre les mains de M. de M.... de l'Académie.

» le quitter, c'eſt faire une action belle » & louable." Ce ſermon dura deux heures; mais ce n'étoit point-là la logique du cœur. Mlle. de Fontanges, impatientée de tant de vérités affligeantes, » Ne » diroit-on pas, répondit-elle, qu'il eſt » auſſi aiſé de quitter un Roi, que de » quitter ſa chemiſe? (1)" Le Roi n'en eſtima que plus Madame de Maintenon. Il falloit que ſa franchiſe fût réparée par bien des graces; car il eſt ſi aiſé à une amie vraie de paroître une pédante aux yeux d'un ami amoureux! » Quoi- » qu'on pût penſer, quoiqu'on pût di- » re, ajoutoit Madame de Maintenon, » en racontant ce trait, je n'ai jamais » rien dit aux maîtreſſes du Roi, qui » ne pût être affiché aux quatre coins » du monde."

Mademoiſelle de Fontanges effaça entiérement Madame de Monteſpan; elle fut la diſpenſatrice des graces, l'objet de toutes les adorations; & toutes les Dames ſe piquerent de lui plaire & de l'imiter. A une partie de chaſſe, le vent ayant dérangé la coëffure de Mademoiſelle de Fontanges, elle la fit attacher avec un

(1) Mém. de Me. de Ca....

ruban, dont les nœuds tomboient ſur le front. Cette ſingularité plut ſi fort au Roi, qu'il la pria de ne pas ſe coëffer autrement de tout le jour. Le lendemain, toutes les Dames parurent coëffées dans le goût nouveau. De la Cour de France, ce goût paſſa dans toute l'Europe avec le nom de Mademoiſelle de Fontanges. Madame de Maintenon donna auſſi le ſien à quelques modes. Sa parure étoit toujours d'une élégante ſimplicité. Jamais de rouge, rarement de l'or. Preſque toujours à demi-voilée, ſoit de peur de raſſaſier les regards, ſoit parce qu'elle avoit ainſi plus de graces. La couleur de feuille morte étoit la ſienne, comme faiſant mieux ſortir le brillant de ſes yeux. Les coëffes dont elle étoit enveloppée, ménageoient une ſurpriſe toujours nouvelle à l'aſpect d'un viſage auquel il ne manquoit que la premiere fraîcheur. Sa propreté étoit extrême comme ſa modeſtie. Des jarretieres de ſoie auroient ridé la peau la plus unie; des coulans la conſervoient; attentions, petites ſans doute, mais la femme la plus parfaite n'eſt-elle pas celle qui eſt le moins femme?

Le cœur du Roi étoit cruellement déchiré. Il ſe donnoit à Fontanges par foibleſſe, il revenoit à Monteſpan par ha-

bitude, il alloit par goût à Maintenon. Toutes trois le vouloient entier. La premiere étoit aimée, la seconde plaisoit encore quelquefois, la troisieme étoit sur le point de plaire seule, plus que l'une & l'autre ensemble. Louis avoit à essuyer les caprices de l'amour, les emportements altiers de la jalousie, l'austérité de la morale, les chagrins de la Reine qu'il dévinoit, & sur-tout les remords de sa conscience, depuis qu'il avoit découvert qu'on ne pouvoit être amoureux & Chrétien.

Madame de Maintenon jouoit le plus beau rôle. On eût dit qu'elle n'avoit aucun intérêt à ces intrigues. Elle ne parloit à l'amant que de la nécessité de briser ses chaînes ; aux Maîtresses, que de la nécessité de l'union. Elle consoloit le Roi, & réconcilioit les deux rivales. Elle établit si bien son systême, que dans un bal donné à Villers-Cotterets, Fontanges y parut, parée des mains de Montespan.

Celle-ci n'observa pas long-temps les conditions de cette paix apparente. Ses cris recommencerent. Elle s'emporta contre Mademoiselle de Fontanges, contre la Des-Adrets, sa confidente, contre Mademoiselle l'Estrange, qui servoit les deux

partis, & qui en étoit détestée, contre le Prince de Marsillac, contre toute la Cour. Le Roi, affligé de ces violents chagrins, fuyoit son ancienne Maîtresse pour se dérober à l'ascendant qu'elle avoit pris sur lui, ne passoit que des moments chez la nouvelle qui n'avoit pas assez d'esprit pour l'amuser, & passoit des heures entieres avec Madame de Maintenon, dont la douceur devenoit tous les jours plus nécessaire à son ame tourmentée.

Mademoiselle de Fontanges devint grosse : le Roi la fit Duchesse. Elle ne jouit pas long-temps de sa fortune ; elle sentit que bientôt elle ne seroit plus aimée ; les plus grands établissements ne pouvoient la consoler d'une après-dînée passée chez Madame de Maintenon. Le Roi l'accabloit de bienfaits, & elle ne vouloit plus que des sentiments. Il donna Chelles à une de ses sœurs. Au sacre de cette Abbesse, les tentures de la Couronne, les diamants, la musique, les parfums, le nombre des Evêques qui officioient, surprirent tellement une femme de Province, présente à cette cérémonie, qu'elle s'écria tout haut : » C'est ici le Paradis ! " Eh ! » non, Madame, lui dit-on, il n'y au- » roit pas tant d'Evêques. "

Les couches de Madame de Fontanges ne

ne furent pas heureuſes. Le bruit ſe répandit par-tout que Madame de Monteſpan l'avoit empoiſonnée, comme ſi des accidents étoient fort rares dans les couches. Les Politiques crurent que Fontanges avoit elle-même ſemé ce bruit pour avoir des gardes. Car pendant ſa maladie, &, pour ainſi dire, au ſein de la mort, elle étoit touchée du faſte & de la grandeur. Elle l'étoit encore plus de l'indifférence du Roi: elle mépriſoit quarante mille écus de rente fixe, & ne ſoupiroit qu'après la ſanté & le cœur du Roi qu'elle n'avoit plus. Elle tomba dans une langueur qui changea ſes traits. Le Prieur de Cabrieres entreprit de la rétablir; & ſes remedes ajouterent à ſes maux. Une autre eſpece de Charlatans ne traita pas ſon ame avec plus de ſuccès.

Elle ſe retira de la Cour, & dit au Roi, qu'elle ne devoit plus ſonger qu'à mourir. Elle entra dans un Couvent au fauxbourg St. Jacques, où le Roi envoya trois fois la ſemaine, le Duc de la Feuillade ſavoir des nouvelles de ſa ſanté. Il n'envoya pas même depuis un Gentilhomme ordinaire à M. de Catinat.

La jalouſie de Madame de Monteſpan fut plus vive que jamais. » Je ſavois bien, » diſoit-elle, que je triompherois de cet

» éclair de passion, de cette stupide beau-
» té : mais, sur l'esprit, sur la conver-
» sation, il faut donc mourir de cha-
» grin ! "

Madame de Fontanges expiroit, & prioit le Roi de venir la voir. Louis craignit un attendrissement : &, par un reste d'amour, il lui en refusa cette derniere preuve. Le Confesseur, moins scrupuleux, dit qu'elle mourroit contente après cette entrevue : & tous les gens de bien furent indignés d'une pareille complaisance de la part d'un homme, chargé d'annoncer les vengeances célestes. Le jour que cette visite lui fut promise, elle demandoit à chaque instant, quelle heure il étoit : enfin, le Roi arrive, la voit pâle, décharnée, & la reconnoît à peine. Elle le pria de payer ses dettes, & de marier sa sœur (1). Le Roi lui promit l'un & l'autre : leurs adieux furent fort tendres. » Je meurs contente, dit-elle,
» puisque mes derniers regards ont vu
» pleurer mon Roi. "

Elle expira dans ces sentiments d'amour, mêlés à ces sentiments de foi & de repentance, que Dieu nous accorde

(1) Sa sœur épousa bientôt après M. de Molac.

à l'heure de la mort pour nous préparer à une meilleure vie, & qu'il envoye quelquefois aux grands pécheurs, pour leur ouvrir les yeux ſur le précipice où ils vont tomber. Le regne de cette favorite fut comme le regne des roſes : il en eut l'éclat & la briéveté.

Me. de Monteſpan ſe réjouit de la mort de ſa rivale. Louis, irrité de cette joie inſolente, lui reprocha de prendre ſi peu de part à ſes peines, après en avoir eu tant à ſes plaiſirs. Il ſe repréſentoit toujours ſa maîtreſſe, défigurée par la pâleur de la mort, conſervant peut-être une eſpérance criminelle au milieu des plus vives proteſtations d'un entier détachement, n'offrant à Dieu qu'un cœur encore palpitant d'amour, & déchiré par des regrets tardifs, peut-être malheureuſe pour l'éternité, & malheureuſe par lui. Frappé de cette image, il recouroit à Me. de Maintenon pour la diſſiper : » Je ne puis, diſoit-il, être con» ſolé ni heureux que par vous; " & il la retrouvoit toujours ferme, mais toujours compatiſſante.

CHAPITRE IV.

Le Duc du Maine, Prince de Dombes.

(1) MAdemoiselle vieilliſſoit & brûloit d'amour pour Lauzun, ſoit que ſa paſſion fût opiniâtre, parce qu'elle étoit légitime, ſoit qu'elle le fût, parce qu'elle étoit honteuſe & traverſée. Elle ſe flattoit toujours d'obtenir la liberté de Lauzun : & dix ans de refus n'avoient fait qu'augmenter ſes eſpérances. Le reſſentiment du Roi croiſſoit avec le temps ; mais celui de Madame de Monteſpan diminuoit. Mlle. de Montpenſier accabloit de careſſes Me. de Maintenon, la conjuroit d'avoir pitié de ſon malheur, & lui promettoit tout, pourvu que ſon amant fût élargi. Me. de Maintenon, au-lieu de profiter pour elle-même de ces ouvertures, réſolut d'en profiter pour le Duc du Maine. Me. de Monteſpan & le Roi entrerent dans ce projet : & Mademoiſelle trouva tous les jours l'une plus at-

(1) An. 1681.

tendrie pour Lauzun, & l'autre plus disposé à lui accorder ces distinctions flatteuses, ces égards marqués, sans lesquels les Princesses n'ont à la Cour, qu'un rang & de l'ennui. » Songez, lui disoit » quelquefois Me. de Montespan, à ce » que vons pourriez faire pour plaire » au Roi. " Elle lui envoyoit souvent ses enfants : ils étoient jolis, ils l'amusoient. Le Duc du Maine avoit de la physionomie & de l'esprit : on étoit fâché de le voir boîteux : ce sentiment agit sur Mademoiselle : & Me. de Maintenon le cultiva, en inspirant à son éleve mille gentillesses qui préparerent l'adoption qu'on avoit projettée.

Toutes les fois que la Princesse, toujours occupée de Lauzun, s'agitoit pour trouver un moyen de fléchir le Roi, Me. de Maintenon portoit les yeux sur elle, conduisoit les regards de Mademoiselle sur l'enfant, & lui apprenoit à le regarder avec tendresse & avec espérance. Madame de Montespan gagnoit-elle un bijou à une loterie ou à la ressource ? le Duc du Maine l'apportoit à Mlle. de Montpensier, qui donnant dans tous les pieges tendus à sa reconnoissance & à sa crédulité, se passionnoit pour un enfant qui tous les matins lui écrivoit les billets

les plus jolis : elle répondoit par des ſentiments de mere à des ſentiments ſuggérés.

Ces artifices réuſſirent ſi bien, qu'elle réſolut de le faire ſon héritier, pourvu que Lauzun ſortît de Pignerol, & que le Roi conſentît au mariage, d'abord approuvé, enſuite défendu. Elle chargea Me. de Maintenon de porter ces propoſitions à Me. de Monteſpan, qui les reçut avec joie, mais qui voulut les entendre de la bouche même de Mademoiſelle.

Cette Princeſſe, deſtinée, ce ſemble, à montrer qu'il n'eſt rien de plus bas que les baſſeſſes des Grands, alla chez la favorite, la pria d'accepter le plus beau de tous les héritages, la remercia des louanges qu'elle donnoit à ſa conſtance pour Lauzun, & s'engagea à tout, vis-à-vis d'une perſonne qui ne s'engageoit à rien.

Le lendemain, Me. de Monteſpan lui dit, que le Roi s'étoit lié ſur le mariage par la lettre écrite aux Ambaſſadeurs lors de la rupture, & lui conſeilla, pour la mieux enchaîner, d'en parler elle-même au Roi. Mademoiſelle, au-lieu de parler en Princeſſe, que ſes grands biens mettoient en état de faire un traité, parla en ſuppliante, & Louis répondit en Souverain.

Rendue à elle-même, elle vit que Me. de Montespan étoit désormais maîtresse de ses Duchés & des conditions. Dans son dépit, elle écrivit au Duc de Lorraine son parent, qu'elle vouloit le faire son héritier.

Ce Prince lui envoya Mr. le Bec, auquel il recommanda de traiter cette affaire avec le plus profond secret, à cause des espions qui bloquoient le Luxembourg. L'Agent entre à Paris, couvert de haillons, se niche dans un galetas, apprend que Mademoiselle va souvent dans une Eglise voisine, se place près d'un bénitier, & demande l'aumône à la Princesse. Celle-ci le voyant fermer ses heures avec un air de mystere, parut curieuse & inquiette de ce mouvement. Le lendemain, le mendiant les ouvrit, & Mademoiselle y lut ces mots : *De la part du Duc de Lorraine* (1). Le jour suivant,

(1) Remarque de M. de V. tome VI, p. 184. » Cette fable est prise de l'aventure vraie ou » fausse de la Reine Clotilde. Mademoiselle n'en » parle point dans ses Mémoires, où elle n'o» met pas les petits faits. Le Duc de Lorraine » n'avoit aucun droit pour prétendre à la succes» sion de Mademoiselle : de plus, elle avoit fait » en 1679, le Duc du Maine & le Comte de » Toulouse ses héritiers.

elle lut, toujours dans les heures, l'adresse du négociateur. Mlle. de Montpensier, dont l'esprit étoit romanesque, fut ravie de cette aventure. Elle prit des mesures pour lui donner un rendez-vous sûr, par un billet qu'elle mit entre deux écus. Mais ses malheurs ne l'avoient pas guérie de ses indiscrétions : elle ne confia son secret qu'à un de ses domestiques, & ce domestique fut un traître. Au moment que Mr. le Bec alloit sortir pour l'entrevue, un ordre de la Police le tire de son galetas, & l'envoye coucher à Bicêtre. Le lendemain, il paroît devant le Marquis de Louvois, qui feint de ne pas le reconnoître, & à qui il demande l'aumône. Le Ministre lui ordonne de sortir sur le champ de Paris, & chasse comme un gueux cet Agent secret, qui depuis fut Ministre-Plénipotentiaire au Congrès de Cambray, où il conta ces particularités à Me. la Marquise de...... de qui je les tiens.

Mlle. de Montpensier, ne voyant plus reparoître le mendiant, craignit que sa lettre au Duc de Lorraine n'eût été interceptée, & qu'on ne lui eût tendu un piege pour mieux s'éclaircir de ses dispositions secretes. Elle tâcha de renouer avec Me. de Montespan, qui ne daigna pas même répondre à ses avances. Me.

de Maintenon lui fut envoyée. Mademoiſelle, qui la regardoit comme auteur, ou comme complice des chagrins qu'elle eſſuyoit, lui dit : *Il y a long-temps que je ne vous ai fait l'honneur de vous parler, parce que.......* Me. de Maintenon, étonnée d'un pareil début, ſortit bruſquement. Mademoiſelle la retint, & prenant un ton plus bas, lui dit, qu'elle étoit prête à ſe dépouiller de tous ſes biens, pourvu qu'on lui permit enfin d'épouſer Lauzun. Me. de Maintenon lui repréſenta que le Roi, à qui elle avoit fait ſes offres ſans conditions, ſeroit ſurpris qu'elle oſât lui en preſcrire, & qu'il valoit mieux s'abandonner à ſa reconnoiſſance & à ſa généroſité. La Princeſſe repliqua qu'elle ſavoit ce qu'étoient les généroſités de Cour, & qu'elle diſpoſeroit à ſa fantaiſie de ſon patrimoine, ſi on ne lui accordoit ce mariage. On lui répondit que le Roi, à qui elle l'avoit promis, ne le lui permettroit jamais. Elle éclata en plaintes, & dit qu'elle donneroit tout aux pauvres, & qu'on verroit ſi le Roi voudroit ravir aux hôpitaux un bien légitimement donné. » Si » cela eſt, reprit Me. de Maintenon, je » ne puis vous répondre que M. de Lau- » zun ne ſoit pas transféré de Pignerol » à la Baſtille. ".

Mademoiselle, effrayée de cette menace, s'en remit à la bonté du Roi, & fit au Duc du Maine une donation (1) de la Souveraineté de Dombes & du Comté d'Eu. Me. de Maintenon eut ordre de lui dire, qu'on lui permettoit d'épouser secretement M. de Lauzun, & de lui donner 4000 liv. de rente. Elle l'assura qu'elle n'auroit d'autre application qu'à la servir, & à reconnoître les obligations que lui avoit le Prince qu'elle avoit nourri & qu'elle aimoit uniquement : elle lui tint tant de discours honnêtes, reconnoissants & tendres, que cette Princesse, qu'il ne falloit que flatter, fut ravie de s'être dépouillée de son bien. Deux mots du Roi la mirent hors d'elle-même. L'élargissement de Lauzun acheva de l'aveugler.

Mais celui à qui elle avoit tout sacrifié lui ouvrit les yeux, & ne lui laissa que la douleur de s'être exposée au mépris public pour l'homme le plus méprisable. Lauzun ne vit en elle qu'une fille emportée, jalouse, brûlante d'un amour impur (2) à l'âge où les feux les plus légi-

---

(1) Février 1681.

(2) Elle étoit sa femme, & il l'avoue. Rem. de M. de V, tome VI, p. 184.

times s'éteignent : & elle ne vit en lui qu'un indiſcret, un infidele, un ingrat, & un menteur. Tant de bienfaits furent payés de haines & d'inſultes, qui ne guérirent pas plus Mademoiſelle de ſa paſſion, que dix ans de priſon n'avoient guéri Lauzun de ſes défauts.

Me. de Monteſpan ne pouvoit ſouffrir ſon nom : depuis long-temps elle avoit réſolu d'en changer. Elle diſoit que ce nom ridicule lui porteroit malheur, & croyoit qu'en en prenant un autre, elle prendroit une autre deſtinée. Elle voyoit que celui de Maintenon n'avoit que trop bien réuſſi. Enfin, le nom de Monteſpan lui étoit odieux, parce que ſon mari y avoit attaché une idée de crapule & d'ivrognerie, & elle-même une idée de foibleſſe & d'impureté. Celui de Montpenſier flattoit ſes oreilles, & tentoit ſa vanité. Elle eut pour Lauzun des égards qui étonnerent toute la Cour, où l'on ne ſe ſouvenoit preſque plus de ce priſonnier. Elle le ſoutint contre Louvois, qui, par un reſte de jalouſie ou de haine, amuſoit le Roi du récit des indiſcrétions & des ridicules de l'homme dont autrefois il avoit redouté les hauteurs. Elle ſe déclara pour lui ſi ouvertement, qu'on craignit le rappel de Lauzun, à qui la Cour

avoit été défendue. Des vues d'intérêt lui conseilloient cette conduite : elle promettoit à Lauzun le retour de son ancien crédit, pour s'assurer de celui qu'il avoit sur Mademoiselle, qu'elle vouloit engager à lui donner le reste de son bien, moyennant une pension viagere, & à lui permettre de prendre le nom de Montpensier pour aller après elle au Comte de Toulouse (1). Mademoiselle étoit trop mal payée de sa premiere folie, pour être tentée d'en faire une seconde : elle rejetta ces propositions, de maniere à ôter toute espérance, & Lauzun retomba dans son néant. La Princesse souffrit de cette nouvelle chûte. Lauzun l'accusa d'être la cause de tous ses malheurs : il exerça sur elle un tel empire, qu'on prétend qu'un jour, revenant de la chasse, il lui dit : (*Louise d'Orléans*) *tire-moi mes bottes*, &

(1) Il venoit d'être légitimé. Louis XIV avoit quelque répugnance à ces actes qui renfermoient un aveu public de ses foiblesses. Henri IV avoit moins de délicatesse : les lettres de légitimation du Duc de Vendôme portent que Henri ayant reconnu *les grandes perfections & graces, tant de corps que d'esprit, qui se trouvent en la personne de la bien-aimée* Gabrielle d'Estrées, *il l'a recherchée comme le sujet le plus digne de son amitié.*

qu'elle s'étant recriée fur cette infolence, il fit du pied un mouvement, qui étoit le dernier des outrages. Le lendemain, il revint au Luxembourg, accoutumé fans doute à de pareilles fcenes. Mais la femme de Lauzun fe rappella enfin qu'elle avoit failli être celle d'un Empereur, & en prenant l'air & le ton : » Je vous dé» fends, lui dit elle, de vous préfenter » jamais devant moi. " Lauzun ne répondit à cet ordre, que par une profonde révérence (1).

Mademoifelle, après avoir paffé le commencement de fa vie dans les plaifirs & les intrigues, le milieu dans les amours & les chagrins, en paffa la fin dans la dévotion & dans l'obfcurité. Elle defcendit fi bas, & Madame de Maintenon monta fi haut, qu'à fon tour celle-ci lui fit quelquefois l'honneur de lui parler. Exemple qui doit apprendre à jamais aux Princeffes, que ne pouvant échapper aux défagréments de leur état fans tomber dans tous les pieges des paffions, elles doivent fe réfoudre à être malheureufes de bonne grace.

On affure que Louis XIV n'oublia ja-

(1) Mém. du Marquis de Dangeau.

mais que Mademoiselle avoit fait tirer sur lui le canon de la Bastille. Racontant un jour à un Ambassadeur les troubles de sa minorité, quand il en fut au siege de Paris, la Princesse entra : » Voilà, dit le » Roi, interrompant son récit, voilà ma » Cousine qui vous achevera mon his- » toire. " Louvois se plaisoit à nourrir ses ressentiments : il écarta Condé du commandement des armées, en rappellant à propos ses premieres fautes. Le Roi les avoit pardonnées ; mais elles avoient laissé dans son esprit des traces fâcheuses. A une campagne en Flandres, il ne put s'empêcher de dire au Prince de Condé : » Sans vous, tout ce pays-ci seroit à » moi. " Ah ! Sire, répondit le Prince, » vous m'aviez promis de ne m'en jamais » parler ! " (1).

CHAPITRE V.

Conversions.

TAndis que Me. de Maintenon se servoit de sa faveur pour établir à la Cour la vertu, l'Angleterre offroit à l'Eu-

(1) Mém. de F. Hébert.

rope un ſpectacle bien différent. La Ducheſſe de Portſmouth continuoit à faire de St. James un lieu de plaiſir & de délices. Elle gouvernoit depuis long-temps Charles ſecond par la force de ſa beauté & de ſes charmes. Perſonne ne plaiſoit plus qu'elle, quand elle vouloit plaire. Elle étoit dans la plus grande faveur, & cette faveur étoit encore au-deſſous d'elle. C'eſt peut-être la ſeule femme qui ait ſoutenu l'adverſité avec courage, après avoir joui de la proſpérité avec orgueil. Les liaiſons qu'elle avoit avec la France donnerent lieu à Madame de Maintenon d'entrer en commerce avec elle.

La Religion Catholique étoit le ſujet de ces lettres. Madame de Portſmouth s'étoit chargée de la protéger en Angleterre, & Verſailles lui en indiquoit les moyens. Elle penſoit que ſon zele pour faire des Catholiques expieroit le crime d'être une fort mauvaiſe Chrétienne. La Ducheſſe d'Yorck fut épriſe du même zele. Ces trois Dames établirent à la Cour de Londres cette fureur de convertir, qui, ſous le regne ſuivant, ne connut plus de bornes, & cauſa les plus grands maux. A Londres, la dépravation des mœurs étoit au comble : corrompre & être corrompu étoit du bon air, & préciſément ceux qui

perdoient le plus d'ames par les œuvres, étoient les plus empressés à les sauver par les dogmes.

Le même esprit régnoit à la Cour de France. Mais le vice se cachoit, & le zele se montroit à découvert. Charles haïssoit les Protestants comme des ennemis du despotisme des Stuards : Louis, comme des ennemis de Dieu. L'un eût bien voulu venger son pere, & l'autre venger l'Eglise; Madame de Maintenon, qui connoissoit l'aversion du Roi pour les hérétiques, entreprit de convertir ses parents, & commença par le Marquis de Villette, fils de cette tante qui l'avoit nourrie dans son enfance. Mr. de Bossuet, qui faisoit retentir toutes les anti-chambres de la Cour, de propos de controverse, disputa inutilement en sa présence. Il embarrassa souvent le Marquis de Villette, & ne le convainquit pas. Quand le Théologien entroit dans des raisonnements profonds, & tiroit des conséquences, l'hérétique lui répondoit, que son éloquence n'étoit point à la portée d'un marin tel que lui; que la vérité vouloit des preuves plus simples, & qu'il ne pouvoit croire une Religion qu'il ne pouvoit entendre. Bourdaloue ne fut pas plus persuasif. Mr. de Villette se retrancha toujours sur son igno-

rance. Le Roi lui envoya ordre de se convertir. Villette demanda du temps. On lui en accorda. Madame de Maintenon le pressa de prendre un terme pour s'instruire. » Mais, dit le Marquis, il me faut » cent ans : dix du moins pour croire » à l'infaillibilité d'une société d'hommes ; » vingt, pour m'accoutumer à la tran- » substantiation, & ainsi du reste. " Sa cousine ne s'étoit pas attendue à cette résistance. Elle prit des mesures avec le Ministre pour ordonner à Villette un long voyage sur mer, afin que si le pere vouloit se perdre, elle pût du moins sauver les enfants.

Il avoit une fille déja charmante & deux fils, qui, quoique fort jeunes, avoient déja fait quelques campagnes. L'aîné s'étoit trouvé à neuf ans au combat de Messine, où Ruyter fut tué. Cet enfant fut blessé & fait enseigne de vaisseau ; au plus fort de l'action, il avoit l'esprit si présent, que voyant couler son sang, il dit : » Si ma » bonne voyoit cela, que diroit-elle?

Après le départ de Monsieur de Villette, que toutes les offres de Madame de Maintenon ne purent fixer à la Cour, elle demanda Mademoiselle de Murçay. Les parents prirent des prétextes pour la lui refuser. Elle n'y eut aucun égard, &

la demanda encore. Nouveau refus. Elle la fit enlever du consentement de sa mere. L'enfant pleura beaucoup, quand Madame de Maintenon lui eut déclaré qu'il falloit être Catholique. Ces larmes lui rappellerent les violences qu'on lui avoit faites dans son enfance pour lui donner des sentiments, qu'elle prit ensuite d'elle-même; & ce souvenir modéra son zele. Mademoiselle de Murçay fut gagnée par la douceur, & trouva la Messe du Roi si belle, qu'elle promit d'être Catholique, pourvu qu'on lui fît entendre tous les jours la Messe du Roi. Depuis, elle devint Janséniste, & Madame de Maintenon ne lui pardonna pas plus la seconde hérésie que la premiere.

M. de Château-Renaud, qui avoit avec lui l'aîné des Villettes, eut ordre de l'envoyer à la Cour. Il étoit plein de feu & d'ambition. On lui fit entendre que l'hérésie seroit un obstacle à la fortune qu'on lui destinoit. Il l'abjura. Son frere fut plus opiniâtre, parce qu'il étoit plus jeune. Cependant il se rendit, prêché par l'infatigable Gobelin. Rien n'étoit alors plus facile & plus artificieux que les conversions. On disoit d'abord au catéchumene, que les deux Religions ne différoient pas autant que les Ministres le prétendoient;

on lui lisoit l'*Exposition de la Foi*, qui les rapprochoit avec tant d'art ; on l'assuroit que le Huguenot étoit presque Catholique. Mais dès qu'il avoit abjuré, le Catholique paroissoit encore fort Huguenot ; on exigeoit qu'il se soumît à toutes les pratiques d'un culte, où se retrouvoient tous les petits dogmes, dont on lui avoit fait grace dans l'instruction.

On sera sans doute surpris que Madame de Maintenon ait employé tant de soins pour faire ces conversions. Une foi vive pour sa Religion l'y portoit ; & les sentiments du Roi ajoutoient à ce motif ; le zele compte pour rien l'autorité paternelle, quand il s'agit du salut éternel, & les hommes appartiennent à Dieu, avant que d'appartenir à leur pere. Qu'on ne soit pas non plus surpris qu'elle se soit attachée à convertir des enfants ; le Conseil de nos Rois venoit de prononcer, qu'un enfant de sept ans étoit très-capable de ce qu'Henri IV jugeoit si difficile, de choisir une Religion, & de décider entre Geneve & Rome.

A son retour, Mr. de Villette fit des plaintes ameres à Madame de Maintenon, & lui reprocha les obligations qu'elle avoit eues à sa mere. Son ressentiment se calma peu-à-peu ; & après avoir résisté à

l'éloquence de l'Evêque de Meaux, aux promesses de son Roi, aux importunités de Madame de Maintenon, il fit un second voyage sur mer, & des réflexions qu'il n'avoit pas encore faites. L'Evangile de l'ivraie & du bon grain lui parut claire comme le jour contre le schisme des Protestants : il vit que ce n'étoit pas aux hommes à les séparer. Convaincu, mais ne voulant pas être accusé d'avoir vendu sa conversion, il fit, à son retour, une abjuration secrete entre les mains de son Curé. Dès qu'il revint à la Cour, le Roi, qui avoit souvent dit que son unique défaut étoit d'être Hérétique, l'accueillit avec bonté, & lui témoigna qu'il regardoit comme un service son retour à l'Eglise. Le Marquis de Villette lui répondit : » Sire ! c'est la seule chose que » j'aye encore faite, sans avoir eu pour » objet de vous plaire. "

Cependant il tâcha de rendre son changement utile à sa fortune ; de converti, il devint convertisseur ; soit pour étendre les opinions qu'il croyoit vraies, soit pour s'étourdir sur les remords de sa conscience, en corrompant la conscience de ses amis, soit pour se mettre à l'abri des vengeances de Dieu & des jugements des hommes, par le grand nom-

bre des coupables, ſoit parce qu'il étoit commode de prouver la ſincérité d'une converſion par du zele, & difficile de la prouver par des vertus. Madame de Maintenon ſoupçonna ſon couſin de céder aux plus lâches de ces motifs, & le conjura de faire moins de Catholiques, & de l'être davantage lui-même. L'hypocriſie des réunis lui faiſoit horreur : » C'eſt une in» famie, diſoit elle, d'abjurer ſans être » convaincu. " Que ne ſe ſouvint-elle toujours de cette maxime ! Elle ſe fût oppoſée à ces cruautés, qui propagerent l'infamie, & ne donnerent point la conviction.

La famille de Ste. Hermine avoit perſiſté dans ſa Religion. Madame de Maintenon, qui vouloit abſolument, que tout ce qui lui appartenoit fût Catholique, fit venir à la Cour Meſdemoiſelles de Ste. Hermine, & les catéchiſa elle-même. Elle entendoit les matieres de controverſe, & n'ignoroit pas les arguments des Religionnaires ; ſes parentes firent abjuration après une belle réſiſtance. On appelloit belle réſiſtance, cette fermeté à ſoutenir qu'on n'étoit point convaincu, même après qu'on l'étoit, ou qu'on avoit réſolu de le paroître, & à ne ſe rendre qu'après avoir parcouru tout le pays de la controverſe,

& fait des objections sur chaque article. Cet artifice faisoit l'éloge du convertisseur, & sauvoit le converti de tout soupçon de lâcheté.

Il y eut pourtant des d'Aubignés qui furent rebelles. Pour conserver leur Religion, ils abandonnerent leur patrie. J'ai vu à Copenhague une fille de cette Maison, dans une situation fort au-dessous de sa naissance. Elle se plaignoit des emportements & du zele de Madame de Maintenon. A cela près, elle n'en parloit qu'avec beaucoup de respect.

L'ardeur de Madame de Maintenon à faire des prosélites, lui attira la haine de tous les Protestants. Elle s'en consola par l'espérance de plaire à Dieu, & par la certitude de plaire au Roi, dont l'estime augmentoit l'amour, & l'amour le respect. On ne voyoit qu'elle dans les anti-chambres, conférant avec Bossuet & Pellisson, ou dans les Eglises, conduisant quelque Huguenot. C'étoit un honneur d'être converti par elle : ceux qui résistoient aux raisons des Théologiens, ou aux offres des corrupteurs, se rendoient aux persuasives invitations d'un si aimable Apôtre ; & cette qualité, quoiqu'un peu hommasse, étoit un grand trait de beauté aux yeux d'un Prince aussi reli-

gieux que Louis, qui vouloit se convertir lui-même.

CHAPITRE VI.

Conduite de Madame de Maintenon envers Madame de Montespan.

POur se bien convertir, il faut deux choses : quitter le mal, & le réparer. Le premier étoit fait ; & depuis quatre ans, le Roi n'avoit rien accordé ni demandé à Madame de Montespan : il avoit eu quelques distractions, mais il en avoit rougi : les plaisirs étoient encore aimés, mais le charme étoit rompu. Le second paroissoit plus difficile à Me. de Maintenon : il falloit réunir deux époux du caractere le plus opposé ; vaincre la timidité du Roi, confus d'avoir si long-temps offensé sa femme ; vaincre les scrupules de la Reine, accoutumée à regarder comme une vertu la continence, qui avoit été si long-temps pour elle une nécessité ; subjuguer les deux Confesseurs, dont l'un étoit accusé de relâchement, l'autre, convaincu de superstition.

Me. de Maintenon fit servir à ce pro-

jet les assiduités du Roi auprès d'elle. Sans le fatiguer d'exhortations, elle le réduisit au point de ne dépendre que de ses conseils, soit en lui montrant par la sagesse des siens les défauts de ceux de Me. de Montespan, soit en lui faisant envier la paix d'une conscience qui ne se reproche aucun mal, soit en recevant ses visites avec l'inquiétude d'une femme qui sait que le public n'examine qu'après avoir jugé.

Le Roi passoit souvent deux heures de l'après-dinée dans sa chambre, à causer avec une amitié, un air libre & naturel, qui rendoient cette place la plus agréable du monde (1). Les Courtisans disoient : Peut-on être si long-temps avec une femme sans en être épris? On peut donc, disoient les Dames, avoir de la faveur, sans avoir de foiblesse! Me. de Montespan mouroit de dépit : on ne daignoit pas même la chasser de la Cour; on la voyoit tous les jours, & tous les jours avec plus de froideur : Me. de Maintenon étoit

(1) Lettres de Sévigné. » La place de Me. » de Maintenon, *dit-elle ailleurs*, est unique » dans le monde : il n'y en a point : & il n'y » en aura jamais. »

étoit donc ſûre de ſon aſcendant, & ſûre de l'indifférence du Roi! Non : elle en doutoit encore; mais après avoir vu que la ſatiété l'avoit plutôt guéri de l'amour que la privation, elle penſoit que la préſence de Me. de Monteſpan acheveroit de l'en dégoûter. En effet, le Roi, en voyant ſa maîtreſſe, paſſoit de la haine du péché à l'averſion de celle qui le lui avoit fait commettre : & Me. de Monteſpan, encore ſi belle, ne l'étoit plus aux yeux d'un Prince qui en avoit eu huit enfants, & qui s'en repentoit.

Elle fit un dernier effort pour le rapeller. Le Roi fit voir à Me. de Maintenon une lettre de Me. de Monteſpan pleine des feux des premieres années, & lui ordonna d'aller dire à cette malheureuſe, (ce fut ſon mot) qu'il ne vouloit plus être aimé d'elle, & qu'il l'exhortoit à la même indifférence pour lui. Me. de Maintenon exécuta cet ordre avec un empreſſement, qui dit aſſez qu'elle étoit auſſi ſûre de ſa réputation que de ſa vertu. Car ſi elle eût été coupable, ou accuſée de foibleſſe, ou de rivalité, auroit-elle oſé reprocher à une autre une paſſion qu'elle avoit elle-même?

Cet arrêt fut un coup de foudre pour Me. de Monteſpan : tantôt elle ſe déchaî-

noit contre celle qui l'avoit prononcé : tantôt elle tâchoit de la gagner par des excuſes, par des larmes, par des promeſſes. » Des promeſſes! lui dit Me. de » Maintenon, je n'en veux qu'une de vous : » mais c'eſt Dieu, le Roi, & votre pro- » pre honneur, qui vous la demandent : » promettez de renoncer de bonne foi » à votre paſſion. " Ah! répondit Me. de Monteſpan, autant vaudroit-il m'arracher le cœur.

Au ſortir de cet entretien, Me. de Maintenon trouva ſur ſes pas un courtiſan qui lui dit : » Le bruit ſe répand, » Madame, que le Roi quitte les fem- » mes, & que c'eſt à vous qu'il le doit ". » Plût-à-Dieu, & mourir ſur le champ!" répondit-elle avec la fermeté d'une ame, qui ſait, au milieu même de la Cour, ne pas rougir de la vertu.

On délibéra ſi Me. de Monteſpan ſeroit exilée. Me. de Maintenon lui épargna par pitié ce dernier coup; mais elle l'obſéda de Directeurs, chargés de l'exhorter à s'exiler elle-même. Ils ne la perſuaderent point, & la Cour lui étoit devenue néceſſaire, depuis qu'elle y étoit inutile. Le Roi lui conſerva tout l'extérieur de la plus haute faveur : il falloit une idole

au Courtifan, & Madame de Maintenon ne vouloit pas l'être.

Cependant toutes les graces dépendoient de celle-ci. Me. de Montefpan, toujours jaloufe des apparences du crédit, recouroit à elle, toutes les fois que l'habitude de demander, ou la gloire d'obtenir, l'engageoient à fecourir fes protégés. Me. de Maintenon n'avoit ni la force de haïr, ni celle de refufer : de forte que Me. de Montefpan régnoit par la femme, qui dix ans de fuite avoit régné par elle.

Le P. de la Chaife qui n'avoit pu fuivre la marche du cœur du Roi, parce qu'il n'en avoit pas encore toute la confiance, craignoit qu'il n'héfitât entre Me. de Montefpan & la vertu : & l'afcendant que la maîtreffe confervoit lui prédifoit que la vertu ne feroit pas la plus forte. Il donna ordre au Jéfuite qui prêchoit devant le Roi, de prêcher fur la rechûte. Ce fermon réuffit : & Louis, pour ne plus retomber, voulut fe fortifier du *pain des forts.* Le P. de la Chaife refufa de le confeffer, & prétexta une maladie : n'eût-il pas mieux fait de le confeffer & de refufer de l'abfoudre ? Le Roi lui écrivit de fa main de revenir, & l'affura qu'il feroit content. On ne fait ce qui fe paffa entre le pénitent & le confeffeur. Mais il eft

ſûr que le Roi ne vit plus en particulier Me. de Monteſpan, qui pourtant demeura toujours dans ſa place.

Auſſi les dévots & même les gens de bien murmurerent-ils de la voir encore ſi puiſſante dans ce même monde qu'elle avoit ſi long-temps ſcandaliſé. » Pourra-t-on croire ce commerce rompu, » tant qu'on verra tous les jours enſemble les deux amants? Avant François » premier, les fautes de nos Rois étoient » ſecretes : ils ſembloient par-là les condamner : leur peuple n'en étoit ni la » victime ni le témoin : ils n'oſoient expoſer aux hommages de la Cour la maîtreſſe la plus chérie : aujourd'hui, la » Cour eſt obligée d'adorer une maîtreſſe » qui ne l'eſt plus. Aimer Me. de Monteſpan, & lui donner du crédit, c'étoit » une grande foibleſſe, mais ce n'étoit » qu'une foibleſſe : lui ôter l'amour, & » lui laiſſer la faveur, c'eſt ſe jouer » des honneurs, des peuples, & de la » vertu. " L'Abbé Gobelin répétoit ces diſcours à Me. de Maintenon, qui les approuvoit & n'oſoit les redire au Roi, auquel il ne falloit encore que des demi-vérités. Elle craignoit de réveiller des goûts amortis, à force de les contredire. Il étoit dangereux de conduire par des ſentiers ſe-

més d'épines, un homme encore entêté de roses de l'amour. Louis n'avoit renoncé à Me. de Montespan que par estime pour Me. de Maintenon : sa conscience ne lui reprochoit rien : elle n'étoit pas encore assez délicate pour entendre ce que lui reprochoit son peuple. Il aimoit la dévote, mais il haïssoit la dévotion : & la proposition d'un outrage public à la mere de ses enfants lui en eût paru le dernier délire. Il falloit donc en faire un Sage, avant que d'en faire un Chrétien.

CHAPITRE VII.

Conduite de Me. de Maintenon à l'égard de la Reine.

LA Cour partit pour Chambor. Me. de Montespan fut exclue de ce voyage, & la Reine y eut des plaisirs auxquels elle ne s'étoit pas attendue. Dans l'excès de sa joie, elle donna à Me. de Maintenon autant de marques de considération qu'elle en reçut du Roi. Elle se flattoit de plaire encore, tant le respect du Roi paroissoit attentif & tendre ! » Je » crois, disoit-elle, que Dieu l'a suscitée

» pour me rendre le cœur que Me. de
» Montefpan m'avoit ravi. "

Rien n'affermit mieux l'empire de Me. de Maintenon. La Reine la remercioit de ce qu'elle lui renvoyoit des fentiments qu'elle auroit pu prendre pour elle-même : toutes les Dames admiroient une conduite qu'elles ne pouvoient comprendre : les Courtifans même fans mœurs étoient charmés que le Prince en eût, foit par goût pour le changement, foit par un raffafiement du vice, foit par l'attrait de la vertu. Nulle favorite n'avoit reffemblé à Me. de Maintenon : nulle ne fut honorée comme elle, & ne fe prêta moins aux honneurs. Elle voyoit le Monarque fous fes loix, la Reine dans fa dépendance, les Miniftres dans fon antichambre ; & loin d'en être enivrée, elle en avoit plus de confufion que de vanité. Elle fe mit au niveau de fa fortune, à force de fe dire que fa fortune étoit au-deffus d'elle : les Princes mêmes plioient fans peine devant une femme trop timide, ou trop modefte pour en abufer : Louvois feul étoit jaloux.

Me. la Dauphine n'étoit pas à Chambor ; de forte que la faveur de Me. de Maintenon paroiffoit évidemment indépendante de l'amitié du Roi pour la Prin-

cesse. Le jour de St. François, jour de sa fête, la Reine lui fit présent de son portrait, enrichi de diamants : distinction unique, & que Me. de Maintenon mettoit au-dessus de tout. Me. de Montespan n'avoit rien eu de pareil : elle prétendit à la même faveur ; mais on lui fit entendre que de semblables dons marquoient l'estime.

Cependant les tête-à-tête étoient d'une longueur à faire rêver toute la Cour, à faire causer toute la ville. M. de Chamarante menoit & remenoit Me. de Maintenon à la face de l'univers. On ne comprenoit rien à une faveur d'une espece si nouvelle. Nul ami n'avoit pour son ami autant de soins & d'attentions que Louis en avoit pour elle. Me. de Maintenon lui montroit un pays nouveau, tiroit de son ame des sentiments jusqu'alors inconnus, & le faisoit jouir du commerce d'une amitié tendre & solide, sans contrainte, sans passion, & sans trouble.

Souvent elle coupoit l'entretien le plus vif par des réflexions sur ce que la Reine avoit souffert, & par des exhortations sur les dédommagements qui lui étoient dûs. Le Roi, subjugué par des conseils si desintéressés & si fréquents, la quittoit pour lui plaire, alloit chez la Reine, lui par-

loit avec la même amitié qu'à Me. de Maintenon dont il conservoit l'image : l'illusion se dissipoit : il ne voyoit plus que sa femme, & retomboit dans ses premieres froideurs. Cependant il prenoit l'habitude des plaisirs sérieux : il perdoit le goût de la jeunesse ; & après avoir considéré sans répugnance la Reine, que la jalousie & la dévotion avoient vieillie, il trouvoit mille charmes à Me. de Maintenon. Tous les jours plus fidele à la Reine, tous les jours il violoit cette fidélité par ses sentiments pour une autre : son imagination embrasée par ses desirs rendoit piquants les plaisirs du mariage, si plats pour qui aime ailleurs : & si la vertu ne servit jamais mieux l'hymen, l'hymen ne servit jamais mieux l'amour.

La Reine, déshabituée de ces vifs empressements par vingt années de froideurs, en étoit ravie, & ne savoit plus y répondre. Le Roi l'ayant un jour demandée, elle hésita si elle iroit au rendez-vous. Me. de Maintenon, qui l'avoit ménagé, l'y accompagna, & la soutint. Car telle étoit la timidité naturelle de cette Princesse, ou telle étoit la crainte qu'inspiroit le Roi, qu'elle fut toute tremblante, tant que dura l'entretien. Peu-à-peu

elle cessa de le redouter, & l'union, si desirée, fut enfin parfaite. Aussi elle répondit à une de ses Dames qui vouloit l'exciter contre Me. de Maintenon : » Pourquoi serois-je jalouse? je n'ai jamais été » si bien traitée du Roi. "

Madame de Richelieu étoit témoin du triomphe de Madame de Maintenon ; elle voyoit la vertu, & séchoit de l'avoir abandonnée. L'envie étouffa l'amitié. Elle prétendoit que c'étoit à elle à rapprocher les deux époux qu'elle avoit désunis ; & aussi ardente pour le bien que pour le mal, pourvu qu'il lui fût aussi utile, elle disoit qu'elle avoit toujours joué le rôle de médiatrice, qu'elle le joueroit encore, & que si le Roi vouloit se convertir, elle le convertiroit très-bien. Elle jetta des semences de divisions entre la Reine & Madame la Dauphine, & en accusa Madame de Maintenon.

Ces deux Princesses devoient se convenir ; elles étoient toutes deux dévotes, toutes deux négligées, toutes deux malheureuses. Cependant elles ne s'aimoient point, se voyoient rarement, & se manquoient même quelquefois, autant que deux femmes de ce rang pouvoient se manquer. Au-lieu de s'en prendre au contraste de leur caractere, plus fort que la

ſympathie de leurs deſtinées, elles en ſoupçonnerent Madame de Maintenon, à laquelle étoit due toute l'union qu'il y avoit à la Cour. Madame de Maintenon, dont l'unique objet étoit de mettre la paix partout où elle n'étoit pas, fut vivement affligée d'un ſi injurieux ſoupçon, & auſſi étonnée de la malignité des hommes, que ſi elle eût commencé à les connoître. Elle fut bientôt juſtifiée dans l'eſprit de la Reine; mais Madame la Dauphine refuſa de l'écouter; jalouſe elle-même de la faveur de ſa Dame d'atour, elle craignoit d'être détrompée, parce qu'elle avoit réſolu de ne pas l'aimer. Madame de Richelieu lui peignoit Madame de Maintenon comme l'eſprit le plus dangereux, & la conjuroit ſur-tout de ſe défier d'un éclairciſſement. La Princeſſe, déja trop ſolitaire, s'enferma davantage. Le Roi faiſoit venir tous les jours chez lui Me. de Maintenon; & pour la conſoler de ces déſagréments, il alla chez elle.

Elle étoit trop ſenſible à l'injure faite à ſon caractere, pour l'être à ce nouvel honneur. Elle dit au Roi qu'elle ne pouvoit ſoutenir les injuſtes regards de Me. la Dauphine, ni ſervir une maîtreſſe qui la regardoit comme ſon ennemie; qu'elle avoit toujours concilié les eſprits; qu'ayant

le malheur d'être un ſujet de diſcorde à la Cour, ſon devoir étoit d'en ſortir, & qu'il n'y avoit point de ſacrifice qu'elle ne fît à la paix. Le Roi jugea que pour diſſiper ces mal-entendus, il ne falloit que les éclaircir. La Reine, Madame la Dauphine & Madame de Maintenon eurent en ſa préſence un long entretien, dont le réſultat fut, que Me. de Richelieu étoit fort envieuſe, & Me. de Maintenon, fort innocente. Elles témoignerent publiquement le regret qu'elles avoient de s'être mépriſes; Madame la Dauphine la conduiſit dans ſa chambre, la priant d'oublier le paſſé; & la Reine ne ſe gouverna plus que par ſes conſeils.

Etre juſtifiée aux dépens de Madame de Richelieu, fut un nouveau chagrin pour Madame de Maintenon. Elle n'avoit à la Cour qu'une amie, & cette amie la trahiſſoit. Encore ſi c'eût été Madame de Monteſpan; mais la Ducheſſe de Richelieu, à qui elle devoit tout! C'étoit donc ſa deſtinée de ne pouvoir aimer ni eſtimer ſes bienfaictrices! Ces réflexions trop juſtes, furent auſſi funeſtes à ſon caractere qu'à ſon bonheur; elle devint défiante, & ce défaut crut avec l'âge. Tous les jours, témoin de mille perfidies, tout lui devint ſuſpect; elle craignit d'être en-

vironnée de faux amis, & se conduisit avec les plus vrais, non comme devant un jour les haïr, mais comme pouvant en être haïe un jour. Delà, ce goût pour la retraite, substitué à ce goût pour la liberté; cette circonspection dans tout ce qu'elle écrivoit; cet éloignement pour les affaires, de peur d'y trouver l'intrigue; ce combat perpétuel entre la franchise & la prudence; & de-là, sa maxime favorite, malheureusement si vraie, *on est tous les jours trompé des amitiés de trente ans!*

Le Roi fut fort irrité contre Madame de Richelieu, & l'auroit disgraciée, si Me. de Maintenon ne l'eût appaisé, en lui disant: » Tracassiere pour tracassiere, celle » qu'on connoît vaut encore mieux que » celle qu'on ne connoît pas."

CHAPITRE VIII.

Mort de la Reine.

MAdame de Maintenon fut de tous les voyages que le Roi fit en Bourgogne & en Alsace, sur la Sarre, où il avoit des camps volants pour tenir ses

troupes en haleine, & ses frontieres en bon état. Elle y reçut du Roi des distinctions, qui marquoient encore plus sa faveur, & qu'elle renvoya toutes à la Reine.

En revenant de Strasbourg, cette Princesse tomba malade; le Roi en parut très-affligé. Me. de Maintenon se partagea entre le Roi qu'elle consoloit avec affection, & la Reine, qu'elle servoit avec empressement. Les Médecins avoient cessé d'espérer; toute la Cour fondoit en larmes, soit de regret, soit d'imitation: Madame la Dauphine demandoit en sanglotant, qu'il lui fût permis de recevoir la derniere bénédiction de sa mere mourante; le Confesseur n'oublioit rien pour rendre utile au salut du Roi, un spectacle qui le frappoit si vivement.

La Reine recouvra la voix & la vue, appella Madame de Maintenon, qui s'étoit retirée pour gémir, & pour prier en liberté. Elle tira sa bague de son doigt, & la lui donna, soit par un secret pressentiment de ce qui devoit arriver, soit pour lui laisser une marque non suspecte de son estime, ou pour indiquer au Roi le choix qu'il devoit faire, s'il s'élevoit un jour au-dessus du préjugé. Arrivée en ce moment, où tout paroît petit, hor-

mis la vertu, elle alloit donner essor à ses sentiments pour la seule femme irréprochable de la Cour la plus corrompue : la parole expira sur ses levres, & l'on n'entendit que quelques mots entrecoupés par ses soupirs. Madame de Maintenon commandoit à sa douleur, en étoit mal obéie, tenoit les discours du Christianisme le plus courageux, & un moment après, remplissoit la chambre de ses cris mal étouffés.

Qui croira ses larmes sinceres ? celui, qui ayant suivi pas à pas celle qui les répand, observe qu'elle perd son unique appui à la Cour, non une Reine, ce n'est pas ainsi qu'on les pleure, mais une amie, mais la premiere femme du monde à qui elle a rendu le premier des services, mais celle sur qui roule un projet dont elle est uniquement occupée. J'abandonne les soupçons malins à ceux qui croyent prévue & préparée une fortune, qu'il étoit tout au plus possible d'imaginer, en ce moment sur-tout, où l'attendrissement est plus naturel que la réflexion. Ceux-là voyent toujours Madame de Maintenon devenue Reine de France, & jamais la Dame d'atour tremblante, par pitié, peut-être par amour, & si l'on veut, par intérêt, de voir le Roi se livrer à une femme,

dont le premier pas feroit une chûte, & la premiere condition, la difgrace de l'importune dévote.

Dès que la Reine (1) eut rendu le dernier foupir, Madame de Maintenon, qui ne l'avoit point quittée, fortit pour fe retirer chez elle. Mais le Duc de la Rochefoucault, favori de la création de Madame de Montefpan, emporté par fon attachement pour fon maître, la prit par le bras avec vivacité, & lui dit : » Il n'eft pas » temps, Madame, de vous retirer ; dans » l'état où eft le Roi, il a befoin de » vous."

Cependant Louis paroiffoit médiocrement affligé : » Depuis vingt-trois ans, » dit-il froidement, que nous fommes en» femble, voilà le premier chagrin qu'elle » m'ait donné." Elle avoit quelquefois traverfé fes infidélités ; rarement elle les lui avoit reprochées ; foit qu'elle crût que fes plaintes étoient inutiles, foit qu'elle

(1) Marie-Therefe, Infante d'Efpagne, née le 20 Septembre 1638, mariée à Fontarabie le 4 Juin 1660, Régente en 1667 & 1672, durant les voyages de Flandres & de Hollande, morte à Verfailles le 30 Juillet 1683, fur les trois heures après midi, âgée de quarante-cinq ans.

les crût au-dessous d'elle : car son ame étoit assez grande ; témoin sa réponse à ce Confesseur, qui l'interrogeant sur tous les péchés de sa vie passée, lui demanda naïvement, si avant son mariage elle n'avoit pas eu de desirs : oubliant qu'elle étoit aux pieds d'un homme qui tenoit la place de Jesus-Christ, elle répondit : » Eh non, » il n'y avoit point de Roi à la Cour de » mon pere. "

C'étoit une sainte ; mais il falloit à Louis une femme. Son caractere l'eût fait Carmélite ; sa naissance la plaça sur le Trône. Elle avoit toutes les vertus, hormis celles de son état : sa dévotion la faisoit souvent aller à l'Eglise, lorsque le Roi la demandoit ; & son Confesseur, au lieu de lui prescrire comme un devoir tout ce qui pouvoit attacher ou rappeller le Roi au sien, la berça de je ne sais quelles idées de perfection établie sur le sacrifice & sur le refus des plus légitimes plaisirs. Rien n'avoit plus éloigné Louis de la dévotion, que cette chimere de pureté. » Je l'ai bien connu, disoit Me. » de Maintenon, & je l'ai su par ma pro- » pre expérience ; s'il avoit eu une fem- » me raisonnable, il n'en auroit jamais » vu d'autre. "

CHAPITRE IX.

Amour du Roi pour Me. de Maintenon.

MAdame de Maintenon consoloit de bonne foi Louis affligé par bienséance. Elle lui représentoit que Dieu, par de pareils coups, lui donnoit des preuves de sa bonté, & en lui enlevant sa femme, le traitoit comme un de ses enfants. Elle le conjuroit de renoncer à ces plaisirs qu'il avoit tant aimés, & que le Ciel punit par l'adversité, ou qu'il venge par l'impénitence. Le Roi promettoit tout; mais tandis que sa bouche prononçoit des actes de contrition, son cœur en faisoit sans doute d'amour.

Le lendemain, Louvois alla chez elle, & la pria, de la part du Roi, dele suivre à St. Cloud. Il étoit chargé d'empêcher Me. la Dauphine d'être de ce voyage. On vouloit être libre, & la présence de Me. la Dauphine auroit gêné. Le Ministre fit ordonner une saignée à la Princesse, sous prétexte qu'elle étoit grosse, lui persuada de garder le lit, & jetta, comme par hasard, quelques propos sur le voyage de

St. Cloud. Madame la Dauphine dit qu'elle en feroit ; on lui objecta fon état ; on prononça ces grandes paroles : » Le Roi » n'a pas befoin de ces démonftrations » d'amitié, & l'Etat a befoin d'un Prin- » ce." Elle fut outrée, lorfqu'elle apprit que Madame de Maintenon y fuivroit feule le Roi, & toute la Cour en fut étonnée. On ne pouvoit croire qu'une femme fi forte fût fitôt vaincue ; on ne pouvoit fe perfuader, que Louis n'eût le deffein & l'efpérance de la vaincre. La douleur aime la folitude ; mais on favoit que celle du Roi étoit fort modérée ; & l'on demandoit, s'il croyoit au-deffous de Sa Majefté de s'attendrir publiquement, ou s'il alloit cacher dans la retraite la honte de n'être point affligé, ou fi c'étoit avec une femme aimable, qu'on fe confoloit de la fienne.

Ce voyage fut de cinq jours, & ces cinq jours, les plus triftes du monde. Me. de Maintenon ne ceffoit de pleurer la Reine, & le Roi, de lui témoigner qu'il étoit encore plus fenfible à fon affliction qu'à la perte qui la caufoit. Mais voyant que ces larmes ne tariffoient point, il ne put s'empêcher de lui en faire des railleries, auxquelles, dit Me. de Caylus dans fes *Souvenirs*, je ne jurerois pas que ma tante n'eût

répondu dans le fond de son cœur, comme le Comte de Guiche à la femme du concierge de la Ménagerie, qui alléguoit mille raisons de se consoler de la mort de son mari sur laquelle il lui faisoit compliment : *Oh! puisque vous le prenez comme cela, ma foi, je ne m'en soucie guere.*

Le Roi jugea de ses sentiments pour lui par ceux qu'elle avoit pour la Reine. Amoureux, & sûr d'être aimé, il fut charmé de pouvoir le dire : & sans doute Me. de Maintenon ne le fut pas moins de pouvoir l'entendre. Cette passion d'un côté, & cette inclination de l'autre, peut-être inconnues à celle qui avoit formée la premiere, & qui éprouvoit la seconde, dut paroître sous sa forme naturelle, dès qu'elle ne fut plus arrêtée par la bienséance qui la réprimoit. La mort de la Reine rendoit à leur cœur la liberté : Louis pouvoit désormais aimer sans crime, & Me. de Maintenon se laisser aimer sans scrupule.

Mais c'étoit une passion : il falloit s'en défier. Ces sentiments étoient honnêtes : ils pouvoient devenir honteux : la prudence en diminua le danger. On n'avoit pas la force de les vaincre, ni peut-être de les assujettir : il en restoit assez pour n'être pas vaincue par eux, & même pour

les cacher encore. Louis cherchoit à manifester les siens : on le repoussoit avec le plus profond respect.

Le Roi, sentant peut-être pour la premiere fois, le combat de l'amour & de la vertu, fut pour la premiere fois embarrassé : il craignoit presque autant qu'il aimoit. La mort du Comte de Vexin amena une occasion favorable à l'amour. Me. de Maintenon avoit élevé ce Prince, & le pleuroit amérement : » Ah! qu'il se» roit doux, dit le Roi, d'être aimé de » quelqu'un qui sait si bien aimer! " Il n'en dit pas davantage, & trembla d'en avoir trop dit. Madame de Maintenon feignit de ne pas l'entendre. Mais le Roi, soulagé par cet aveu, parla dans la suite, comme si on lui eût confessé qu'on l'avoit entendu. Il est aisé de se peindre la joie de l'un & de l'autre. Le Roi goûtoit le plaisir d'avoir révélé avec bienséance un secret si long-temps retenu, & Me. de Maintenon, celui d'avoir deviné juste. Quelque piété qu'ait une femme, elle ne voit point avec indifférence un homme à ses genoux; & Me. de Maintenon y voyoit son Roi, son bienfaicteur, le Roi le plus aimable, le bienfaicteur le plus généreux.

Quand elle jettoit les yeux sur la ba-

gue de la Reine, ſur les lettres qui la conſoloient de la mort de cette Princeſſe, comme ſi elle eût été Reine elle-même, ſur cette Cour proſternée à ſes pieds, dont les hommages ſembloient conſacrer le choix du Prince, elle eſpéroit ſans doute beaucoup de ſa fortune. Mais quand elle les portoit ſur tout ce qui rappelloit ſon premier état, pouvoit-elle ne pas rejetter ces eſpérances comme des chimeres?

De ce combat entre les promeſſes flatteuſes de l'amour, & les conſeils auſteres du devoir, naiſſoient une inquiétude & des agitations, qui lui faiſoient haïr la Cour, mais qui ne l'en détachoient pas. Pleine de trop grandes idées du Roi & de trop petites d'elle-même, elle rougiſſoit pour Louis de la paſſion qu'elle lui avoit inſpirée, & ſe reprochoit la gloire d'être aimée, comme l'opprobre de l'amant. Il lui paroiſſoit honteux d'aimer à l'âge où l'on ceſſe de plaire, & elle s'accuſoit d'artifice & de foibleſſe.

Cependant le Roi ne pouvoit plus vivre ſans elle. Il ne trouvoit de repos, de plaiſir qu'auprès d'elle. il s'entretenoit, il jouoit, il s'amuſoit avec elle ſeule. A la chaſſe, à la campagne, à l'armée, il tomboit dans la triſteſſe, pour peu qu'elle

s'éloignât de lui. Qui n'a plus les emportements de la jeunesse n'en desire pas les attraits à ce qu'il aime : Louis oublioit qu'elle n'étoit plus jeune, & ne souhaitoit point qu'elle le fût. Tout ce qui peut être beau sans fraîcheur, l'étoit encore en elle : les mains, les bras parfaits ; le bas du visage d'un agrément infini ; la taille à effacer les plus régulieres de la Cour ; les yeux si vifs & si brillants, qu'on devinoit ce qu'elle alloit dire ; le sourire si juste, qu'on devinoit ce qu'elle avoit dit : le visage d'une si éclatante blancheur & si plein d'ame, que le feu sembloit sortir du milieu des neiges ; l'esprit le plus jeune du monde ; la gorge encore si belle, ou si soupçonnée de l'être, qu'une troupe de masques passant par une porte où Me. de Maintenon passoit en même-temps, un d'eux ne put s'empêcher de permettre à ses mains des témérités : » Ah ! s'écria- » t-elle : c'est Monseigneur : lui seul en » France est assez hardi pour cela : " & c'étoit lui. (1)

Il n'étoit donc pas étonnant que le Roi prît un violent amour (2) pour une

(1) Msts. de Me. d'Aumale. Mém. de l'Abbé de Choisy. Mémoires de Me. du Pérou. Lett. de Me. de Coulanges.

(2) Mém. du Marquis de Feuquieres.

femme dont la beauté ne vieilliſſoit point, & qui réparoit ce qu'elle avoit perdu d'agréments par tout ce que l'art de la parure avoit de plus ingénieux, par les graces, qui ſont de tous les âges, par la modeſtie, qui eſt la premiere de toutes, & par mille choſes aimables, qui ne ſont point ſous la loi du temps.

Elle accabloit le Roi de rigueurs, & ne pouvoit s'affranchir de ſes aſſiduités. En vain elle prétextoit des maladies ou des affaires pour s'abſenter des parties qu'on lui propoſoit, on rejettoit toutes ſes excuſes. Elle refuſa d'aller à Fontainebleau, pendant la groſſeſſe de Me. la Dauphine; Le Roi lui ordonna de l'y ſuivre. C'étoit Louvois, qui, l'allégreſſe dans les yeux, la rage dans le cœur, portoit ces ordres ſi triſtes pour lui, ſi agréables pour Me. de Maintenon, qui, charmée d'une ſi douce contrainte, obéiſſoit à ſon cœur en obéiſſant à ſon Roi, & trouvoit les innocentes joies d'une amante dans les devoirs d'une ſujette. Par cette eſpece de compte qu'elle rendoit de ſa conduite au public, elle ôtoit aux Courtiſans tout ſoupçon d'un engagement ſecret, & au Prince toute eſpérance de l'y conduire.

Auſſi attentive à éviter les tête-à-tête que Louis étoit ardent à les chercher,

elle le pria de partager les plaisirs de ces entretiens particuliers avec quelques-unes de ses amies, telles que Me. de S. Geran (1), Me. de Ventadour, la Princesse d'Harcourt (2), la Duchesse du Lude, la Comtesse de Grammont, qui toutes s'empressoient fort autour de Madame de Maintenon pour qu'on s'empressât autour d'elles. Le Roi accordoit tout, trop épris pour ne pas chérir ces scrupules, & déja trop vertueux pour ne pas les respecter. Il comparoit cette conduite avec celle de Me. de Montespan, qui n'avoit pas même observé les premieres loix de la bienséance : sévere à l'excès pour les autres, elle avoit poussé l'indulgence pour elle-même jusqu'à goûter

(1) N. d'O, mariée à Bernard de la Guiche, Comte de St. Geran, Chev. des Ordres du Roi, Lieut. Général de ses armées, mort subitement le 18 Mars 1696. Le Duc de Béthune disoit de lui : *Le gros St. Geran est honnête homme ; mais il a besoin d'être tué pour être estimé solidement.*

(2) Françoise de Brancas, fille de George de Brancas, Duc de Villars, mort en 1657, âgé de 89 ans, mariée le 21 Février 1667, à Alphonse-Henri-Charles de Lorraine, Prince d'Harcourt, Dame du Palais de la Reine. Elle accompagna à Madrid en 1679, la Reine d'Espagne, & mourut le 13 Avril 1715.

goûter ces plaiſirs, ſur leſquels la main de la pudeur, & même celle de la volupté, aime à jetter un voile, ſous les yeux de ces mêmes enfants, à qui elle ne pardonnoit pas un coup d'œil, une ſaillie innocente. Les qualités de Me. de Maintenon brilloient de tous les défauts de ſa rivale. Quand ſa perſonne n'auroit pas eu de charmes, elle eût eu ceux de la vertu : & en eſt-il de plus puiſſants ſur les cœurs raſſaſiés de tout ? En ſe rappellant les avances de tant de femmes, les foibleſſes de tant d'autres, Louis étoit ſaiſi de reſpect à la vue de la premiere, qui l'aimoit, qui en convenoit, qui étoit aſſez ſûre d'elle-même pour ne pas le craindre, & aſſez ſage pour redouter la méchanceté du public. Il lui avoit plus difficilement arraché le premier aveu, qu'à toutes les autres la premiere faveur. La Valliere, Fontanges, Monteſpan, s'étoient précipitées dans ſes bras ; & celle-ci communie tous les huit jours. Elles avoient exigé de lui des ſoins aſſidus ; & celle-ci ſe dérobe à tous ſes empreſſements. Elles l'avoient fatigué d'importunités ; & Me. de Maintenon ne demande que pour les pauvres. On voit ce que gagnoit l'amour à ce contraſte ſi frappant & ſi ſouvent repété. Le vice inſpire des goûts, la vertu

ſeule fait les grandes paſſions ; & Louis commençoit à aimer.

Cependant, ſoit qu'il eſpérât encore d'en triompher, ſoit qu'il ne ſe laſſât point de lui redire des ſentiments qu'il ne pouvoit exprimer devant les témoins que par des attentions, il la ſurprenoit quelquefois, & paroiſſoit chez elle, au moment qu'il étoit le moins attendu. Me. de Maintenon lui faiſoit ſentir qu'elle le renverroit, s'il n'étoit pas le Roi ; & Louis ſe prévaloit du bonheur de l'être. Tout ce qu'elle faiſoit pour l'éloigner étoit propre à le retenir, & rien ne reſſembloit mieux à la prudence que ſa ſageſſe. Me. de St. Geran lui ayant demandé, ſi elle étoit toujours importunée : » Cela ne finira pas ſitôt, lui ré» pondit Me. de Maintenon : il ſe dé» ſeſpere aiſément, mais il ne ſe rebute » point."

Le ſecret de leurs cœurs étoit encore renfermé entre eux. Me. de Maintenon laiſſa échapper le ſien. A une partie de chaſſe, le cheval du Roi s'abattit : on lui crut le bras caſſé : Me. de Maintenon ne put retenir ſes pleurs. Le Roi les remarqua : le Courtiſan en rit : Me. de Monteſpan ne lui pardonna point, & prétendit qu'il n'appartenoit encore qu'à elle de pleurer ſi tendrement.

Cependant Me. de Maintenon reçut les félicitations de la Cour ſur le rétabliſſement du bras, qui n'avoit été que démis, comme ſi elle avoit eu droit de prendre le premier intérêt à toute ſa perſonne. Les Provinces s'adreſſerent à elle pour faire parvenir au Roi les expreſſions de leur joie. Quelques Dames, qui n'avoient pas voulu plier ſous Me. de Monteſpan, ne dédaignerent point de s'attacher à cette nouvelle amie de leur Maître. De ce nombre furent Meſdames de Chevreuſe & de Beauvilliers. Malgré leur goût pour la Cour, malgré l'alliance que Colbert leur pere avoit faite de ſa troiſieme fille avec le Duc de Mortemar, elles avoient perſévéré dans une courageuſe inflexibilité. Elles furent ravies de pouvoir ſe rapprocher du Roi. Cet hommage ne leur parut point une baſſeſſe, dans un pays où la vertu eſt ſi rare, que l'orgueil ne ſonge à lui rien diſputer. Me. de Monteſpan même, entraînée par la foule, applaudit en gémiſſant.

CHAPITRE X.

Colbert & Pelletier.

LA mort de Colbert (1) donna lieu à Me. de Maintenon d'essayer ses forces sur l'esprit du Roi. Ce Ministre mourut presque subitement, consumé par les chagrins que lui donnoit Louvois, en le forçant à ruiner par des vexations le peuple qu'il avoit enrichi par le commerce : (2) seul martyr que le bien public ait eu, seul Ministre des Finances qui soit mort dans son emploi.

Avant d'expirer, il rendit au Roi ce beau témoignage, que pendant vingt-trois ans qu'il l'avoit servi, il n'avoit oui sortir de sa bouche qu'une parole trop vive. (3). Sa femme lui parlant d'affaires jusqu'au dernier moment, il répondit : » On » ne me laissera donc pas même le temps » de mourir ! " Le Roi lui écrivit une lettre, telle que méritoient ses longs servi-

(1) 6 Septembre 1673.
(2) Msts. de Me. de Maintenon.
(3) Mém. du Marquis de Dangeau.

ces. Le mourant la mit sous son chevet sans l'ouvrir, & dit, qu'on étoit peu sensible à ces attentions, quand on étoit près de rendre compte au Roi des Rois. Sentiment qui prouve que les occupations du Ministere n'avoient pas éteint en lui les lumieres de la foi. Qui pouvoit se présenter avec plus de confiance au tribunal de Dieu? Que de bonnes œuvres à lui offrir! Le laboureur semant avec espérance & moissonnant avec joie, la tyrannie de l'avare publicain réprimée, l'abondance entretenue, les arts protégés, cent millions de rente donnés à la patrie, tant d'amour pour le bien de l'Etat, tant d'insensibilité pour la gloire: la dureté d'un Ministre pour l'insatiable Courtisan, la charité d'un Chrétien pour le peuple. Certainement tout bon citoyen peut adresser à Colbert la priere d'Erasme à Socrate (1).

Louvois, qui vouloit regagner en pouvoir ce qu'il perdoit en crédit, se jetta sur sa dépouille, & obtint la Sur-Intendance des Bâtiments. Me. de Maintenon ne put résister à l'envie de faire un Ministre. Elle favorisa ouvertement le parti

(1) *Sancte Socrates, ora pro nobis.*

qui demandoit Mr. Pelletier, ancien Prevôt des Marchands, son ami, & en dernier lieu, chargé de ses affaires. Le Roi dit en le nommant à cet emploi : » Je le » prends, parce qu'il est bon homme, & » que je ne veux pas qu'on soit dur à » mon peuple. " Paroles admirables, à la honte des Souverains. Le nouveau Contrôleur-général justifia d'abord ce choix, par une facilité de mœurs, par une modestie qu'on opposoit avec flatterie à la sécheresse & à l'austérité de son prédécesseur. Mais la suite fit voir, que la place de Colbert pouvoit être occupée, & ne pouvoit être remplie. Pelletier chercha dans des expédients momentanés, les ressources que Colbert avoit trouvées dans l'équitable répartition d'impôts modérés. On reconnut son incapacité : il la reconnut lui-même, & se déchargea d'un fardeau si pesant. Depuis, Me. de Maintenon entra rarement dans les révolutions du Ministere, & dit souvent : » Ce n'est » point à une cabale à faire un Ministre : » c'est au public à le nommer. (1)

(1) Souvenirs de Me. d'H.....

CHAPITRE XI.

Refus de la charge de Dame d'honneur.

(1) Elle avoit oublié les perfidies de Me. de Richelieu, & Me. de Richelieu s'en souvenoit encore. Cette Duchesse n'avoit aimé Me. de Maintenon que dans la misere & dans la médiocrité. Irritée de sa faveur, outrée qu'on eût eu une trahison à lui pardonner, au-lieu de réparer ses derniers torts en reprenant ses anciens procédés, elle s'unit à Me. de Montespan, & n'oublia rien pour se venger de l'offense qu'on lui avoit faite en méprisant celle qu'on avoit reçue. » Faites, faites, Madame, lui répondit-on : vous n'effacerez pas le souvenir de vos bienfaits. " Cette reconnoissance l'aigrissoit encore. Elle eût voulu rompre tous les liens qui lui attachoient Me. de Maintenon ; & ne pouvant l'engager à être ingrate, elle vouloit la forcer à le paroître. Exposée à toute sa haine, Me. de Main-

(1) An. 1684.

tenon l'accabloit de toute ſon amitié, & la ſoutenoit dans l'eſprit du Roi, tandis que Me. de Richelieu la détruiſoit dans celui de Me. la Dauphine.

La Ducheſſe devoit être étonnée de tant de patience & de générosité. Car Me. de Maintenon eût ſans doute pu oppoſer l'injure à l'injure, & lui dire : *Vous m'admîtes à votre ſociété & à votre table : dix ans après, je vous fis Dame d'honneur de la Reine.* Mais pour les ames heureuſement nées, les premiers bienfaits ſont une dette, qui ne peut être entiérement acquittée, même par des bienfaits plus grands, & le bienfaicteur eſt un maître qui ne perd jamais ſes droits : il peut être envié, haï, mépriſé ; mais il doit être reſpecté & ſervi.

Me. de Maintenon s'efforça de conſerver à ſon ennemie quelque conſidération, & de lui donner quelque goût pour le bien, en faiſant tomber ſur elle le choix de Supérieure de l'Aſſemblée de la Charité, qu'on venoit de former à Verſailles. Cet établiſſement étoit ſon ouvrage. Elle en avoit déja fait un pareil à Bagnieres. (1) Plus affligée de faire ſi peu de bon-

---

(1) Lettre à M. de la Guttere.

nes œuvres, que ſenſible au plaiſir d'en faire, elle s'aſſocia quelques Dames, qui en inviterent d'autres à ſe joindre à elles : par-là plus de malheureux furent ſoulagés, & ſon zele pourvut à mille beſoins, auxquels ſes revenus ne pouvoient ſuffire. Ces Dames ſe virent de temps en temps, pour ſe rendre compte des miſeres qui étoient venues à leur connoiſſance, & pour concerter les moyens d'y remédier. Delà, l'aſſemblée de la Charité, qui commençoit par une exhortation & finiſſoit par une quête, qu'on diſtribuoit aux pauvres honteux, & ſur-tout aux filles que l'indigence expoſoit à la ſéduction. Les femmes de la Cour furent d'abord aſſidues à ces aſſemblées, qui ſe tenoient une fois la ſemaine. Pour être remarquées & nommées au Roi, elles faiſoient à l'envi des aumônes. Me. de Maintenon, qui pénétroit le principe de cette émulation, uſoit de toute ſa faveur pour l'entretenir : elle arrachoit à la vanité ce qu'elle n'auroit pu obtenir de la vertu. Dans la ſuite, ces empreſſements ſi vifs diminuerent : & cette inſtitution ſeroit tombée, ſi elle ne l'eût ſoutenue, en faiſant, par un abus de crédit aſſez rare, des diſtinctions de la Cour la récompenſe de la charité Chrétienne.

(1) Une fievre maligne emporta rapidement Me. de Richelieu. La mort la trouva occupée de bonnes œuvres, & presque revenue de ses ressentiments contre celle qui les lui avoit inspirés. Les pauvres & son mari la pleurerent. Le Duc de Richelieu, à peine sorti de l'enfance, avoit été enchanté par elle, & dans un âge plus mûr, ne se répentit point de ce mariage si traversé par Me. d'Aiguillon, & si hautement protégé par le Prince de Condé. Quelques années après, le Marquis de Richelieu en fit un encore plus disproportionné. Il épousa Mlle. de Beauvais, fille sans beauté comme sans naissance, mais aussi pleine de charmes, que la Duchesse, d'artifices. » Mes neveux,
» disoit Me. d'Aiguillon dans l'amertume
» de sa douleur, mes neveux vont tou-
» jours de mal en pis : l'aîné, la veuve
» d'un homme que personne ne connoît :
» le second, la fille d'une servante de la
» Reine : j'espere que le troisieme épou-
» sera la fille du bourreau. C'étoit bien
» la peine que mon oncle se damnât!"

Le Roi apprit cette nouvelle au siege de Luxembourg, où Me. de Maintenon

---

(1) 27 Mai 1684.

l'avoit ſuivi, & lui montroit par ſes inquiétudes ſur les périls où il s'expoſoit, les ſentiments qu'elle cachoit par bienſéance. Elle fut ſi affligée de la mort d'une amie, qui depuis deux ans ne l'étoit plus, que Me. la Dauphine, ſoit pour la conſoler, ſoit pour l'affliger davantage, lui dit, que Me. de Richelieu n'auroit pas donné une larme à ſa mort; & lui en apprit des noirceurs, que Me. de Maintenon avoit juſqu'alors ignorées. La Princeſſe ſembloit prendre plaiſir à l'humilier, en répétant tout ce qu'on lui avoit dit contre elle. Mais Me. de Maintenon, s'élevant à meſure qu'on l'abaiſſoit, fit voir ſi nettement la droiture de ſa conduite; & ſans inſulter ni à la crédulité de ſa maîtreſſe, ni à la méchanceté de Me. de Richelieu, prouva ſi bien ſon innocence, en rappellant une ſuite de faits non conteſtés, que Me. la Dauphine cédant à la force de la vérité, convint qu'on l'avoit trompée, & promit qu'on ne la tromperoit plus. » Rien n'eſt ſi habile, diſoit ſouvent Me. de Maintenon, que de n'avoir point tort : & c'eſt-là toute ma politique ". (1)

(1) Mém. de Mlle. d'Aumale & de Me. du Péron. Mémoire fourni par Me. de C....

Déja les brigues pour la charge de Me. de Richelieu avoient commencé. Madame de Maintenon, qu'on jugeoit trop petite pour la remplir, mais assez grande pour la donner, étoit dépositaire des sentiments & des intérêts de chaque parti. Le Roi s'en remit à la décision de Me. la Dauphine, qui le pria de guider son choix. Le Roi l'assura qu'il ne vouloit point la gêner; la Princesse lui répondit, qu'elle n'avoit d'autre goût que le sien. » Si cela est, dit le Roi, votre choix sera » bientôt fait." Sur le champ, Madame la Dauphine nomma Me. de Maintenon. Le bruit s'en répandit à la Cour; on n'osoit ni le croire, ni le rejetter : cependant les uns parloient, agissoient comme si la chose alloit se faire; les autres, comme si elle étoit déja faite.

Le Roi, charmé de mettre à la tête de la Cour la femme qui régnoit dans son cœur, voulut être le premier témoin des transports de joie que lui causeroit cette nouvelle, tant le caractere de Madame de Maintenon lui étoit encore peu connu. Elle la reçut avec la plus respectueuse indifférence, & parut plus digne qu'avide de la premiere place. Elle lui représenta que cette charge exciteroit contre elle l'envie, qu'il falloit plutôt désarmer par

la modération, qu'irriter par l'orgueil; qu'elle n'oublioit ni ce qu'elle avoit été, ni ce qu'elle étoit devenue, & que la reconnoiſſance l'obligeoit de lui rappeller les loix de la bienſéance, puiſqu'il daignoit les oublier en ſa faveur. » Quant » à l'honneur, ajouta-t-elle, que cette » place me feroit, ne les ai-je pas tous » dans l'offre que me fait Votre Ma- » jeſté." (1)

Le Roi inſiſta; Madame de Maintenon perſévéra dans ſon refus. Le Roi n'avoit donc pas encore ſur elle ces grands deſſeins, qui depuis l'étonnerent lui-même; car au-lieu de lui offrir la charge de Dame d'honneur, il l'auroit plutôt priée de ſe défaire de celle de Dame d'atour. Me. de Maintenon ne prévoyoit donc pas encore cette prodigieuſe élévation, qu'on veut qu'elle ait conduite de ſi loin; car elle eût permis au Roi de l'élever inſenſiblement. Ceux qui aiment à ravir à la vertu la gloire de toutes les actions qui peuvent être attribuées au vice, diront qu'elle s'élevoit bien plus en refuſant cette place, qu'en l'acceptant. Il eſt vrai que dans une autre, cette humilité apparente

(1) Mém. de Mlle. d'Aumale.

eût pu être un raffinement d'orgueil ; mais elle ne pouvoit partir en elle, que d'un ſentiment profond de modeſtie. Une Ducheſſe, en ſoutenant que cette grace étoit au-deſſus d'elle, y paroiſſoit ſupérieure ; mais la veuve de Scarron, en le diſant, diſoit vrai, étoit crue, & le ſavoit. En un mot, Tacite, qui penſoit ſi mal des hommes, mais qui en penſoit ſi juſte, n'eût point médit de ce refus.

Le Roi l'annonça à Madame la Dauphine, qui, ſoit qu'elle comptât ſur la fermeté de Madame de Maintenon, ſoit qu'elle voulût réparer les injuſtices qu'elle lui avoit faites, alla dans ſon appartement, & oubliant ſa hauteur, la conjura d'accepter, en réfutant l'eſpece de mépris qu'elle avoit pour elle-même, par les expreſſions les plus flatteuſes d'eſtime & d'amitié, & en feignant de craindre que ce refus ne fût un reſte de mécontentement. Madame de Maintenon fut inébranlable ; & la Princeſſe s'en plaignit au Roi avec beaucoup de ſurpriſe, & peut-être avec une ſecrete joie.

Louis différa de remplir la place vacante, perſuadé que l'habitude d'en faire les fonctions, détermineroit Madame de Maintenon à les continuer. Mais de peur de prendre une ſorte d'engagement, ou

en les faiſant trop bien, ou en ſe plaiſant trop à les faire, elle les abandonnoit à la Maréchale de Rochefort, qui les lui renvoyoit, comme devant bientôt lui appartenir.

Le Roi fit de nouvelles inſtances. Me. de Maintenon ne ſe rendit point. » Puiſ-» que vous ne voulez pas, lui dit-il, jouir » de mes graces, il faut du moins, Mada-» me, que vous jouiſſiez de votre refus. " Me. de Maintenon le pria de le taire. Mais le Roi ne put s'empêcher de le dire après ſon dîné à tous les Courtiſans. (1)

La Comteſſe de Mioſſens & la Ducheſſe d'Arpajon ſe diſputerent quelque temps la place de Madame de Richelieu ; toutes deux anciennes amies de Madame de Maintenon, toutes deux de mœurs irréprochables, & d'un eſprit doux, aimable & conciliant. Telle étoit la vertu de la premiere, qu'on oſa la propoſer, toute hérétique qu'elle étoit. Mais Madame de Maintenon ne put l'engager d'aller à la Meſſe, pour la premiere dignité de la Cour. Un an après, Madame de Mioſſens y alla pour rien. Le choix du Roi

(1) Mémoires du Marquis de Dangeau.

s'arrêta ſur Madame d'Arpajon (1), ſœur de ce Marquis de Beuvron, (2) avec qui Madame de Maintenon avoit paſſé de ſi doux moments dans ſa jeuneſſe, & dont elle protégea la famille juſqu'à la troiſieme génération.

L'indifférence qu'elle avoit eue pour la charge de Dame d'honneur, elle ne l'eut point pour la ſupériorité de l'Aſſemblée de la charité. Elle avoit voué ſon crédit aux pauvres; & trop affamée de bonnes œuvres pour s'en fier à d'autres ſoins, elle craignoit toujours que tout ce qu'elle ne faiſoit pas pour eux ne fût mal fait. Elle ne pouvoit s'empêcher de ſe mettre à leur place; & dans le centre des plaiſirs & des commodités de la vie, ſon imagination, en lui peignant leurs miſeres & leurs ſouffrances, en faiſoit paſſer le ſentiment dans ſon cœur. Elle inſpiroit

(1) Catherine-Henriette d'Harcourt, mariée le 24 Avril 1659, à Louis, Duc d'Arpajon, Chef des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, grand-pere de Me. la Comteſſe de Noailles.

(2) Mort le 23 Avril 1705, âgé de 78 ans, pere de Henri, Duc d'Harcourt, Pair & Maréchal de France, né le 2 Avril 1654, mort le 19 Octobre 1718.

au Roi sa pitié par ces plaintes, que toute sa discrétion ne pouvoit retenir : *Que d'argent prodigué pour divertir les Courtisans! & ce pauvre Peuple meurt de faim.*

Le bruit de sa charité vola jusques dans les Provinces. De tous côtés on recouroit à elle, comme à l'asyle des malheureux. Les petits avoient chez elle le même accès que les grands, & l'on voyoit entrer dans son cabinet le Cardinal fastueux & le Capucin dégoûtant, le Prince, & le pauvre couvert de haillons.

Il parut un jour dans son anti-chambre un homme qui fendit la foule, & qui l'abordant avec une respectueuse hardiesse, lui dit : » Il y a quarante ans, Mada-» me, que je vous ai vue, & vous ne pou-» vez me reconnoître ; mais vous ne pou-» vez m'avoir entiérement oublié. Vous » souvient-il, qu'à votre retour des Isles, » vous vous rendiez tous les Jeudis à la » porte des Jésuites de la Rochelle, où, » suivant l'usage de la plupart des Com-» munautés, les jeunes Peres distribuoient » de la soupe aux pauvres ? Employé à » mon tour à cette distribution, je vous » distinguai dans la foule des mendiants. » Je vous rappelle sans crainte un fait » que vous écoutez sans rougir. Je fus » frappé de la noblesse de votre physio-

» nomie ; vous ne me parûtes point faite
» pour un état si vil : j'observai votre
» embarras à vous présenter pour avoir
» part à l'aumône, & j'en eus pitié. C'est
» donc vous, Monsieur, lui dit Madame
» de Maintenon, qui, pour m'épargner
» la honte d'être confondue avec ces mi-
» férables, fîtes apporter la soupe chez
» moi, en me témoignant mille regrets
» d'être borné à un si médiocre secours !
» Vous me sauvâtes doublement la vie,
» & en me donnant cette nourriture, &
» en compatissant à tout ce que je souf-
» frois d'être obligée de mendier publi-
» quement. »

Elle lui demanda ce qu'elle pourroit faire pour lui, & le pria d'entrer dans son cabinet, comme pour lui épargner à son tour l'humiliation d'exposer tout haut ses besoins. Là, le vieillard lui dit, que quelques années après, il avoit quitté les Jésuites ; qu'il étoit actuellement maître d'école dans un village ; qu'il bornoit toute son ambition à une Cure, & qu'après tout ce que la renommée lui avoit dit d'elle, il espéroit l'obtenir par sa protection, & peut-être de sa reconnoissance. Me. de Maintenon le remercia d'une confiance si flatteuse pour elle, & lui dit, qu'elle ne se mêloit point de la nomina-

tion des Bénéfices ; qu'elle ne savoit s'il étoit propre à être Curé ; mais qu'elle savoit bien qu'il étoit charitable : qu'elle le prioit donc de se contenter pour le présent d'une bourse de cent pistoles, qu'elle lui donna, en lui promettant de la remplir toutes les années de cette somme modique. » Je voudrois faire davan-» tage, ajouta-t-elle ; mais je ne jouis » pas encore de tous les avantages de » ma place, à cause des secours que je » dois à mes parents ; car vous n'êtes pas » le seul qui ayiez eu pitié de mon en-» fance. "

Le Roi étant entré chez elle en ce moment, elle lui dit : » Voilà mon pere » nourricier ; & vous ne serez plus sur-» pris, Sire, que je vous importune quel-» quefois pour les orphelins. " Elle lui conta toute cette aventure, soit par un transport de reconnoissance, soit pour prévenir les récits malins de ses envieux ; car il faut bien que l'amour-propre se trouve par-tout où il paroît se fuir (1)

Tout ce qui étoit dans l'anti-chambre ; fut surpris de n'appercevoir ni honte, ni

(1) Mémoire fourni par Mr. de St. Yenne.

oſtentation, ni chagrin ſur le viſage de Madame de Maintenon ; & Madame de Maintenon le fut ſans doute de ce lâche étonnement : il n'eſt rien que de grand pour les grands cœurs.

En ſe rappellant diverſes particularités de ſa jeuneſſe, de ce temps pénible, où elle n'avoit que des tapiſſeries d'emprunt, où elle alloit porter chez l'Imprimeur les épreuves des ouvrages de ſon mari, où Madame Thibouſt, grand'mere de Monſieur Thibouſt, Imprimeur du Roi, étoit de ſa ſociété, elle ſe ſouvint qu'un jour qu'elle devoit recevoir chez elle quelques femmes de qualité, une blanchiſſeuſe lui avoit loué quelques meubles, & qu'elle avoit refuſé le payement du loyer. Honteuſe de s'en reſſouvenir ſi tard, elle ordonne à ſes gens de chercher cette femme ; après bien des recherches, on la trouve dans un galetas, accablée de vieilleſſe & d'infirmités, prête à vendre ſa derniere chaiſe pour avoir encore un morceau de pain. Madame de Maintenon va la voir, lui rappelle le prêt des meubles, & lui aſſure pour le reſte de ſes jours une petite penſion, dont elle lui donne le premier quartier. Tous les jours elle reconnoiſſoit par des ſervices ſecrets ceux qu'elle

avoit reçus dans ſa jeuneſſe : & ſes bienfaits alloient chercher, dans le fond des Provinces, des gens ſurpris de n'être pas encore oubliés.

Fin du Tome ſecond.

TABLE
DES MATIERES

Contenues dans ce Tome second.

A.

Adrets, (la Des) 191
Aiguillon, (la Ducheſſe d') 84. 250
Albret, (le Maréchal). 10. 23. 114
Albret, (Mad. d') 4. 10
Anne d'Autriche. 84
Aquin, (d') premier Médecin. 40. 154
Arbon, (Me. d') 142
Armagnac, (Mlle. d') 89
Arpajon, (la Ducheſſe d') 182. 255
Aubigné, (Me. d') 152
Aubigné, (Charles, Comte d') 143. 147. *& ſuiv.* 153. 156.
Aubignés, (les d') 214
Aumale, (Mlle. d') 89
Avrincourt, (la Marquiſe d') 89

B.

Balbien, (Mlle.) 5
Barillon. 134
Baviere, (la Princeſſe de) 167 *& ſuiv.* Dauphine, 172. 174. 222. 225. 229. 233. 248. 251. 254.
Beauvais, (Me. de) 250

Beauvilliers, (Me. de) 243
Bec, (M. le) 199
Bellefonds, (le Maréchal de) 54
Béthune, (le Duc de) 10
Beuvron, (le Marquis de) 256
Biron, (Mlle. de) 167
Blois, (Mlle. de) 4. 44
Boſſuet, (M.) Evêque de Cordom, 36. 57. 73. 77. 78. 97. 99. 100. 108. 110. 167. Evêque de Meaux. 208. 214.
Bouillon, (la Ducheſſe de) 179
Bourdaloue, (le P.) 127. 208
Bourg, (Me. du) 151
Brinvilliers, (la Marquiſe de) 174
Brunet, (le Préſident) 154
Bruyere, (la) 156

C.

CADEROUSSE, (le Duc de) 33
Carignan, (Me de) 178
Catinat, (M. de) 193
Cavelier, (Mlle.) 151
Caylus, (M. de) 234
Chaiſe, (le P. de la) 178. 186. 219
Chamarante, (M. de) 223
Charles II, Roi d'Angleterre, 206
Charlot, 150
Château-Renaud, (M. de) 210
Chevreau. 44
Chevreuſe, (Me. de) 38. 243
Choiſy, (l'Abbé de) 185
Chriſtine, Reine de Suede, 90
Clément, Accoucheur. 5
Coetquin, (la Marquiſe de) 31
Colbert, (M.) 7. 55. 154. 172. Sa mort, 244 & *ſuiv*
Colbert, (Me.) 4. 104

Condé, (le Prince de) 24. 90. 142. 206. 250
Condom, (M. de) 73. 94. 109
Coulanges, (Me. de) 13. 134. 188
Courtin, 134
Créquy, (le Duc de) 23. 26. 28
Créquy, (la Ducheſſe de) 17. 31
Cruſſol, (Me. de) 17

D.

DUFRENOY, (la) 104

E.

ELBEUF, (Me. d') 168
Eraſme. 245
Eſtrange (Mlle. l') 191

F.

FAGON, premier Médecin. 115. 143
Ferté, (Me. de la) 39
Feuillade, (le Duc de la) 166. 133
Feuillet, (le P.) 52
Floigny, (Mlle. de) 151
Fontaine, 125
Fontange, (Mlle. de) 173. 181 & *ſuiv*. Ducheſſe. 192. Sa mort, 194. 241
Fouquet, 29
Freſnoy, (Me. du) 32. 104

G.

GABRIELLE, Ducheſſe de Beaufort. 16. 111
George, (le Prince) 32
Gobelin, (l'Abbé) 3. 8. 12. 46. 62. 83. 91. 98. 124. 169. 210. 220.
Grammont, (la Comteſſe de) 129. 240
Grancey, (Me. de) 39. 181

Griffenfeld, (le Comte de) 32
Grignan, (la Comteffe de) 170
Guedany, (Mlle. de) 128
Guiche, (le Comte de) 27. 234
Guife, (le Duc de) 23
Guitry, (le Marquis de) 23. 26

H.

HAMILTON, (Elifabeth) Comteffe de Grammont. 129
Hamilton, (Mlle.) 167
Harcourt, (la Princeffe d') 181. 240
Havrincourt, (Me. la Marquife d') 89
Hautefort, (Me. de) 16
Henri IV, Roi de Navarre, 16. 111. 148. 211
Henriette d'Angleterre, 21
Heudicourt, (Me. d') & fa fille. 3. 4. 8. 10. 13. 43. 69. 70. 107. 184
Huguenots, (les) 100

I.

JANSÉNISTES, (les) 100
Jéfuites, (les) 95

K.

KEROUALLE, (Mlle. de) 32

L.

LANDE, (Me. de la) 89
Laval, (Mlle. de) 167
Lauzun. 3. 6. 17. 18 & *fuiv*. 51. 102. 110. 196. 197 & *fuiv*.
Lecuyer, (M.) Miffionnaire. 71. 72. 73. 83. 94.
Lauweftein, (Mlle. de) 167

Longueville, (le Duc de) 53
Lorge, (de) 180
Lorraine, (le Duc de) 22. 199. Voyez *Léopold*.
Louis XIII, 100. 103
Louis XIV. Naissance de ses sentiments pour Me. de Maintenon. 84 *& suiv.* Ses amours avec Mlle. de Fontanges. 181 *& suiv.* Son amour pour Me. de Maintenon, 233 *& suiv.*
Louis XV, 135. 168. 170
Louise de la Miséricorde, (Sœur) 132. 133. 187
Louvois, (M. de) 3. 26. 29. 32. 105. 118. 147. 151. 158. 160. 176. 180. 200. 203. 206. 223. 239. 244.
Lude, (Mlle. du) 181
Lude, (la Duchesse du) 240
Ludre, (Me. de) 129. 130
Luxembourg, (le Duc de) 178
Luynes, (Me. de) 39

M.

MADAME, mere du Duc d'Orléans. 31. 229. 182.
Mademoiselle. 18 *& suiv.* 196. 197 *& suiv.*
Maimbourg, 101
Maine, (le Duc du) 8. 15. 40. 42. 44. 47. 63. 114. 117. 123. 124. 130. 142. 145. 146. 165. 196 *& suiv.*
Maintenon, (Me. de) Naissance des sentiments du Roi pour elle, 84 *& suiv.* demeure à la Cour, 118 *& suiv.* parle au Roi, 157 *& suiv.* Dame d'atour de Me. la Dauphine, 164 *& suiv.* Sa conduite envers Me. de Montespan, 215 *& suiv.* & à l'egard de la Reine, 221 *& suiv.* Amour du Roi pour elle, 233 *& suiv.* Elle refuse la charge de Dame d'honneur, 247 *& suiv.*

Maintenon. Achat de cette terre, 61 *& suiv.*
Mancini, (Mesdlles.) 177
Mancini, (Marie) *ibid.*
Marie-Thérese d'Autriche, Reine de France, 97. 99. 101. 110. 131. 132. 181. 183. 215. Conduite de Me. de Maintenon à son égard, 221 *& suiv.* Sa mort 228 *& suiv.*
Marsillac, (Me. de) 30. 105. 158
Marsillac, (le Prince de) 95. 158 *& suiv.* 192
Mazarin, Cardinal, 84. 147
Mazarin, (le Duc de) 187
Miossens, (la Comtesse de) 255
Missionnaires, Lazaristes, 68; ont la direction de St. Cyr.
Monseigneur, 170. 238
Monsieur. 21. 24. 31. 136
Montauzier, (le Duc de) 17. 23. 26. 36. 95. 142.
Montauzier, (Me. de) 16
Montchevreuil, (le Marquis de) 134. 195
Montchevreuil, (la Marquise de) 166
Montespan, (Me. de) 1. 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. 18. 21. 27. 28. 34 *& suiv.* 42. 45. 46. 48. 50. 52. 55. 56. 64. 66. Sa disgrace, 34 *& suiv.* 68 *& suiv.* 84. 88. 90. 91. 96. 98. 101. 102. 104. 106. 108. Son retour, 109 *& suiv.* 116. 119. 120. 124. 126 *& suiv.* 136. 138. *& suiv.* 152. 154. Son imprudence & sa chûte, 162. 168. 171. 172. 176. 180. 182. 184. 186. 190. 195. 196. 198. 203. 215 *& suiv.* 240. 242. 247.
Montpensier, (Mlle. de) 18 *& suiv.* 30. 59. 102. 199 *& suiv.* Voyez *Mademoiselle.*
Mortemar, (le Duc de) 243
Motte-Houdancourt, (Mesdlles. de la) 181
Murçai, (Mlle. de) 209

N.

Nantes, (Mlle. de) 4. 63
Nantouillet. 134
Nemours, Reine de Portugal. 20
Nevers, (le Duc de) 21. 179
Nevers, (M. de) 180
Nevers, (Me. de) 130
Nogent, (Me. de) 25

P.

Pelletier, (M.) Contrôleur-Général, 244 & *suiv.*
Pelliſſon, 214
Herouſe, (Mlle. de la) 32
Peyre, (M. de) Lieutenant du Roi. 182
Pietre, (Mlle.) 151. 152
Portſmouth, (la Ducheſſe de) 207

R.

Racine, 109
Ragois, (M. le) 44. 145
Rambures, (Mlle. de) 167
Reynie, (M. de la) 177. 180
Richelieu, Cardinal. 24
Richelieu, (le Marquis de) 3
Richelieu, (Me. de) 4. 10. 12. 15 & *ſuiv.* Dame d'honneur, 18. Ducheſſe, 83. 84. 105. 106. 108. 110. 112. 128. 131. 135. 136. 152. 164. 169. 225. 227. 247. Sa mort, 250. 251. 255
Rochefort, (la Maréchale de) 166. 169. 255
Rochefoucault, (François, Duc de la) 231
Ruvigny, (le Marquis de) 148

S.

SABLIERE, (la Marquise de là) 4
Saint-Aignan, (le Duc de) 183
Saint-Geran. (Me. de) 184. 240. 242
Saint-Hermine, (Mesdlles. de) 213
Sanguin. 168
Scarron, (l'Abbé) 159
Scarron, (Me.) 1 *& suiv.* 12 *& suiv.* 16. 22. 40. *& suiv.* 56. 61 *& suiv.* Gouvernante des Enfants du Roi, 1 *& suiv.* à la Cour. 12 *& suiv.* Son voyage à Anvers, 40 *& suiv.* Elle achete Maintenon, 61 *& suiv.* dont elle prend le nom, 66. 169. 253.
Seignelay, 104
Sévigné, (la Marquise de) 137. 164
Soissons, (la Comtesse de) 31. 177. 178. 180
Sorel, (Agnès) 16
Soubise, (Me. de) 129
Sparre, fille d'honneur de la Reine Christine, 90.
Sully, (le Duc de) 16
Surgeres, (la Marquise de) 40. 42

T.

TELLIER, (le) 26. 142
Testu, (l'Abbé) 4
Thianges, (la Marquise de) 21. 130
Thianges, (Mlle. de) Duchesse de Sforce, 130
Thiboust, (Me.) 259
Thou, (de) 148
Tingri, (Me. de) 179
Tonnerre, (Mlle. de) 167
Toulouse, (le Comte de) 142. 157. 162. 204
Tours, (Mlle. de) 4. 141. 168
Tourte, (la) 134

Trimouille, (Mlle. de la) 32
Turenne, (le Vicomte de) 31. Sa mort, 111.

V.

VALENTINOIS, (la Duchesse de) 16
Valliere, (Me. de la) 2. 7. 12. 15. 17. 34. 44 Carmélite, 53 *& suiv.* 77. 80. 133. 134. 187. 241.
Vardes, (le Marquis de) 110
Vendôme, (César, Duc de) 179
Ventadour, (Me. de) 240
Vermandois, (le Comte de) 44. 58. 60
Vertot, (l'Abbé de) 144
Vexin, (le Comte de) 43. 63. 235
Vieux, (Mlle. des) 109
Vigoureux, (la) 175. 177
Villequier, (Me. de) 26
Villeroi, (M. de) 33
Villette, (le Marquis de) 116, fils, 208. 212.
Villette, (Me. de) 116
Vivonne, (le Duc de) 3, Maréchal, 112. 155
Voisin, (la) 175. 177. 179
Voltaire, (M. de) 60

Y.

YORCK, (la Duchesse d') 207

Fin de la Table des Matieres du Tome II.

DC 130 M2L2 1778 t.2

[La Beaumelle, Laurent Angliviel de]
Mémoires et lettres
[Nouv. éd.]

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY